

|  |   |
|--|---|
|  Institut national supérieur<br>du <b>professorat</b> et de l' <b>éducation</b><br>Université de Strasbourg | Faculté<br>des <b>lettres</b><br>Université de Strasbourg |
|--|---|

Mémoire de Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation  
Parcours « Enseigner les lettres »

Camille BRENGARD

**Les prémices de l'engagement féministe de  
Simone de Beauvoir dans  
les *Mémoires d'une jeune fille rangée***

préparé sous la direction de Mme Corinne GRENOUILLET

Soutenu le 25 avril 2020

## **Introduction :**

Si Simone de Beauvoir est avant tout connue pour son engagement féministe, explicité dans les deux tomes de son essai *Le Deuxième sexe*, sa notoriété est également due à ses récits autobiographiques qui constituent une partie significative de son œuvre. Mais ces deux versants littéraires ne sont pas sans lien : sa lutte féministe possède une véritable inspiration empirique, puisque l'auteure puiserait dans son propre vécu pour pointer du doigt la condition des femmes, à travers ce qu'elle a pu observer et ce qui l'a amené à s'affranchir de sa propre situation de femme. C'est précisément cet enjeu que cette analyse proposera de démontrer, mais les points soulevés par cette étude constitueront avant tout en des hypothèses de lecture sans prendre totalement pour acquis ce qui est abordé par l'auteure. À partir des *Mémoires d'une jeune fille rangée*, que l'on mentionnera au cours de l'étude sous l'abréviation *MJFR*, il s'agira de considérer les prémices de l'engagement féministe de l'auteure, plus particulièrement dans le récit de son enfance et de son adolescence. L'auteure sera quant à elle citée au cours de l'analyse régulièrement par son prénom, principalement lorsqu'elle sera considérée durant les moments de son enfance et de son adolescence.

Puisque Simone de Beauvoir tient son renom de son écart avec les conventions sociales de son temps, l'analyse proposée par ce mémoire fonctionner sur le principe de l'ambivalence entre ce qui formate la jeune fille et la manière dont elle cherche à se détacher de ce conditionnement : pour justifier l'affranchissement et la lutte qui va en naître, il est nécessaire de considérer ce qui crée la formation de la petite fille et de l'adolescente. Cette étude présentera ainsi les différents points démontrant que la jeune fille évolue inévitablement dans un certain conditionnement social dû à son sexe, mais également les divers éléments présentant déjà une volonté d'émancipation.

En plus d'être un récit sur soi-même, les *Mémoires d'une jeune fille rangée* sont également un récit sur l'autre. En effet, Simone de Beauvoir aborde avant tout sa propre existence par le prisme des personnes qui l'ont entourée et qui l'ont accompagnée durant les années de sa jeunesse : membres de sa famille, enseignants, amitiés masculines, amitiés féminines... Ainsi, ce récit de l'autre permettra de démontrer que la jeune fille se forme à l'image de ces personnes qui l'entourent, tant du point de vue du conditionnement que du point de vue de son émancipation, car c'est en observant ceux qui l'enferment qu'elles cherchent à s'affranchir d'eux.

Les différents points de cette démarche permettront de démontrer qu'avec cette œuvre, Simone de Beauvoir se fait également témoin de son temps : elle peint la condition d'une petite fille issue de la bourgeoisie, ainsi que les autres milieux (religieux et scolaire) qui rythment sa vie ; portrait social d'une société où la place de la femme est fixée pour elle dès sa naissance. Par conséquent, Simone de Beauvoir explicite non seulement son propre schéma social, avec l'affranchissement qu'il implique, mais également le parcours vécu par bon nombre de jeunes filles qui contrairement à elle, n'ont pas eu l'idée ni même la possibilité de l'émancipation. Le personnage de Zaza reste donc une figure majeure de cette œuvre, et également un point essentiel pour cette étude ; car il s'agit là d'une autre jeune fille rangée qui, elle, n'a pas su se libérer des contraintes qu'on lui imposait ce qui l'a conduit à la mort.

Ce témoignage historique et social de la première moitié du XXe siècle amènera alors un état des lieux de la condition féminine au moment de la jeunesse de Simone de Beauvoir : qu'est-ce qui régit législativement la vie de la femme en ce début de siècle ? quelles représentations sociales formatent son image et sa position au sein du foyer ? quelles sont les libertés qui lui sont permises ? et comment cette condition évolue-t-elle ?

D'un point de vue littéraire, il serait intéressant de considérer un des principes sur lequel repose le genre de l'autobiographie : le jeu entre le regard de l'auteure rédigeant sa vie, et le regard de l'enfant et l'adolescente qu'elle cherche à faire ressurgir. Plus que le simple récit d'une enfance, cette œuvre se fait donc également à partir du point de vue de Simone de Beauvoir alors cinquantenaire. À la lumière de Rousseau qui, lors de l'épisode du vol de la pomme dans ses *Confessions*, mêle le point de vue de l'enfant frémissant d'être démasqué et de l'adulte s'amusant de ce souvenir, cette démarche démontrera que Simone de Beauvoir met également en scène sa propre émancipation à travers son récit d'enfance.

D'un point de vue pédagogique, cette étude démontrera aussi les potentialités didactiques du sujet. L'égalité fille-garçon est en effet l'une des principales valeurs républicaines que l'école se doit de transmettre, et l'enseignant de français tient un rôle essentiel dans l'éducation à ce principe, notamment par les contenus littéraires qu'il propose. Parce que son enseignement repose sur la communication et le partage, le choix d'étudier les *Mémoires d'une jeune fille rangée* peut s'avérer propice pour la transmission de cette valeur aux élèves, particulièrement à travers les discussions et les débats qu'ils peuvent engendrer : pourquoi l'auteure a-t-elle cherché à s'écarter de son rang ? quelles en sont les causes ? les éléments de son conditionnement sont-ils justifiés ? Cette œuvre permettrait à la fois d'ouvrir les apprenants aux auteures féminines et de leur présenter un modèle dans la lutte pour les droits de la femme.

De plus, des parallèles entre l'enseignement du français et l'enseignement de l'histoire et de l'éducation morale et civique s'avèreraient pertinents. En effet, les *Mémoires d'une jeune fille rangée* peuvent consister en un élan pour une étude plus globale de l'évolution de la condition féminine au cours du XXe siècle et au début du XXIe siècle. Il s'agirait de présenter aux élèves les autres figures qui ont accompagné et prolongé l'émancipation de Simone de Beauvoir, les moments clés de cette émancipation et d'interroger la classe sur les inégalités encore persistantes actuellement.

Par conséquent, il s'agit là d'un point relevant l'intérêt de ce choix d'étude, à savoir son actualité. La lutte pour l'émancipation féminine faisant encore couler beaucoup d'encre, cette démarche s'avère pertinente, tant du point de vue littéraire que pédagogique : elle permet de s'intéresser à la qualité du récit autobiographique d'une auteure mettant en scène sa jeunesse pour presque justifier l'engagement qui structure sa vie d'adulte ; comme il permet d'aborder un sujet social qui peut directement toucher les élèves, tant les garçons que les filles.

Les démarches analytiques portant sur Simone de Beauvoir et son œuvre concernent généralement davantage sa philosophie, son engagement politique et sa relation avec Jean-Paul Sartre. En effet, les contenus littéraires et scientifiques semblent principalement s'attacher à déchiffrer sa pensée, celle qu'elle partage avec le philosophe, et à décrire son militantisme ; tandis que les démarches visant à étudier le récit de son enfance sont certes présentes, mais moindres.

Les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, durant l'année 2018-2019, étaient au programme de l'agrégation de lettres modernes, ce qui a suscité un regain d'intérêt pour cette autobiographie. L'on peut notamment citer l'ouvrage de Laetitia Hanin et Laure Himy-Piéri publié dans la collection « Clefs concours » des éditions « Atlande »<sup>1</sup> qui propose une synthèse de l'œuvre ainsi qu'une analyse stylistique et grammaticale. De plus, le recueil d'articles publié par Jean-Louis Jeannelle<sup>2</sup> dans la collection « Didactique concours » offre également une entrée dans l'œuvre très pertinente. De même, la publication des œuvres de Beauvoir dans les éditions de « La Pléiade », sous la direction de Jean-Louis Jeannelle et Éliane Lecarme-Tabone, ont également créé un nouvel élan dans le cadre de la recherche et des analyses littéraires.

---

<sup>1</sup> Hanin Laetitia et Himy-Piéri Laure, *Simone de Beauvoir : Mémoire d'une jeune fille rangée*, Atlande, coll. « Clefs concours – Lettres XXe siècle », 2018, 192p.

<sup>2</sup> Jeannelle Jean-Louis (dir.), *Simone de Beauvoir, Mémoires d'une jeune fille rangée : Agrégation de Lettres*, Paris, PUR, coll. « Didact Concours », 2018, 353p.

Ainsi, l'œuvre étudiée possède sa propre actualité littéraire, et cette démarche est également entourée de contenus littéraires et scientifiques pertinents. Ce sujet implique deux versants qui ont des enjeux particuliers pour la revue la question. Il s'agit de s'intéresser à la fois au récit de l'enfance de l'auteure et à son engagement féministe. Ces deux points possèdent chacun un statut scientifique et littéraire singulier au sein du domaine de la recherche. Il peut s'avérer pertinent de s'intéresser à ces deux aspects de façon individuelle pour mieux saisir les points saillants utiles à cette démarche, tout comme il est pertinent de considérer les contenus qui proposent une réunion de ces deux points.

Les approches scientifiques concernant les récits d'enfance en général sont utiles pour saisir les enjeux de ce versant du sujet. Ces approches sont variées et nombreuses, mais le colloque concernant les récits d'enfance et les modèles dirigé par Anne Chevalier et Carole Dornier<sup>1</sup> s'avère significatif dans le cadre de ce sujet. L'utilisation du « Je » comme moyen politique de faire état de certaines réalités sociales est intéressant pour l'analyse de la démarche de Simone de Beauvoir.

D'autres articles se concentrent certes sur le récit d'enfance, mais en intégrant particulièrement celui de l'auteure concernée, abandonnant ainsi une perspective généraliste quant à cette forme de narration. La conférence prononcée le 28 septembre 2018 à Strasbourg par Carine Trevisan<sup>2</sup> « Autopsie d'une enfance, figures de la poupée » permet d'aborder un point métaphorique souvent utilisé au sein des analyses littéraires : celui de la poupée, généralement traitée dans d'autres articles sous l'angle précis de la poupée russe ; et à comprendre dans ce sujet comme l'étude d'une petite fille que l'on se plaît à habiller.

Le second versant de ce sujet, à savoir l'engagement féministe, semble être entouré d'une réflexion scientifique et littéraire plus riche. Les approches qui établissent des liens entre les *Mémoires d'une jeune fille rangée* et *Le Deuxième Sexe*, œuvre incarnant l'engagement de l'auteure, sont en effet plus présentes. Les articles respectifs de Éliane Lecarme-Tabone<sup>3</sup> et Michèle LeDoeuff<sup>4</sup> ainsi que la conférence prononcée par Corinne Grenouillet en septembre

---

<sup>1</sup> Chevalier Anne (dir.) ; Dornier Carole (dir.), *Le Récit d'enfance et ses modèles*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2003.

<sup>2</sup> Trevisan Carine, « Autopsie d'une enfance, figures de la poupée », Conférence prononcée lors de la Journée d'études « Simone de Beauvoir, Autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée* », Strasbourg, 28 septembre 20.

<sup>3</sup> Lecarme-Tabone Éliane, « Essai et autobiographie : du *Deuxième sexe* aux *Mémoires d'une jeune fille rangée* », *Les Temps Modernes* 2009/3 (n°654), p.121.

<sup>4</sup> Le Doeuff MICHELE, « Mythoclasties beauvoirienne », in : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2009, n°61. pp. 193-210.

2018 à Strasbourg<sup>21</sup> attestent donc bien d'une liaison possible entre ces deux œuvres de Simone de Beauvoir.

L'un des apports essentiels à ce sujet reste le *Deuxième Sexe*, notamment à travers les deux premiers chapitres du deuxième tome « L'expérience vécue ». Le titre de ce second volet permet directement de considérer le rapport avec le sujet traité : les sections consacrées à l'expérience de l'enfance et de la jeune fille attestent du lien entre ce que l'auteure a elle-même vécu et les théories qu'elle expose dans cet ouvrage, confirmant ainsi les thèses proposées par les contenus précédents.

Cette revue de la question amène donc à constater que le sujet traité est entouré d'un certain nombre de recherches permettant d'appuyer le contenu de cette démarche. Les deux versants du sujet, l'enfance et l'engagement féministe, apparaissent comme pertinent pour le choix de cette œuvre qui les intègre bien, notamment à travers le point de vue adopté par l'auteure.

Par conséquent, plusieurs questions peuvent être soulevées : en quoi le récit de l'enfance et de l'adolescence de Simone de Beauvoir dans les *Mémoires d'une jeune fille rangée* préfigure la future lutte féministe de l'auteure ? Comment l'auteure met-elle en scène sa propre émancipation à travers ce récit autobiographique ? Quels seraient les enjeux pédagogiques qui pourraient en résulter, notamment autour de la question de l'égalité fille-garçon ?

---

<sup>1</sup> Grenouillet Corinne, « Lecture des *Mémoires d'une jeune fille rangée* à la lumière du *Deuxième Sexe* », Conférence prononcée lors de la Journée d'études « Simone de Beauvoir, Autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée* », Strasbourg, 28 septembre 2018.

## **I. État de la situation de la femme et plus particulièrement de la jeune fille dans la première moitié du XXe siècle**

Avant d'étudier le cas particulier que représente le conditionnement de la jeune Simone, il s'avère nécessaire de comprendre ce qui régit de façon générale la vie de la femme et de la jeune fille au début du XXe siècle. Il s'agit d'adopter un point de vue d'abord global afin de démontrer ce que cela implique que d'être du sexe féminin en ce début de siècle ; afin de mieux saisir par la suite le conditionnement de l'auteure et contre quoi elle va précisément se positionner. Cette entrée dans la problématique permet ainsi de présenter la condition féminine, au moment de l'action relatée par Simone de Beauvoir dans son œuvre.

### **A. La condition sociale de la femme au début du XXe siècle**

Comme dans de nombreux pays démocratiques, être née en France implique un certain nombre de droits et de devoirs conférés aux citoyens. Durant le XIXe et XXe siècle, les textes de loi évoluent très rapidement et instaurent de nouveaux cadres juridiques et législatifs dans la vie des français. Néanmoins, ces textes ne sont pas les mêmes pour les hommes et pour les femmes : les deux sexes sont souvent séparés au sein des intitulés juridiques, ce qui implique nécessairement une différenciation dans leurs vies respectives. Ainsi, cet état de la situation de la femme permettra d'abord de comprendre que socialement et juridiquement, la femme ne possède pas les mêmes droits et devoirs que les hommes en ce début de XXe siècle. Il s'agira de présenter cette différence, sur quels points elle repose, ce qu'elle implique pour la femme, afin de faire un portrait général de la condition féminine à cette époque. Cette partie s'appuiera notamment sur l'œuvre d'Evelyne Pisier et Brimo Sara<sup>1</sup>, qui établit l'intégralité du parcours juridique des femmes de 1789 à nos jours.

Un premier constat que laisse apparaître cet ouvrage est que la femme, à travers le Droit, est sans cesse renvoyée au carcan familial : si les hommes, qui font donc les lois, ne souhaitent pas leur accorder plus de liberté à travers les textes, c'est parce que cette même liberté les éloignerait de la place à laquelle les hommes la rangent, à savoir le foyer. En 1790, Condorcet réclame le droit de cité pour les femmes mais se pose la question suivante : « Mais qui gardera les enfants ? », renvoyant la femme à son rôle de gardienne de la famille. Cette image de la femme s'occupant principalement du foyer transparait donc à travers les textes législatifs,

---

<sup>1</sup> Pisier Evelyne et Brimo Sara, *Le Droit des femmes*, Paris, Dalloz, coll. « A savoir », 2007, 2<sup>e</sup> ed. 2019, 192p.

puisqu'elles n'auront pas accès aux mêmes privilèges de citoyennetés que les hommes, privilèges qui ne seront conquis progressivement qu'au cours du XXe siècle. Cette image de la femme laissée par Condorcet est complétée par un autre point qui apparaît également au travers des lois : la femme serait naturellement inférieure aux hommes. En effet, en 1848, l'instauration du suffrage universel ne prend en compte que les « Français d'âge viril », ce qui est repris par la IIIe République. Pisier et Brimo posent alors l'argument suivant : « la naturelle infériorité des femmes justifie leur exclusion politique »<sup>1</sup>. Cette infériorité peut s'incarner à travers les différentes lois qui assujettissent la femme mariée à son mari. Le Code Civil de 1804 en offre plusieurs exemples selon les articles respectifs 213 et 214 : « La femme doit obéissance à son mari » et elle « est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider ». L'homme et la femme ne sont mêmes pas égaux dans le cadre d'un divorce : selon les articles 229 et 230, le mari peut demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme qui est alors envoyée en maison de correction, et ce sans que le mari ait à démontrer la moindre preuve ; alors que la femme doit surprendre son mari « lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune ».

Un premier point que laisse apparaître les textes juridiques est donc cette dépendance totale de la femme à l'homme. Plus encore, il s'agit de la femme mariée qui est principalement considérée ici, montrant qu'elle se définit d'abord dans les lois à travers son lien à un homme. C'est ce dernier qui possède l'autorité, il est libre de contrôler et de réguler la vie de sa femme comme lui l'entend, ainsi que le rappelle Françoise Dekeuwer-Défossez dans son ouvrage *L'Égalité des sexes*. En effet, dans une partie intitulée « L'émergence historique de l'égalité des époux », l'auteure dépeint clairement la situation d'assujettissement dans laquelle se trouve la femme mariée :

« Enfin, la soumission de l'épouse donnait au mari le droit de contrôler tous ses faits et gestes, d'ouvrir son courrier, de lui interdire les fréquentations qu'il désapprouvait. À l'époque, il n'était évidemment pas question que la femme exerce une activité professionnelle sans l'accord du mari, lequel avait le droit de percevoir son salaire et de le gérer ! »<sup>2</sup>

Dekeuwer-Défossez confirme donc bien cette image d'être inférieur, soumis et subordonné à l'homme, qui est conférée à la femme, autant dans la réalité quotidienne que de

---

<sup>1</sup> Pisier Evelyne et Brimo Sara, *op.cit.*, p.7.

<sup>2</sup> Dékeuwer-Défossez Françoise, *L'Égalité des sexes*, Paris, Edition Dalloz-Sirey, coll. « Connaissance du droit », 1998, p. 25.

façon concrète dans les textes de loi : ce n'est qu'en 1881 que la femme aura le droit d'ouvrir et de gérer un livret à la Caisse d'Épargne sans l'aval de son époux. Et cette autorité patriarcale se note même dans le cadre de la famille : de façon presque paradoxale, alors que l'image de la femme se dessine à travers le foyer familial, c'est bien le père qui possède juridiquement l'ascendant sur les enfants, car selon l'article 373 du Code Civil de 1804 Titre 9, dans le cadre d'un mariage, le père seul exerce l'autorité sur l'enfant.

De plus, Pisier et Brimo mentionnent également le cas du Droit social impliquant pour les femmes une « interdiction du savoir » : les femmes n'ont pas accès à l'enseignement de façon égalitaire à l'homme. Cette inégalité se distingue initialement par un refus de mixité scolaire qui s'est progressivement estompé : le milieu du XIXe a ouvert l'enseignement primaire aux petites filles, les enseignements secondaires pour jeunes filles ne sont institués qu'à partir de la loi du 21 décembre 1880 et celles-ci n'auront accès au baccalauréat qu'à partir de 1919 avec la création d'un baccalauréat spécifiquement féminin. De même, dans le cadre de l'enseignement supérieur, la mixité des grandes écoles ne débute qu'en 1906 avec l'ouverture de l'école des Chartes aux femmes, puis l'École Normale Supérieure de l'enseignement technique de Cachan en 1912. D'autres grandes écoles laissent ainsi place à la mixité tout au long des années 1920, mais généralement, l'accès au savoir reste une affaire masculine et malgré ces différentes conquêtes législatives, la femme reste cantonnée à son « rôle de génitrice et de gardienne de la famille »<sup>1</sup>. Ainsi, la conquête législative de leurs droits est certes significative en ce début de XXe siècle, mais cela n'implique pas nécessairement que toutes puissent ou veuillent concrètement en bénéficier, et ce en raison de l'image stéréotypée que la société leur prête et qui peut donc les retenir.

Enfin, un autre point législatif important souligné par Brimo et Pisier repose sur l'égalité professionnelle, instituant également une différence entre les deux sexes. En effet, les deux auteurs démontrent bien que la femme a toujours travaillé. Au XIXe siècle, elles sont « paysannes, mais aussi couturières, blanchisseuses, commerçantes, domestiques, puis, du fait de l'industrialisation, ouvrières comme tant d'hommes »<sup>2</sup>. En rappelant les différents emplois que les femmes peuvent avoir, Brimo et Pisier rappellent aussi que leur travail est largement dévalué par rapport à celui de l'homme. De même, dans son ouvrage *Histoire du Féminisme*<sup>3</sup>, Michèle Riot-Sarcey démontre qu'en 1906, les femmes représentent huit millions de

---

<sup>1</sup> Pisier Evelyne et Brimo Sara, *Le Droit des femmes*, *op.cit.*, p.11.

<sup>2</sup> *Ibid*, p.14.

<sup>3</sup> Riot-Sarcey Michèle, *Histoire du féminisme*, La Découverte, coll. « Repères », 2002, 3<sup>e</sup> ed. 2015, 128p.

travailleuses mais leur salaire reste bien inférieur par rapport à celui des hommes. Et cette absence d'égalité salariale apparaît dans les textes de loi. Il faudra en effet attendre la loi de 1938 pour que la femme puisse exercer un métier sans l'autorisation de son mari, et l'arrêté du 30 juillet 1946 pour que la notion de « salaire féminin » soit supprimée au profit du principe : « à travail égal, salaire égal ». Néanmoins, les textes accordent certaines protections aux femmes, notamment autour d'une réglementation du travail à l'usine, fixée par la loi du 2 novembre 1892, et avec la journée de travail de 10 heures pour la femme, instaurée par la loi du 30 mars 1900. Elles possèdent également le droit de se syndiquer, avec la loi du 12 mars 1920 qui autorise à la femme mariée exerçant une profession à adhérer à un syndicat, et de participer à son administration et à sa direction. À nouveau, il s'agit là de la prise en considération de la femme mariée, ce qui laisse supposer que les possibilités législatives ne sont pas identiques pour les femmes seules. De surcroît, la loi du 29 décembre 1900 prévoit la présence de sièges égale au nombre de femmes travaillant dans les magasins et les boutiques. Cette loi implique donc une certaine protection pour la femme, mais surtout, elle la différencie et l'infériorise par rapport aux hommes, en la présentant comme un être faible, qui doit posséder une attention particulière et cela même au regard de la loi.

Cet état de la situation législative de la femme permet donc de dévoiler à quel statut des femmes la jeune Simone est confrontée au début de sa vie : des femmes qui peuvent certes travailler, mais dont l'ouvrage sera toujours dévalué par rapport à celui effectué par l'homme, des femmes entièrement assujetties à l'autorité de leur mari, des femmes à qui l'on donne la possibilité d'un enseignement primaire, secondaire et supérieur de façon tardive ; mais aussi des femmes qui n'ont que peu de possibilités d'expression politique. À travers les lois, les femmes sont écartées, différenciées, sorties du lot pour bien démontrer qu'elles n'ont pas à être traitées de la même façon que les hommes. Il peut être également intéressant de rappeler que durant l'année 1920, la loi fait de l'avortement un crime passible de la Cour d'assises, ce qui démontre qu'à travers les textes juridiques et législatifs, la femme ne possède pas non plus la liberté de disposer de son corps comme elle le souhaite. À ce sujet, la jeune Simone de Beauvoir choisit très vite son parti :

« J'appris avec stupeur en lisant un fait divers que l'avortement était un délit ; ce qui se passait dans mon corps ne concernait que moi ; aucun argument ne m'en fit démordre. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.249.

La femme considérée comme inférieure est le principal point qui pourrait définir la condition sociale de la femme au début du XXe siècle. C'est donc contre toutes ces restrictions que l'auteure va prendre position dès sa jeunesse, au fur et à mesure qu'elle constate et qu'elle comprend les injustices qui bercent la vie de son sexe.

L'égalité de sexes est à cette époque une notion qui existe mais qui est peu présente dans les réalités sociales et culturelles quotidiennes. C'est une idée acceptée par peu d'hommes et qui ne possèdent pas encore l'importance qu'elle peut revêtir actuellement, durant le XXIe siècle. Dans leur ouvrage, Pisier et Brimo font notamment référence à Olympe de Gouges qui a déclaré en 1791 que : « La femme naît libre et égale à l'homme en droits », mais qui fut guillotinée deux ans plus tard. Certes, le début du XXe siècle n'est plus marqué par de longs et sanglants épisodes de guillotine, mais cet exemple fort résonne encore durant la période de l'enfance de l'auteure pour démontrer que l'idée d'égalité des sexes est toujours principalement une source de rejet. Ainsi que le rappelle Dekeuwer-Défossez dans son ouvrage, l'égalité des sexes aurait techniquement dû naître lors de la Révolution française de 1789 avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Le principe même de ce texte repose sur l'égalité entre les citoyens, mais ne laisse pas la place aux citoyennes, écartant ainsi les femmes de cette même égalité. De plus, le simple fait que cette inégalité soit générée par les lois précédemment exposées démontre que l'égalité des sexes est peu présente en cette première moitié de XXe siècle. Les principales conquêtes législatives et juridiques se feront dans la deuxième moitié de ce siècle, notamment sous l'impulsion de Simone de Beauvoir et de ses idées.

Cette présentation de la situation législative et juridique des femmes permet donc non seulement d'aborder sur lesquels vont reposer les prémices de l'engagement de l'auteure mais aussi, d'entrevoir ce que ces lois ainsi que les stéréotypes qui les accompagnent impliquent pour la vie d'une petite fille de la première moitié du XXe siècle.

## **B. Le rôle de la petite fille et de la jeune fille**

Après la situation de la femme adulte, la description du rôle de la fille de son enfance à son adolescence permettrait de se rapprocher d'avantage du cas de Simone de Beauvoir : après avoir étudié les réalités auxquelles elle est confrontée, il peut être intéressant de se pencher plus précisément sur ce qui construit le quotidien de sa situation de petite fille puis de jeune fille du début du XXe siècle. Il s'agit à nouveau d'une perspective générale qui vise à comprendre ce que cela signifie qu'être née fille au début du XXe siècle, avant de se pencher dans les prochaines parties sur ce que la jeune Simone a pu elle-même vivre.

Évidemment, la situation de la jeune fille n'est pas la même en fonction du milieu social dans lequel elle naît et elle évolue. Cette analyse adoptera un point de vue global, tout en se rapportant, quand cela l'exige, au milieu social auquel appartient Simone de Beauvoir, à savoir la bourgeoisie.

La petite fille, tout d'abord, se distingue de la jeune fille par son âge : elle réside encore dans la période de l'enfance qui s'arrête au début de l'adolescence, lorsque la fille commence à percevoir des changements dans son corps à travers les effets de la puberté. Concernant donc en premier lieu le statut de la petite fille, au moment de la jeunesse de Simone de Beauvoir, les fillettes sont des enfants qui ont la possibilité d'aller à l'école, mais depuis peu de temps seulement et elles restent séparées des garçons. Les lois des 15 et 27 mars 1850 obligent ainsi les communes de plus de 800 habitants à se doter d'une école primaire réservée aux filles. De plus, la petite fille se doit également d'être pieuse et soumise, image stéréotypée qui se poursuit jusqu'à l'âge adulte. Dès leur instruction primaire, certaines sont sous l'autorité d'une direction catholique : Michèle Riot-Sarcey rappelle qu'en 1865, 56% des filles sont élevées par des religieuses<sup>1</sup>. Les fillettes ont ainsi accès à l'instruction primaire tout en rencontrant des matières d'enseignement genrées, puisque ces lois incluent également les travaux d'aiguilles. D'ores et déjà, la petite fille est confrontée à des occupations qui lui rappellent celles accomplies par les femmes adultes dans leur foyer. Cette idée se retrouve notamment sous la plume de Simone de Beauvoir elle-même, dans la deuxième partie de son essai *Le Deuxième Sexe* qui inclut l'enfance de la fille. En effet, l'auteure y développe les activités qui participent de la formation de la fillette, et celles-ci se calquent principalement sur ce qui est attendu de la part de la petite fille lorsqu'elle deviendra adulte :

---

<sup>1</sup> Riot-Sarcey Michèle, *Histoire du féminisme*, op.cit., p.50.

« [...] on lui propose des vertus féminines, on lui enseigne la cuisine, la couture, le ménage en même temps que la toilette, le charme, la pudeur ; on l'habille avec des vêtements incommodes et précieux dont il lui faut être soigneuse, on la coiffe de façon compliquée, on lui impose des règles de maintien »<sup>1</sup>

Au-delà de ce qui lui est proposé à l'école, la fillette est formée par celles qui l'éduquent à des tâches et des comportements qui ne sont donc pas sans rappeler la femme adulte : celle qui s'efface, celle qui est ramenée au foyer. Dans son essai, Simone de Beauvoir démontre également quels sont les comportements qui sont attendus chez la petite fille, en particulier la passivité, que l'auteure décrit comme un trait essentiellement féminin. Le fait que ce point apparaisse dans la première partie intitulée « Formation » de ce second tome n'est pas anodin. La fillette est formée dès l'enfance, selon les traits que la société cherche directement à lui inculquer, ainsi que le précise Beauvoir : « Mais il est faux de prétendre que c'est là une donnée biologique ; en vérité, c'est un destin qui lui est imposé par ses éducateurs et la société »<sup>2</sup>. La petite fille entre dans un développement qu'on choisit pour elle, propre à contenter les images stéréotypées de l'enfant de sexe féminin.

Ensuite, il est possible de s'intéresser au rôle de la jeune fille, après avoir étudié celui de la fillette. Ce qui caractérise le rôle de la jeune fille, c'est également une certaine retenue, voire un effacement de soi. En effet, la jeune fille issue de la bourgeoisie se distingue par la façon dont elle a été éduquée, elle doit se présenter comme une jeune fille "bien élevée" selon les codes et les règles que lui impose la société. Dans la partie de son essai consacrée spécifiquement à la jeune fille, Simone de Beauvoir démontre alors qu'un de ses traits est donc cette retenue, cette manière de brimer toute sa spontanéité. Le but de ce trait comportemental est que l'adolescente soit considérée comme bien élevée, bien éduquée, et pour cela elle doit donc être maîtresse d'elle-même et de ses émotions. Au cours de sa conférence prononcée, Corinne Grenouillet démontre que « la catégorie de la jeune fille s'est peu à peu construite comme un modèle social et un stéréotype. »<sup>3</sup> : la jeune fille possède donc un statut à part, différencié de celui de la petite fille, car elle est préparée à devenir une future femme, une

---

<sup>1</sup> Beauvoir Simone De, *Le Deuxième sexe, t. II : L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1986, rééd. 2014, p.31.

<sup>2</sup> *Ibid* p.28.

<sup>3</sup> Grenouillet Corinne, « Lecture des *Mémoires d'une jeune fille rangée* à la lumière du *Deuxième Sexe* », Conférence prononcée lors de la Journée d'études « Simone de Beauvoir, Autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée* », Strasbourg, 28 septembre 2018.

épouse, selon les traits sociaux codés que lui renvoie la société, à l'instar de cette discrétion et de cette retenue qui doit la caractériser. La jeune fille se distingue alors de la petite fille par le fait que c'est un être sexualisé : la fillette est encore considérée à travers une image angélique, asexuée, tandis que la jeune fille prise dans l'adolescence et la puberté est considérée comme une future femme à marier et doit donc apprendre à la devenir. Comme le présente Grenouillet qui cite directement les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, cette jeune fille est avant tout un être « devenant bientôt une “grande jeune fille” et risquant de “monter en graine” ; cette dernière métaphore insiste sur la jeune fille comme une fleur, amenée à être un jour *déflorée* »<sup>1</sup>. Le rôle de la jeune fille bourgeoise se développe ainsi principalement autour de l'idée qu'elle sera un jour confiée à un homme, et elle doit donc être éduquée de façon à contenter celui-ci par ses qualités sexuelles, notamment sa virginité. Par conséquent, être une jeune fille en ce début du XXe siècle ce n'est pas choisir librement son identité, c'est avant tout accepter d'être prise dans une construction établie non seulement par la société, mais surtout par les hommes en général et encouragé par les femmes ayant toujours vécu avec ces principes sociaux.

La jeune fille possède ainsi un point commun saillant avec la petite fille en ce qu'elles sont conditionnées à partir des tâches et des traits comportementaux qui leur sont transmis. Du point de vue de l'enseignement secondaire, la loi Camille Sée du 21 décembre 1880 autorise aux filles l'accès au lycée, mais avec une certaine différence par rapport aux jeunes hommes : aucun cours de latin, de philosophie, ou de grec ne figure dans le programme proposé aux filles, et concernant les matières scientifiques, seules quelques notions sont abordées. De surcroît, toutes les activités ne sont pas permises pour la jeune fille. Ses sources de distraction sont choisies selon leur convenance pour l'adolescente, elle ne se mélange ainsi pas aux garçons qui ont leur amusement propre à leur sexe : « on lui choisit des livres et des jeux qui l'initient à sa destinée »<sup>2</sup>. La « destinée » à laquelle Beauvoir fait référence dans son essai *Le Deuxième Sexe* est la destinée de la femme, car les loisirs permettent également d'orienter la jeune fille vers son rôle de future femme adulte et de la conforter dans les vertus que doit posséder son sexe. Ses occupations doivent être propres à entraîner la douceur, la candeur ; tandis que les garçons ont des loisirs plus physiques, plus sportifs, propres à entraîner la virilité. Les adolescentes sont alors enfermées dans une sorte de “sous-culture” entièrement féminisée qui les éloigne de la

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Beauvoir Simone De, *Le Deuxième Sexe*, *op. cit.*, p.31.

culture réelle, des vrais sujets de conversation, ce que la jeune Simone comprend à travers le personnage de Jacques :

« Il (Jacques) connaissait une quantité de poètes et d'écrivains dont j'ignorais tout ; avec lui entraient dans la maison les rumeurs d'un monde qui m'était fermé : comme j'aurais voulu y pénétrer ! [...] Pourtant on me traitait en fille. Jacques et ses camarades lisaient les vrais livres, ils étaient au courant des vrais problèmes ; ils vivaient à ciel ouvert : on me confinait dans une nursery. »<sup>1</sup>

Face à l'existence menée par Jacques, Simone comprend qu'elle est mise à l'écart de distractions culturelles, d'occupations, voire d'un quotidien qu'elle considère comme plus vrai, plus stimulant, plus sérieux et plus au fait de la société. Bien que l'enfance de Simone constitue en lui-même un cas particulier, le mot « nursery » pourrait bien illustrer ce que la plupart de filles de cette époque vivent : elles sont confinées dans un environnement où elles ne sont volontairement pas confrontées à ce qui est considéré comme « sérieux », non seulement par rapport à leur âge mais également par rapport à leur sexe. La jeune fille n'a pas accès à tous les livres qu'elle souhaite, car selon les mœurs de ce temps, certains ne conviennent pas à un enfant, mais surtout à une fille. Et cela se distingue particulièrement à l'adolescence, comme le souligne Simone qui, par sa soif de culture et de découverte, regrette de ne pas pouvoir accéder à ce monde masculin qui renferme bien plus de liberté.

Un point saillant concernant le rôle de la jeune fille démontre donc qu'elle est soumise à des occupations, bien plus qu'à des distractions, qui l'orientent vers son rôle futur d'organisatrice du foyer. Alors que la petite fille baigne encore dans un univers d'insouciance dans lequel jouer lui est encore permis, l'adolescente entre dans une phase de formation bien plus rigoureuse où elle apprend simplement à être une femme et où elle perd cette innocence qui peut caractériser le quotidien de la petite fille.

Évidemment, le cas de Simone de Beauvoir et de sa sœur constitue un cas à part car elles seront forcées de travailler, ce qu'elles apprennent dès leur jeunesse. Elles ne grandiront pas selon les mêmes perspectives que les autres petites filles bourgeoises qu'elles rencontreront. Elles sont donc ainsi très souvent face à des jeunes filles que l'on prépare à se marier, à respecter leur mari, et à tenir un foyer, tandis que chez les Beauvoir, Poupette et Simone sont éduquées dans l'idée d'une carrière future. Cela n'empêche pas cette dernière d'être confrontée aux réalités vécues par les autres jeunes filles de son âge :

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.161.

« Mademoiselle Fayet me raconta une anecdote ; on vantait devant un jeune homme à marier les mérites d'une jeune fille musicienne, savante, douée de mille talents : sait-elle coudre ? demanda-t-il. Malgré tout mon respect, je jugeai stupide qu'on prétendît me soumettre aux lubies d'un jeune homme inconnu. Je ne m'amendai pas. Dans tous les domaines, autant j'étais avide de m'instruire, autant je trouvais fastidieux d'exécuter. »<sup>1</sup>

Ici, l'enseignante révèle à Simone ce qui est principalement attendu dans l'attitude de la jeune fille : qu'elle possède des talents, certes, mais qu'elle sache avant tout s'affairer de façon à être utile au sein du foyer ; notamment à travers la couture. Le terme « exécuter » utilisé par l'auteure est révélateur des qualités que l'homme recherche chez sa future épouse : être efficace dans la gestion de la demeure familiale.

Ainsi, le rôle de la petite et jeune fille possède quelques similitudes avec la situation sociale de la femme adulte. Il se développe en fonction d'images stéréotypées, ce n'est donc pas un rôle choisi volontairement. Mais surtout il se construit autour du principe de la privation : la fillette et l'adolescence sont écartées de toute activité et centre d'intérêt qui revêtirait un caractère trop viril, comme les jeux à caractères physiques ou les sujets de conversation trop sérieux qu'elles ne seraient pas amenées à comprendre, selon les préjugés masculins. Comme la femme adulte, elles ne sont pas libres, mais enfermées dans un carcan qui doit leur renvoyer quotidiennement des qualités et des vertus féminines que l'on choisit pour elle. Et comme pour la femme adulte, la législation ouvre à la jeune fille des perspectives spécifiques et restreintes : elles peuvent prétendre au baccalauréat, à des études supérieures, à une carrière ; mais cela risque d'être mal vu par leur entourage et la société en général, et surtout dans le milieu social de la bourgeoisie. Pour M. de Beauvoir, le fait d'annoncer à ses filles qu'elles seront obligées de travailler est une déchéance en soi, c'est une initiative qu'il prend à contrecœur. Cela illustre la représentation que la bourgeoisie se fait de la femme travailleuse. Au-delà du travail, c'est également le développement intellectuel qui est mal considéré : M. de Beauvoir voit d'un mauvais œil le fait que sa fille entre progressivement dans une sphère d'intellectuels lorsque Simone arrive à l'âge adulte.

Les enjeux sociaux que présentent donc cette œuvre permettent de révéler l'intérêt pédagogique des Mémoires et de l'autobiographie. Ces deux genres littéraires sont propres à souligner les mœurs de la société à une époque donnée, ce qui peut constituer un cadre d'enseignement constructif pour des élèves.

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.91.

### C. Les enjeux pédagogiques des Mémoires et de l'autobiographie

Les précédentes études concernant la situation sociale de la femme et le rôle de la fille au début du XXe siècle ont permis de comprendre à quelles réalités Simone de Beauvoir est confrontée durant tout son développement jusqu'à l'âge adulte. Il s'agit donc de faits réels et avérés que l'auteure dépeint directement dans son ouvrage pour présenter aux lecteurs ce qu'elle-même a pu connaître à un moment précis de son existence. Cette modalité de transmission est permise par le genre même auquel appartient cette œuvre qui est, contrairement à ce qu'en indique le titre, une autobiographie. Ainsi se présente un des premiers enjeux pédagogiques soulevés par l'ensemble de cette étude : la différenciation entre les Mémoires et l'autobiographie.

Tout d'abord, une définition de chacun de ces deux genres s'avère nécessaire afin de comprendre la manière d'expliquer aux élèves que les *Mémoires d'une jeune fille rangée* constituent bien une autobiographie. Selon la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie Française, les Mémoires renvoient à des « Souvenirs écrits par une personne ayant été acteur ou témoin de la vie publique de son temps » tandis qu'une autobiographie est un : « Récit qu'une personne fait de sa propre vie ». Un point commun saillant entre ces deux genres est donc leur véracité à travers le fait que la personne qui écrit raconte sa propre vie, ce qu'elle-même a pu vivre. Mais, une première différence apparaît en ce que les Mémoires instituent une implication politique ou culturelle dans les événements relatés. Il s'avère donc que contrairement à l'autobiographie, les Mémoires ne sont pas un genre reposant uniquement sur la peinture d'une histoire personnelle. Ce type de récit de soi présente un intérêt historique et culturel car l'auteur y présente sa propre participation à des événements qui ont marqué une période. Par exemple dans ses *Mémoires de guerre*, Charles de Gaulle expose les étapes de la Seconde Guerre mondiale en insistant sur son implication et la manière dont il a fortement contribué à ce conflit. Il ne s'agit là que d'un moment précis de son existence. *Les Mots* de Jean-Paul Sartre, en revanche, appartient au genre autobiographique, car l'auteur fait un tableau complet de sa vie, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Ce point de différenciation entre les deux genres se retrouvent notamment dans la définition des mémoires donnée par *Le Dictionnaire du littéraire* :

« La différence se fait, en pratique, parce que les mémoires sont censés contenir une part de témoignage historique et ne couvrir qu'une partie de la vie de l'auteur. »<sup>1</sup>

Tout en rappelant le fort versant historique que recouvre le genre des Mémoires, les auteurs de cet ouvrage démontrent également que ce type d'écriture de soi constitue le plus souvent un moyen de justification pour l'auteur, pour expliquer ces actions à un moment précis de l'histoire. Tandis que l'entrée « Autobiographie » proposée par ce dictionnaire présente ce genre littéraire comme une forme de quête de soi, liée au développement « de la conscience et de l'inquiétude de l'individu sur sa valeur et sa place dans la société »<sup>2</sup>. Ainsi, l'autobiographie serait d'avantage un moyen autoréflexif pour l'auteur de revenir sur son propre parcours de vie. Tels sont donc les différents enjeux que soulèvent la définition de ces deux genres souvent rapprochés et souvent confondus.

Après avoir défini chacun des deux genres, il peut ainsi s'agir de savoir à quel type d'écrits l'ouvrage de Simone de Beauvoir appartient précisément. Cette hésitation quant à la manière de ranger ce récit constitue également un enjeu pédagogique intéressant à présenter aux élèves : comment classer un texte selon le genre auquel il appartient ? qu'est-ce qui permet de décréter qu'une œuvre appartient à un genre précis et pas à un autre ? Telles sont les questions qui peuvent être soulevées dans le cadre d'un enseignement portant sur les *Mémoires d'une jeune fille rangée* et qui pourrait entraîner une mise en débat avec les élèves, afin de leur démontrer qu'une œuvre peut justement être rattachée à plusieurs genres, sans porter une seule et unique étiquette.

Cette œuvre de Beauvoir est-elle une autobiographie ou des Mémoires ? Qu'en est-il de l'implication historique et culturelle de l'auteure ? C'est peut-être ce qui fait principalement défaut à ce texte et ce qui l'empêche donc d'être lié au genre des mémoires, selon le sens traditionnel auquel on l'entend. Beauvoir est certes un témoin de son temps : elle peint son existence et les différentes réalités historiques qui l'entourent. Mais elle n'est pas directement actrice d'un moment fort de la société, au même titre qu'a pu l'être De Gaulle racontant son rôle dans la Seconde Guerre mondiale. Il s'agirait alors de lier les *Mémoires* au genre de l'autobiographie, tel que le réalise Jean-Louis Jeannelle dans son introduction à l'analyse de

---

<sup>1</sup> Aron Paul, Saint-Jacques Denis, Viala Alain, *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses universitaires de France - PUF, coll. « Quadriges. Dicos poche », 2010, p.385.

<sup>2</sup> *Ibid*, p.36.

l'œuvre.<sup>1</sup> Il désigne à plusieurs reprises ce récit par le terme « autobiographie », notamment en incluant la définition du genre proposée par Philippe Lejeune dans son texte *Le Pacte autobiographique* :

« récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité »<sup>2</sup>

La mention de « l'histoire de sa personnalité » est l'élément clé de cette définition, car c'est précisément ce qui permet de rattacher les *Mémoires d'une jeune fille rangée* au genre de l'autobiographie : Simone de Beauvoir s'y montre dans son intimité, durant ses années de formations intellectuelles qui vont contribuer à façonner sa personnalité. Cette définition proposée par Lejeune peut être complétée par l'enjeu même du "pacte" auquel l'auteur renvoie à travers le titre de son œuvre. En effet, en proposant sa théorie, Lejeune démontre que « c'est un mode de lecture autant qu'un type d'écriture, c'est un *effet contractuel* historiquement variable »<sup>3</sup>, en parlant du genre autobiographique. Ce pacte s'établit donc entre le lecteur et l'auteur et repose sur un principe de vérité : l'auteur accepte de se mettre à nu face à un lecteur qui accepte en retour son honnêteté, qu'il s'agisse d'un accord explicite ou non. Ce point est donc l'un des principaux piliers de la définition de Lejeune du genre autobiographique et pourrait également être exposé à un groupe-classe.

Un autre élément clé définissant le genre de l'autobiographie est la distanciation. En effet, l'ouvrage pédagogique *L'autobiographie ou l'écriture de soi*<sup>4</sup> s'attache à démontrer qu'au sein d'une autobiographie la présence du narrateur « se manifeste d'une façon particulière dans l'autobiographie du fait de la double énonciation qui la caractérise : le narrateur "actuel" porte un regard sur celui qu'il était auparavant. [...] Il y a donc distanciation »<sup>5</sup>. C'est donc ce qui est nommé « distanciation » qui amène le narrateur à faire des choix parmi les éléments de sa

---

<sup>1</sup> Jeannelle Jean-Louis (dir.), *Simone de Beauvoir, Mémoires d'une jeune fille rangée : Agrégation de Lettres*, Paris, PUR, coll. « Didact Concours », 2018, 353p.

<sup>2</sup> Lejeune Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Seuil, Points Essais, 1996, p.14.

<sup>3</sup> *Ibid*, p.45.

<sup>4</sup> D'Atabekian Caroline, Brémond-Bortoli Véronique, Cart Marie-Pierre, Dalle-Rive Elise, Durand Degranges Corinne, Hurtevent Karine, Tres-Guillaume Marie-Laure, *L'autobiographie ou l'écriture de soi*, Canopé – CNDP, « WebLettres, 2006, 182p.

<sup>5</sup> *Ibid*, p.29

vie afin de savoir lesquels il va relater, et ce qui entraîne nécessairement la présence de sa subjectivité.

Ces précédentes justifications peuvent donc être présentées à des élèves dans le cadre d'un enseignement portant sur cette œuvre. Cette analyse serait alors pertinente pour aider les élèves à comprendre la différence entre les deux genres, et quelles caractéristiques essentielles il serait intéressant pour eux de retenir. Mais dans quel enseignement s'inscrirait précisément une pareille étude ? Il s'agirait principalement d'un contenu proposé à une classe de seconde afin de correspondre avec les objectifs du programme de français, dont l'un des objets d'étude « Le roman et le récit du XVIII au XIXe siècle » inclut « un récit relevant de l'une des formes du biographique, un journal, etc. »<sup>1</sup>. La lecture d'une partie entière pourrait être proposée aux élèves, afin qu'ils puissent mieux saisir à la fois la chronologie du personnage avec le développement psychologique qui en découle, mais aussi la spécificité stylistique de l'autobiographie en général.

La troisième partie de l'œuvre des *MJFR* pourrait donc être présentée aux élèves, et cela pour divers points. L'intérêt est d'abord littéraire : permettre aux élèves de comprendre les éléments principaux de l'autobiographie, dont la chronologie (une autobiographie commence généralement par l'enfance de la personne et traverse tous les âges de sa vie) et le dévoilement de la personnalité intime de l'auteur. (Simone de Beauvoir y livre ses pensées de jeune fille) L'intérêt est ensuite culturel : cette troisième partie est d'avantage centrée sur l'adolescence de l'auteur, ses années de lycée, donc le même stade de vie auquel se situeraient les élèves de seconde. L'étude de cette partie pourrait donc les amener à découvrir quels sont les pensées et les modes de vie d'une personne proche de leur âge mais ne vivant pas la même période, selon les mêmes mœurs sociales et culturelles. Ce point illustrerait une autre caractéristique essentielle de l'autobiographie qu'ils auraient à assimiler : un texte rattaché à ce genre repose sur la véracité de ce qui est narré par l'auteur, une autobiographie permet alors de dépeindre les réalités d'une autre période de l'histoire et donc de les offrir à la découverte du lecteur qui ne vivrait pas à la même époque.

Avant de s'intéresser au style même de l'autobiographie, un autre enjeu pédagogique reposerait sur l'étude de la génétique propre au genre de l'autobiographie. Il pourrait être en effet intéressant de se pencher avec les élèves sur la manière d'écrire sa propre histoire, de se

---

<sup>1</sup> Programme de l'enseignement de français de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, Annexe 1 : Programme de français de seconde générale et technologique, MENE1901575A, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019, consulté en ligne le 15/09/20. [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPI-MEN-22-1-2019/92/8/spe575\\_annexe1\\_1062928.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPI-MEN-22-1-2019/92/8/spe575_annexe1_1062928.pdf)

raconter et de parler de soi, selon le versant personnel que ce type de texte implique. Cette caractéristique propre au genre de l'autobiographie est notamment soulevée par Philippe Lejeune proposant une véritable « grammaire de l'autobiographie » :

« Si vous voulez écrire votre vie, il faut d'abord rassembler l'information, chercher des documents, sonder votre mémoire [...] Ensuite, vous devez penser au sens de votre vie, établir un synopsis, rédiger des scénarios. »<sup>1</sup>

La première partie de cette affirmation, concernant le fait de « sonder » sa mémoire, serait ainsi présentée aux élèves : l'on prépare l'écriture de sa vie en se remémorant d'abord celle-ci, en la recomposant comme un véritable puzzle. Dans cet article portant sur l'étude des *Mémoires* de Marie d'Agoult, Lejeune propose donc un système d'analyse du processus d'écriture de l'autobiographie, à la lumière de ce qui pourrait être effectué en classe avec les élèves : discuter avec eux de la manière dont on peut réfléchir à sa vie et comment le mettre par écrit, par quoi faudrait-il commencer, quelles sont les enjeux de point de vue entre le temps de l'écriture et le temps de l'action relatée, etc.

Enfin, l'étude de la génétique de l'œuvre en classe amènerait un enseignement d'avantage porté sur le style du genre autobiographique : qu'est-ce qui, dans l'écriture, permet de spécifier qu'il s'agit d'une autobiographie ? qu'est-ce qui distingue ce texte d'un autre genre ? quels rapprochements sont possibles ? Concernant cette dernière question, il pourrait être intéressant de démontrer aux élèves que du point de vue de la narration, une autobiographie se rapproche très facilement de l'écriture fictionnelle du roman. Les techniques narratives sont identiques, car ce sont deux récits la plupart du temps écrits au temps du passé, incluant des pauses permises par des descriptions, avec un narrateur (ici interne) racontant une histoire ayant un début et une fin, mais aussi incluant différentes actions. Par exemple, *Voyage au bout de la nuit* (1932) de Céline, est un roman fictionnel écrit à la première personne du singulier, majoritairement au passé simple. De même les *Mémoires d'une jeune fille rangée* emploie le « Je » et ce même temps propre à la narration. Deux extraits respectifs de ces œuvres pourraient alors être présentés aux élèves afin qu'ils comparent eux-mêmes les deux textes et en saisissent les points communs stylistiques. Le but serait de les amener à comprendre qu'il est impossible de distinguer stylistiquement une autobiographie d'un genre comme le roman (contrairement à

---

<sup>1</sup> Lejeune Philippe, « Vers une grammaire de l'autobiographie », in : *Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*, numéro 16, 2001, Autobiographies, pp 9-35.

la poésie ou le théâtre dont les différences sont les mêmes qu'avec un texte romanesque) mais que ce qui les distingue réside principalement dans le contenu et la génétique même de l'autobiographie : pour écrire un roman, l'auteur fait appel à son imagination afin de construire une œuvre fictionnelle ; l'autobiographe lui, fait appel à sa mémoire pour convoquer des événements que lui-même a vécus et qui se sont donc réellement passés.

La première partie de cette étude a donc permis de poser les fondements sur lesquels s'appuiera la suite de l'analyse. L'état de la situation de la femme et de la jeune fille permet de mieux saisir le contexte du conditionnement que Simone de Beauvoir va elle-même connaître et qui sera alors le sujet de l'analyse pour la suite ce développement. La peinture sociale et culturelle qu'implique le genre de l'autobiographie amène également à comprendre que l'intimité à travers laquelle Beauvoir peint ses réalités nie l'appartenance au genre des mémoires impliquée par le titre. Cette entrée permet donc de présenter un contexte général dans lequel le destin de Simone de Beauvoir va s'incarner. Ainsi, après avoir décrit dans une perspective générale la situation conditionnée de la femme et de la jeune fille, il s'agit d'adopter un point de vue particulièrement centré sur le conditionnement de Simone, à la fois en tant que petite fille et qu'adolescente.

## **II. Les différents modes de conditionnement de la jeune fille**

Après avoir présenté l'état de la condition sociale et législative qui oriente la femme du début de XXe siècle, il paraît nécessaire d'entrer au cœur du sujet traité et par conséquent, dans le corps même de l'œuvre. Cette deuxième partie possède donc pour visée de démontrer les différents éléments qui forment la jeune fille, et précisément la jeune Simone de Beauvoir, selon des éléments principalement culturels et sociaux. Mais elle permet également de comprendre contre quoi la petite Simone de Beauvoir va chercher à elle-même se développer et donc d'étudier ce qu'elle sera amenée à rejeter.

### **A. Les modèles : modèles féminins (la mère, les tantes) et les modèles culturels (la religion et les livres)**

Ce conditionnement s'effectue d'abord à travers ce que la fille côtoie directement dans son quotidien. Il s'agit avant tout de personnes qui participent à son éducation, à son développement : l'enfant, dès sa naissance, entre dans un cycle de transmission où les adultes lui transmettent ce qu'eux-mêmes se sont vu transmettre, en termes de valeurs et des principes de conduite que l'être féminin, une fois adulte, se verra amener à véhiculer à ses propres enfants. Par conséquent, provenant d'un milieu issu de la bourgeoisie, milieu qui assigne à la femme une place bien déterminée, la jeune Simone de Beauvoir se voit inévitablement éduquée selon la même rigidité. Ces personnes sont donc des modèles féminins correspondant à différents rangs familiaux déterminants dans l'entourage de la petite fille : la mère, avant tout, puis les tantes.

Notons que ce sont des modèles uniquement féminins sur lesquels la jeune fille cherche à calquer sa conduite, tandis que les figures masculines sont bien des figures et non pas des modèles, et d'autant plus des figures d'autorité : la jeune fille ne cherche pas à devenir comme le père ou l'oncle, mais à comprendre la place qu'elle doit tenir à leurs côtés. Il s'agit alors de comprendre sur quels éléments s'appuient ces différents modèles féminins pour développer le conditionnement de la jeune fille, à travers les diverses valeurs et règles de conduite qui vont amener à la formater.

Tout d'abord, la mère s'avère primordiale parmi les figures exemplaires qui participent au formatage de Simone de Beauvoir. Personnage omniprésent dans les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Françoise de Beauvoir constitue l'un des principaux acteurs de l'enfance de la

petite fille et contribue, par conséquent, à inculquer à Simone les codes sociaux propres à son sexe. La mère représente la femme mariée telle que devra l'être un jour Simone elle-même. Car même si les deux sœurs Beauvoir sont orientées vers une vie de travailleuse, les valeurs transmises par la mère restent celles d'une femme mariée issue de la bourgeoisie, qui vit sous l'autorité d'un homme. Ainsi, qu'elle le veuille ou non, la petite Simone subit l'influence directe du comportement de sa mère :

« Aussi vivions-nous, elle et moi, dans une sorte de symbiose, et sans m'appliquer à l'imiter, je fus modérée par elle. Elle m'inculqua le sens du devoir, ainsi que des consignes d'oubli de soi et d'austérité. Mon père ne détestait pas se mettre en avant, mais j'appris de maman à m'effacer, à contrôler mon langage, à censurer mes désirs, à dire et à faire exactement ce qui devait être dit et fait. Je ne revendiquais rien et j'osais peu de chose. »<sup>1</sup>

Françoise de Beauvoir initie ici sa fille à l'une des principales vertus de la femme du début du XXe siècle : la discrétion, la mesure de soi. La dernière phrase permet d'observer que cette retenue est bien comprise et appliquée par la jeune fille qui apprend ainsi à savoir s'effacer comme sa mère. L'importance prise par le rôle de la mère est notamment soulignée par l'article de Marie-Françoise Lemonnier-Delpy<sup>2</sup> qui démontre la manière dont la mère initie Simone à la religion, une autre des caractéristiques essentielles pour une jeune fille de la bourgeoisie. La petite fille est en effet menée très tôt sur les bancs de l'église : « Dès que j'avais su marcher maman m'avait conduite à l'église »<sup>3</sup>. Au fur et à mesure qu'elle grandit, la foi de la jeune Simone devient un moyen de rapprochement avec sa mère, particulièrement pendant la période de la guerre où la narratrice parle de « pieuses complicités » pour décrire sa relation avec sa mère. Mais si la religion est vectrice d'intimité avec la mère, cette piété sera également source de confrontation entre la mère et la fille, et elle sera l'un des premiers leviers de l'émancipation de Simone, lorsque celle-ci comprendra qu'elle ne croit plus en Dieu. La présence déterminante de la religion au sein de la famille prouve donc qu'au-delà du modèle féminin de la mère,

---

<sup>1</sup> *MJFR*, page 57.

<sup>2</sup> Marie-Françoise Lemonnier-Delpy, « Fille(s) - mère(s) dans *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir », SELF XX-XXI, Journée d'agrégation « Simone de Beauvoir » (J.-L. Jeannelle dir.), 6 octobre 2018, Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle.

<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1773/files/2018/11/Filles-m%C3%A8res.pdf>

<sup>3</sup> *MJFR*, p.16.

s'impose aussi à la jeune Simone des modèles d'ordre culturel dont fait partie la religion. Il s'agit là d'un des éléments essentiels qui construit l'univers de la bourgeoisie et qui fait donc partie de la réalité culturelle de cette classe sociale, réalité à laquelle est donc nécessairement confrontée Simone. Cette constatation permet de comprendre que les modèles féminins qui participent à son conditionnement de jeune fille fonctionnent principalement sur la base d'une transmission d'autres modèles, de types sociaux-culturels, comme ici avec le culte chrétien qui est véritablement déterminant dans l'éducation et le conditionnement de la jeune fille : « Quand l'aumônier du cours Désir m'eut prise en main, je devins une petite fille modèle. »<sup>1</sup>. Ce n'est que lorsque qu'elle entre sous l'autorité d'une figure religieuse forte que la jeune fille considère avoir atteint l'idéal comportemental projeté par ses parents et sa société, permettant de démontrer l'importance prise par le modèle religieux au sein de sa classe et de sa propre vie.

Hormis la religion, le rôle de la mère s'affirme par le biais des différentes corvées ménagères qui sont imposées à la petite fille. Si l'ensemble des figures féminines, telles que ses tantes, l'initient aussi à ce point caractéristique du quotidien des femmes, la mère est celle qui a pour fonction de l'immerger directement dans le quotidien de la vie du foyer sur lequel elle veille, et cela passe donc par les tâches ménagères de la maison ; dont la jeune Simone souligne la morosité :

« Un après-midi, j'aidais maman à faire la vaisselle ; elle lavait des assiettes, je les essuyais ; par la fenêtre, je voyais le mur de la caserne de pompiers, et d'autres cuisines où des femmes frottaient des casseroles ou épluchaient des légumes. Chaque jour, le déjeuner, le dîner ; chaque jour la vaisselle ; ces heures indéfiniment recommencées et qui ne mènent nulle part : vivrais-je ainsi ? »<sup>2</sup>

Dans son article, M.-F. Lemmonnier-Delpy cite cet exemple afin de démontrer que l'auteure souligne ici une « commune destinée féminine »<sup>3</sup>, à savoir non seulement celle de sa mère, mais également celle de Simone alors adolescente ainsi que celle de toutes les femmes en général : la jeune fille est donc initiée à des tâches qu'elle subit, qu'elle pratique négativement, mais qui sont néanmoins censées la préparer à son futur rôle de femme mariée gestionnaire du foyer. Le rôle de Françoise de Beauvoir est donc essentiel au formatage de sa

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p. 42.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.138.

<sup>3</sup> Marie-Françoise Lemmonnier-Delpy, « Fille(s) - mère(s) dans *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir », art. cit., p.12.

filles, car elle est celle qui l'ouvre sur le quotidien du foyer, mais aussi parce qu'elle représente un statut vers lequel la petite fille doit elle-même aspirer.

En dehors du modèle maternel, d'autres personnages féminins participent à la formation de Simone. Dans le carcan familial, les tantes sont aussi un modèle qui contribuent à initier la petite fille aux vertus qu'elle doit acquérir, et cela dès sa petite enfance :

« En septembre, à la Grillère, j'appris à remplir mes devoirs de Française. J'aidai maman à fabriquer de la charpie, je tricotai un passage-montagne. Ma tante Hélène attelait la charrette anglaise et nous allions à la gare voisine distribuer des pommes à de grands Hindous enturbannés qui nous donnaient par poignées des graines de sarrasin ; nous apportions aux blessés des tartines de fromage et de pâté. Les femmes du bourg s'empressaient, le long des convois, les bras chargés de victuaille. »<sup>1</sup>

Durant la période de la guerre, la petite Simone est initiée à l'idéologie patriotique également caractéristique de la classe sociale bourgeoise à laquelle elle appartient. Les tâches auxquelles elle participe ici avec sa tante l'ouvre au rôle des femmes à l'arrière du combat : elle est alors invitée à comprendre la manière dont une femme doit soutenir et supplanter les soldats présents sur le front. Sa tante Hélène lui montre que c'est le devoir de n'importe quelle femme, et surtout des femmes mariées, de soutenir les hommes et les maris qui se battent pour la libération du pays. Ces tâches, qui s'orientent principalement autour de la nourriture, renvoient donc directement aux occupations de la femme au foyer : s'occuper des repas.

Comme la religion présente un idéal de conduite à suivre à travers des figures précises, les livres constituent également un type de modèle pour le conditionnement de la petite fille bourgeoise. De la même façon que la pratique religieuse rythme le quotidien de la jeune Simone, les lectures font tout autant partie intégrante de sa jeunesse et déterminent son futur développement. Et comme la religion qui vise à encourager indirectement les différents idéaux de la classe bourgeoise, la littérature participe à illustrer ce que l'entourage bourgeois cherche à enseigner à leur fille :

« On ne me donnait que des livres enfantins, choisis avec circonspection ; ils admettaient les mêmes vérités et les mêmes valeurs que mes parents et mes institutrices [...] »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.39.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.49.

Les parents l'initient tôt à la culture et l'encouragent à lire. Mais il s'agit de lectures contrôlées : la jeune fille ne peut que lire des ouvrages à la fois adaptés à son âge et à son sexe ; lorsqu'elle s'écarte de ce qui lui est permis, elle entre dans une confrontation avec les adultes. Ainsi, les ouvrages que possèdent la jeune Simone durant son enfance sont avant tout des ouvrages genrés :

« Outre les ouvrages sérieux et les récits d'aventures que je prenais au cabinet de lecture, je lisais aussi les romans de la "Bibliothèque de ma fille", qui avaient distrait l'adolescence de ma mère et qui occupaient tout un rayon de mon armoire [...] »<sup>1</sup>

Le titre emblématique de cette bibliothèque montre que la jeune fille est constamment enveloppée dans un univers qui doit la renvoyer à un modèle féminin auquel elle doit aspirer. Cette situation permet aussi de souligner le rôle significatif de la mère : elle est celle qui lui transmet cette bibliothèque genrée, ce qui démontre que l'on cherche à garder la jeune Simone dans un univers stéréotypé qui se perpétue par des femmes ayant elle-même déjà subi un conditionnement genré. Tout est mis en œuvre par son entourage pour que la culture à laquelle elle est confrontée l'achemine vers un caractère vertueux selon les codes sociaux de la conduite de la femme. Et lorsque Simone franchit les limites qui lui ont été fixées, cela aboutit donc à une confrontation avec sa mère :

« Un jour, comme je travaillais, assise devant le bureau de papa, j'avisai à portée de ma main un roman à la couverture jaune : *Cosmopolis*. Fatiguée, la tête vide, je l'ouvris d'un geste machinal. Je n'avais pas l'intention de le lire, mais il me semblait que, sans même réunir les mots en phrases, un coup d'œil jeté à l'intérieur du volume me révélerait la couleur de son secret. Maman surgit derrière moi. "Que fais-tu ?" Je balbutiai. "Il ne faut pas ! dit-elle il ne faut jamais toucher aux livres qui ne sont pas pour toi." Sa voix suppliait et il y avait sur son visage une inquiétude plus convaincante qu'un reproche : entre les pages de *Cosmopolis* un grand danger me guettait. Je me confondis en promesses. »<sup>2</sup>

Le fait que sa fille puisse s'ouvrir à des lectures inconvenantes pour son sexe et son âge effraie Françoise de Beauvoir, ce geste est peint par l'auteure comme une véritable menace : si la jeune fille s'éloigne de ce qui lui est réservé, elle risque de perdre ce qui fait sa vertu de fille

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p.118.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.109.

et de future femme. L'expression mentionnant des « livres qui ne sont pas pour toi » révèle bien que la jeune Simone est cantonnée à des lectures strictement prévues pour elle et que le reste lui est totalement défendu.

Ainsi, le conditionnement de la jeune fille s'effectue en partie sous l'influence de modèles qui permettent de lui renvoyer un univers exclusivement féminin, illustrant les vertus qu'elle doit adopter. Ce sont des règles de conduite et des occupations genrées qui viennent rythmer sa vie : tout est conçu pour que soit renvoyée à la jeune fille l'image idéalisée de la femme vers laquelle elle doit tendre, devant donc aspirer à se comporter en fille modèle et en future femme vertueuse. Comme le déclarent Hanin et Himy-Piéri dans leur ouvrage, on apprend à la jeune Simone à avoir un comportement irréprochable à travers de nombreux codes éthiques de bonne manière qui sont tous genrés car « [...] les règles sociales concernent surtout le genre féminin »<sup>1</sup>. Les personnes de son entourage ainsi que les différents carcans culturels qui lui sont imposés sont donc les différents éléments qui participent au développement de la ligne de conduite genrée de Simone de Beauvoir.

Mais au-delà de ces différentes figures, la jeune Simone est également conditionnée par le rôle important que prend l'apparence pour elle-même, mais également dans son environnement.

## **B. L'importance de l'apparence : une petite fille que l'on déguise**

Au début du XXe siècle, une femme se distingue par son sexe, mais aussi par son rang social, et ceci à travers les vêtements qu'elle porte, à travers la richesse qu'ils laissent apparaître. Le conditionnement qu'elle vit s'effectue par l'importance prise par les vêtements qui vont la couvrir et qui révèlent également une manière singulière de considérer la femme et les vertus qu'elle doit posséder selon les normes de l'époque. L'apparence est donc un point essentiel dans ce qui va formater la jeune Simone de Beauvoir, et cela s'entame dès l'enfance.

Cependant, les enjeux ne sont pas les mêmes entre l'enfance et l'âge avancé. La petite fille, par son âge et par son physique, est rapprochée de l'image de la poupée que l'on va pouponner et habiller. Arrivée dans l'adolescence, l'apparence prend un enjeu davantage sexuel : la jeune fille entre dans un moment de sa vie où ses formes apparaissent et où elle perd cette apparence de poupée pour se rapprocher du physique d'une véritable femme. Ainsi, la petite Simone devient une petite fille que l'on habille, voire que l'on déguise :

---

<sup>1</sup> Hanin Laetitia, Himy-Piéri Laure, *Simone de Beauvoir : Mémoires d'une jeune fille rangée*, Atlande, coll. « Clefs concours – Lettres XXe siècle », 2018, p.69.

« Vêtue d'une robe de tulle, coiffée d'une charlotte en dentelle d'Irlande, j'avalai ma première hostie. Désormais, maman m'emmena trois fois par semaine communier à Notre-Dame-des-Champs. »<sup>1</sup>

Il est intéressant de noter que le vêtement possède ici une affiliation avec le culte religieux : modèle et apparence ont donc un lien direct, car c'est en fonction du modèle qui est présenté à la jeune fille que son apparence peut se construire. Dans ce cas-ci, l'habit permet de marquer un moment particulier qui est celui du culte chrétien : la petite fille est habillée de façon à respecter le modèle culturel dans lequel elle est entraînée. Les vêtements sont également l'occasion pour la petite fille de célébrer le culte religieux auquel elle appartient : « Aux environs de Noël, on m'habilla d'une robe blanche bordée d'un galon doré et je figurai l'enfant Jésus : les autres petites filles s'agenouillaient devant moi »<sup>2</sup>. À travers le vêtement, Simone incarne ici la figure du Christ, qui participe du modèle culturel de la religion qui entraîne son développement. Par les habits, la petite Simone est véritablement mise en scène pour figurer une icône idéale vers laquelle l'enfant doit tendre à travers son comportement tout autant idéalisé.

Simone de Beauvoir se met donc en scène comme une enfant que l'on se plaît à déguiser, mais la jeune fille rejette cette façon d'être ainsi pouponnée. Au cours de sa conférence prononcée à Strasbourg en septembre 2018, Carine Trevisan expose que l'auteure refuse directement « d'être une enfant poupée »<sup>3</sup>. Cela possède à nouveau un lien avec les modèles que l'on lui expose : la poupée est considérée comme un double, de qui l'on prend soin dans un geste maternel. Or, Simone de Beauvoir, dès son enfance, refuse ce type de geste et donc écarte le modèle de la mère qui s'occupe de son enfant. Au contraire, tel que le démontre Trevisan au cours de sa conférence, « elle considère sa poupée comme un double qui sait parler et raisonner »<sup>4</sup>. La jeune Simone se considère donc à travers une fonction d'éducatrice en rejetant ainsi la figure traditionnelle de la poupée, mais également à travers l'apparence pouponne qu'on cherche à lui imposer.

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.4.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.33.

<sup>3</sup> Trevisan Carine, « Autopsie d'une enfance, figures de la poupée », Conférence prononcée lors de la Journée d'études « Simone de Beauvoir, Autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée* », Strasbourg, 28 septembre 2018.

<sup>4</sup> *Ibid.*

Néanmoins, l'apparence possède un tout autre versant lorsque la jeune fille s'achemine vers la maturité. La jeune Simone comprend très bien que de la même façon que sa conduite se développe en parallèle des femmes adultes qui évoluent autour d'elle, la manière dont elle-même se vêtira devra également s'effectuer à l'instar des modèles féminins adultes : comme la femme est régulée par sa discrétion, son apparence doit également résider dans une certaine retenue.

« Certains détails vestimentaires, certaines attitudes étaient aussi répréhensibles qu'une indiscrette exhibition. Ces interdits visaient particulièrement l'espèce féminine ; une dame "comme il faut" ne devait ni se décolleter abondamment, ni porter des jupes courtes, ni teindre ses cheveux, ni les couper, ni se maquiller, ni se vautrer sur un divan, ni embrasser son mari dans les couloirs du métro : si elle transgressait ces règles, elle avait mauvais genre. »<sup>1</sup>

Les termes employés ici par l'auteure tels que la transgression des règles ou encore l'expression « mauvais genre » permettent de souligner l'importance que ces codes prennent dans la société de l'époque, et plus singulièrement dans son milieu social. Pour montrer que la jeune fille est bien élevée par ses parents et digne de susciter l'intérêt d'un homme, sa vertu et sa bienséance doivent transparaître dans ses vêtements. Ainsi, lorsque sa cousine Magdeleine apparaît poudrée, cela suscite l'émoi parmi la famille de Beauvoir :

« Tout maquillage m'était défendu. Dans la famille, seule ma cousine Magdeleine enfreignait cet interdit. Vers seize ans, elle avait commencé à s'attifer avec coquetterie. Papa, maman, tante, Marguerite la montraient du doigt : "Tu t'es poudrée, Magdeleine ! – Mais non, ma tante, je vous assure", répondait-elle en zozotant un peu. »<sup>2</sup>

Simone aborde donc ici un cas tout à fait « défendu », celui du maquillage. La jeune fille ne possède pas l'autorisation de se maquiller, elle le décrit dans la précédente citation comme une véritable interdiction, notamment parce que sa cousine la franchit. La réaction de la famille permet de comprendre que ce qui est vu comme une « coquetterie » de la part de Magdeleine est par conséquent considéré de façon péjorative : la poudre qu'elle utilise est perçue dans le milieu bourgeois comme une fantaisie ridicule qu'une jeune fille convenable ne

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.109.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 213.

doit pas utiliser. Mais, Simone déplore de ne pouvoir avoir recours à ces produits, parce qu'elle souhaiterait se rendre plus jolie.

L'apparence reste donc un point déterminant dans le développement de la jeune fille car il s'agit là d'un point de son conditionnement auquel Simone va elle-même prendre part : les habits peuvent être une source d'intérêt pour la jeune fille qui se soucie de son apparence et qui va elle-même chercher à plaire, comme l'expose Corinne Grenouillet lors de sa conférence prononcée à Strasbourg en septembre 2018 :

« Même Simone n'échappe pas tout à fait au désir de séduire ; elle veut être "une femme assez jolie pour qu'on l'aimât"<sup>1</sup>. Elle se met à soigner sa toilette lorsqu'elle se lie d'amitié amoureuse avec Herbaut. Stépha lui explique comment se maquiller, si elle ne veut pas ressembler à une bas-bleu, l'intellectuelle ayant la réputation d'être laide. »<sup>2</sup>

Cette idée permet notamment de comprendre que l'apparence de la jeune fille se développe parallèlement aux regards que portent les hommes sur elle : parce qu'elle cherche à plaire, le regard masculin la pousse à prendre un soin particulier à sa tenue. L'importance est ainsi donnée aux vêtements par l'importance du jugement de l'homme qui s'effectue parallèlement. Simone prend ainsi elle-même part aux codes vestimentaires féminins qui construisent son milieu et son sexe. Elle cherche de son plein gré à s'embellir et à parfaire son image et son physique. Par conséquent, elle participe elle-même à son conditionnement de femme, pour se plaire à elle-même, pour se faire aimer non seulement des autres de façon générale, mais également des hommes qui l'entourent.

Enfin, les vêtements féminins permettent également à la femme de se distinguer à travers sa classe sociale : la richesse de ce qu'elle porte amène son entourage à comprendre de quel milieu elle est issue, mais aussi de quel milieu elle ne fait pas partie. Ainsi, la petite Simone, malgré la manière importante dont elle est pomponnée, comprend l'écart qui la sépare d'une classe plus aisée à travers les vêtements que les autres petites filles portent.

« Il nous arrivait d'être invitées, ma sœur et moi, à des fêtes d'un luxe étourdissant ; dans d'immenses appartements, remplis de lustres, de satins, de velours, une nuée d'enfants se gavaient

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p.192.

<sup>2</sup> Grenouillet Corinne, « Lecture des *Mémoires d'une jeune fille rangée* à la lumière du *Deuxième Sexe* », Conférence prononcée lors de la Journée d'études « Simone de Beauvoir, Autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée* », Strasbourg, 28 septembre 2018.

de crèmes glacées et de petits fours ; nous assistions à une séance de Guignol et aux tours d'un prestidigitateur, nous faisions des rondes autour d'un arbre de Noël. Les autres petites filles étaient vêtues de soie brillante, de dentelles ; nous portions des robes de lainage, aux couleurs mortes. J'en éprouvais un peu de malaise [...] »<sup>1</sup>

Le fait que la petite fille soit presque déguisée n'empêche pas la jeune Simone de ressentir une certaine distinction d'ordre social au sein même de son sexe, ce qui sera également un point nourrissant son engagement : bien qu'elle soit traitée comme une véritable poupée, une différence persiste, une différence qui ne place pas toutes les petites filles sur le même rang. Dans pareille situation, la jeune fille apprend donc à connaître les différences qu'il peut y avoir dans la féminité : toutes les femmes ne sont pas logées sur le même plan lorsqu'il s'agit de se mettre en valeur. Elle reconnaît sa féminité en apprenant aussi à comprendre ce qui la distingue des autres petites filles et plus tard, des autres demoiselles. Par conséquent, elle éprouve cette différence et commence, au moment de l'adolescence et de sa puberté, à juger son physique et à déplorer les situations où elle ne parvient pas à mettre en valeur sa beauté : « Ma mère, excédée de travail, m'habillait avec négligence ; mes robes informes accentuaient ma gaucherie. »<sup>2</sup>

La robe peut être considérée comme le vêtement féminin par excellence, symbolisant en lui-même ce sexe, celui qui souligne au mieux sa féminité. La jeune Simone n'est donc pas satisfaite lorsqu'elle n'est pas vêtue des tissus la mettant suffisamment en valeur : pire que ça, ils accentuent ses défauts. Dès ses dix ans, la petite fille a pleinement conscience de ses défauts physiques et comportementaux, ce qu'elle appelle sa « gaucherie », forme de maladresse qui l'amène à se comparer à un véritable petit singe : « Je me sentis soudain gauche, poltronne, laide : un petit singe [...] »<sup>3</sup>. Durant la petite enfance ou l'adolescence, apparence et attitude s'avèrent être très liées : parce que la jeune fille prend conscience de sa gaucherie, les défauts physiques concrets qu'elle peut distinguer sur son visage sont accentués. Elle relève à plusieurs reprises sa laideur, ce qui démontre qu'elle a pleinement conscience de son apparence à laquelle elle accorde une importance significative. Ce qu'elle porte doit masquer les défauts qu'elle se trouve, autant à travers ses traits physiques que son étourderie.

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.65.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.134-135.

<sup>3</sup> *Ibid.* p.83

Ainsi, l'apparence possède un rôle capital au sein du conditionnement de la jeune Simone. Elle lui permet de prendre conscience de sa féminité et de son propre physique, mais également de comprendre qu'elle se distingue des autres jeunes filles ne possédant pas le même statut social. Autant par le physique que la richesse des vêtements portés, la jeune fille apprend à découvrir sa féminité par ce qui lui est inaccessible mais également par ses propres défauts qui l'interpellent de plus en plus. Par conséquent, elle participe elle-même à son propre conditionnement féminin : elle cherche à se mettre en avant à travers les codes sociaux de sa classe sociale, en termes de tenue et de caractère.

De plus, pour le cas de la petite fille, l'apparence est une façon de mettre en valeur son innocence et sa pureté, notamment en habillant cette dernière à travers des modèles culturels spécifiques comme pour célébrer le culte chrétien. Par conséquent, Françoise de Beauvoir prend un soin particulier à habiller Simone lors de célébration chrétienne particulière, au point d'amener sa fille à symboliser à travers ses habits le Christ lui-même. Contrairement à la jeune fille pour qui l'apparence est un moyen de révéler son caractère sexué et donc de femme potentiellement épousable (Simone cherche à plaire aux hommes), la petite fille est encore une sorte de poupée asexuée et angélique qui n'a pas encore atteint sa maturité, comme ces vêtements doivent donc le montrer.

Si la jeune Simone construit son apparence en fonction de ce que lui transmettent les femmes de sa famille et principalement sa mère, le rôle de son père et du père en général, à travers la hiérarchisation qu'il implique, est également déterminant pour le conditionnement de la jeune fille.

### **C. La hiérarchisation des sexes : le rôle du père**

L'un des derniers points possibles du conditionnement de la jeune fille repose donc sur le mode de société à dominance masculine dans lequel la jeune Simone a grandi. Tel que le démontre Hanin et Himy-Piéri dans leur ouvrage, il s'agit d'un véritable « système patriarcal ayant servi de cadre à sa jeunesse »<sup>1</sup>. Le milieu bourgeois du début de XXe siècle est principalement régulé par les idées et les avis des hommes parmi lesquels la figure paternelle se détache de manière significative. Symbole d'autorité, l'influence de Bertrand de Beauvoir sur le formatage de la vie de sa fille est décisive : il est celui qui va orienter Simone vers la voie

---

<sup>1</sup> Hanin Laetitia, Himy-Piéri Laure, *Simone de Beauvoir : Mémoires d'une jeune fille rangée*, op. cit., p.47.

de la professionnalisation. Néanmoins, Monsieur de Beauvoir possède son propre avis sur la place de la femme et de la fille au sein de la société, des images qu'il va renvoyer à la jeune Simone qui va les intégrer dans son quotidien. La manière dont la femme est formatée est principalement causée par l'homme qui lui inculque une conduite et un rôle bien définis. La femme suit en quelque sorte ce qui est dicté par l'homme et se construit à partir des stéréotypes que celui-ci lui confère, qu'elle accepte et qu'elle s'approprie. Le père de la jeune Simone de Beauvoir possède lui-même sa propre conception de la femme, qui obéit à ces stéréotypes sociétaux :

« Il va de soi que mon père était vigoureusement anti-féministe ; il se délectait, je l'ai dit, des romans de Colette Yver ; il estimait que la place de la femme est au foyer et dans les salons. [...] Pour y briller (dans le beau monde), il jugeait qu'une femme devait avoir non seulement de la beauté, de l'élégance, mais encore de la conversation, de la lecture [...] »<sup>1</sup>

Le jugement sur l'antiféminisme du père est une observation faite par l'auteure adulte écrivant sa jeunesse. Mais la constatation des avis genrés de Bertrand de Beauvoir renvoie à une réalité à laquelle la jeune fille n'est que trop confrontée durant son enfance. Son père rappelle à Simone qu'elle doit ainsi prendre exemple sur sa mère pour sa formation de femme adulte, car Françoise de Beauvoir respecte bien le rôle que son mari considère comme être le sien. Le terme "place" est ici très significatif. Il illustre exactement le rapport entre l'homme et la femme au sein de la société de l'époque : si les deux sexes possèdent chacun une place définie, la femme trouve la sienne à l'instar de ce que l'homme lui confère, de même pour son attitude.

Dans le cadre du développement de la jeune fille, cette figure patriarcale implique une certaine hiérarchisation : il y a l'enfant, avec au-dessus les adultes selon les différentes figures que cela englobe (la mère, la tante, l'enseignante) et tout en haut se place le père, figure d'autorité par excellence. La petite fille apprend à construire sa conduite et sa tenue à l'image de la mère, dont le modèle constitue une sorte de but à atteindre une fois arrivée à l'âge adulte. En revanche, le père lui apprend à comprendre sa place au sein du cercle familial, voire dans la société. Et son autorité est avérée au sein de toute la famille : « À la maison, sa prééminence était indiscutée ; ma mère, plus jeune que lui de huit ans, la reconnaissait de bon cœur [...] »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.232.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.50.

Pour la petite Simone, le rôle du père apparaît tout d'abord à travers la culture que celui-ci tente de lui inculquer et qui fait partie intégrante de son éducation. Son père l'initie à certaines lectures et à certaines sorties culturelles, source de rapprochement et de connivence avec lui dont elle cherche à remporter le soutien dans ses actions. Néanmoins, tout ne lui est pas autorisé, car si sa mère lui interdit certaines lectures, le père participe également à genrer la culture qu'il souhaite lui faire acquérir en lui défendant de s'adonner à des lectures et des spectacles qui ne lui sont pas adaptés. Mais le père ne peut retenir éternellement sa fille de s'ouvrir à d'autres horizons et bientôt la jeune Simone s'ouvre à des perspectives culturelles qui lui étaient défendues, ce qui constitue déjà une trace de son émancipation :

« Mon père avait tenté de préserver mon ignorance ; il disait autrefois que lorsque j'aurais dix-huit ans il m'interdirait encore les *Contes* de François Coppée ; maintenant, il acceptait que je lise n'importe quoi : mais il ne voyait pas beaucoup de distance entre une fille avertie, et la Garçonne dont, dans un livre infâme, Victor Margueritte venait de tracer le portrait. »<sup>1</sup>

Cette citation amène à comprendre que c'est bien le père qui insuffle l'interdit, et bien que la mère y participe également, la figure patriarcale s'impose au sein de l'autorité parentale. Cela apparaît à travers le fait que durant sa jeunesse, Simone va sans cesse chercher à remporter l'adhésion de son père dans ses actions, jusqu'à ce que sa volonté d'émancipation prenne le dessus.

Le rôle du père s'affirme également dans la question de l'avenir de la jeune fille. La famille étant initialement issue d'une bourgeoisie aisée, les conséquences amenant son déclassement économique et social ne laissent plus au père la possibilité de donner une dot convenable à ses deux filles, si bien qu'il leur déclare très tôt qu'elles devront s'insérer dans le monde du travail. La recherche d'une profession permet donc d'entrevoir que l'homme insuffle un métier genré à la femme :

« “Quel dommage que Simone ne soit pas un garçon : elle aurait fait Polytechnique !” J'avais souvent entendu mes parents exhaler ce regret. Un polytechnicien, à leurs yeux, c'était quelqu'un. Mais mon sexe leur interdisait de si hautes ambitions et mon père me destina prudemment à l'administration : cependant il détestait les fonctionnaires, ces budgétivores, et c'est avec ressentiment qu'il me disait : “Toi au moins, tu auras une retraite !” »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid.* p.234.

<sup>2</sup> *Ibid* p.233.

Cette situation prouve que le père véhicule lui-même une image stéréotypée du genre féminin pour la transmettre à sa fille et la diriger vers la place qu'il pense être la meilleure pour elle. Mais le fait que Bertrand de Beauvoir oblige ses filles à aller ainsi travailler développe un enjeu singulier pour cette situation familiale. Bien que le père déclare que la place de la femme est au foyer, telle que le relate Simone de Beauvoir, il contredit sa propre vision de l'être féminin en implantant lui-même ses filles dans le monde du travail :

« Quand il déclara : “Vous, mes petites, vous ne vous marierez pas, il faudra travailler”, il y avait de l'amertume dans sa voix. Je crus que c'était nous qu'il plaignait ; mais non, dans notre laborieux avenir, il lisait sa propre déchéance ; il récriminait contre l'injuste destin qui le condamnait à avoir pour filles des déclassées »<sup>1</sup>

Le terme « déclassées » possède une connotation très forte. Il permet de signifier qu'obliger ses filles à travailler représente une véritable « déchéance » pour Bertrand de Beauvoir. Les codes sociaux de son milieu impliquent en effet que la vie professionnelle est mal vue pour une femme, ce n'est pas cette place qui lui convient le mieux :

« Dans le milieu bourgeois dont elle est issue, on considère comme une déchéance pour une femme de prendre un métier, et comme une difformité d'avoir le goût des études et de faire commerce de son esprit. »<sup>2</sup>

Hanin et Himy-Piétri montrent qu'au sein de la bourgeoisie, une femme travailleuse est inappropriée. Plus encore, le développement intellectuel de la femme est tout autant dévalorisée. Simone, elle, va emprunter ces deux voies, la professionnalisation et son développement intellectuel ; et ce dernier versant est également dévalué par son père qui voit d'un mauvais œil le fait que sa fille puisse devenir une intellectuelle. Comme le démontre Éliane Lecarme-Tabone dans son article, le recul qui est permis à l'auteure adulte sur sa jeunesse lui permet de mieux saisir certains faits de son enfance, comme le caractère négatif que revêtait le développement intellectuel de sa fille auprès de Bertrand de Beauvoir :

---

<sup>1</sup> *Ibid* p.232.

<sup>2</sup> Hanin Laetitia, Himy-Piétri Laure, *Simone de Beauvoir : Mémoires d'une jeune fille rangée, op. cit.*, p.47.

« Pour ne pas fausser la réalité telle qu'elle a été vécue par la jeune Simone, c'est à la narratrice adulte que ce rôle éclairant sera dévolu. Celle-ci explique ce que la jeune fille ne percevait pas autrefois, par exemple le malentendu qui l'opposait à son père pour qui, en devenant une intellectuelle, elle a non seulement trahi sa classe mais aussi "renié son sexe". »<sup>1</sup>

Lecarme-Tabone le présente de façon distincte : devenir une intellectuelle implique nécessairement aux yeux du père que sa fille renonce à son rôle de fille et de future femme, ce n'est pas le milieu où doit évoluer une jeune adolescente issue de la bourgeoisie. De façon générale, l'intellectuel est considéré négativement par le milieu bourgeois, mais plus encore lorsque qu'une jeune fille de ce milieu y accède, et l'opinion du père Beauvoir ne fait pas exception : « Il nourrissait contre les professeurs de plus sérieux griefs ; ils appartenaient à la dangereuse secte qui avait soutenu Dreyfus : les intellectuels »<sup>2</sup>. C'est donc en soi un double échec pour Bertrand de Beauvoir qui verra Simone entrer à la fois dans la voie de la professionnalisation mais aussi dans le domaine intellectuel. Cela permet de montrer que le rôle du père s'incarne aussi dans le futur de la jeune fille : c'est lui qui la guide vers le mariage par la dot qui lui est donnée. Ici, ce rôle possède un autre enjeu à travers la situation financière de la famille Beauvoir, enjeu qui écarte donc les deux sœurs du schéma traditionnel de l'alliance à un homme et du foyer.

Par conséquent, Bertrand de Beauvoir constitue également une figure paradoxale. En effet, il inculque à son aînée le goût de la culture, de la littérature et des idées. Il la pousse au progrès constant et à l'approfondissement, tout en dévaluant la figure de l'intellectuelle. Cela permet d'entrevoir qu'un accès uniquement limité à certains milieux n'est permis à la jeune Simone, mais aussi aux femmes en général : elles ont la possibilité de toucher à la culture, sans trop y plonger car cela est mal vu, elles peuvent accéder au travail mais cela est également mal considéré car la société assigne initialement la place de la femme comme étant au foyer. Il s'agit surtout de faire en sorte qu'elles ne deviennent pas comme les hommes, car elles sont considérées comme bien différentes de ceux-ci, et une entrée trop profonde dans les milieux privilégiés du genre masculin les amèneraient à restreindre cet écart. Ce sont les principes des hommes issus de la bourgeoisie que Bertrand de Beauvoir transmet donc à son aînée.

La figure paternelle qu'incarne Bertrand de Beauvoir constitue aussi un idéal pour Simone. La jeune fille admire le caractère très cultivé de son père, il l'inspire ; et c'est la

---

<sup>1</sup> Lecarme-Tabone Éliane, « Essai et autobiographie : du *Deuxième sexe* aux *Mémoires d'une jeune fille rangée* », *Les Temps Modernes* 2009/3 (n°654), p.121.

<sup>2</sup> *MJFR*, p.232.

considération que le père a pour sa fille qui pousse Simone à accomplir ou non certains gestes, à rejeter une opinion pour une autre, à comprendre de manière globale la place qu'elle doit occuper au sein de la famille (notamment en tant qu'aînée) et de la société. Plus encore, c'est le regard de son père sur ses études qui la pousse au dépassement de soi, principalement dans le cadre de ses études :

« Le regard du père a un rôle primordial pour la confiance en soi des petites filles : il est le représentant du savoir à l'époque où la mère est une femme au foyer. Le désir de plaire au père est à l'origine des premiers efforts intellectuels. »<sup>1</sup>

Pour Simone, recevoir l'aval et l'appréciation de son père est primordial, surtout lorsqu'elle entre dans un âge incluant des périodes de conflits et de désaccords avec sa mère : quand mère et fille sont opposées, la jeune Simone recherche l'appui de son père pour emporter une victoire sur sa mère, démontrant bien l'autorité que représente Bertrand de Beauvoir aux yeux de sa fille. Il est ainsi celui qui pousse Simone au progrès. Hormis les études, son père l'amène à enrichir son intérêt et son goût pour la culture, premier point commun entre le père et sa fille. Plus encore, elle souhaite recevoir de son père un jugement physique même sur sa propre apparence. Par conséquent, lorsque durant l'adolescence la jeune fille commence à s'enlaidir, elle constate qu'elle perd de la valeur auprès de son père, ce qu'elle déplore :

« Du moment qu'il m'approuvait, j'étais sûre de moi. Pendant des années, il ne m'avait décerné que des éloges. Lorsque j'entrai dans l'âge ingrat, je le déçus : il appréciait chez les femmes l'élégance, la beauté. Non seulement il ne me cacha pas son désappointement, mais il marqua plus d'intérêt qu'autrefois à ma sœur, qui restait une jolie enfant. »<sup>2</sup>

Cette situation permet de comprendre que chez un père bourgeois comme Bertrand de Beauvoir, les principaux stéréotypes concernant les femmes et leur physique sont bien présents : une jeune fille doit posséder beauté et élégance, et ici, lorsque son aînée perd ce trait physique elle perd par conséquent de l'intérêt pour lui, démontrant également l'importance que l'apparence revêt pour le parent.

Ainsi, le rôle du père est un facteur significatif qui participe au conditionnement genré de la jeune Simone de Beauvoir. La figure paternelle en elle-même implique une hiérarchisation

---

<sup>1</sup> Hanin Laetitia, Himy-Piéri Laure, *Simone de Beauvoir : Mémoires d'une jeune fille rangée*, op. cit., p.75.

<sup>2</sup> MJFR, p.142.

des sexes au sein du cocon familial : il est la voie de l'autorité parfaite, se plaçant encore au-dessus de celle de la mère. Et Bertrand de Beauvoir n'échappe pas à ces principes. Son antiféminisme et ses idées arrêtées sur la femme, mais aussi sur le comportement que doit adopter sa petite fille, entraînent nécessairement que la jeune Simone est face à cette hiérarchisation genrée et aux idéaux stéréotypés qu'ils véhiculent.

La place de cette dernière sous-partie n'est pas anodine. Bertrand de Beauvoir représente un certain paradoxe, car tout en enfermant sa fille dans des carcans stéréotypés quant à son sexe, il est celui qui va pousser Simone vers la voie de la professionnalisation, voie mal vue par l'éthique bourgeoise à laquelle le père lui-même participe. Par conséquent, Bertrand de Beauvoir prend part involontairement à l'émancipation désirée de Simone : à la fois il entretient son conditionnement, dont l'analyse se clôt, à la fois il donne l'élan de son affranchissement, que cette étude va désormais s'attacher à détailler.

### **III. L'émancipation de la jeune fille : la voie vers l'engagement féministe**

Étudier les différents modes de conditionnement de la fille du début du XXe siècle amène donc à mieux comprendre ce qui interpelle directement la jeune Simone de Beauvoir et ce dont elle va précisément chercher à s'écarter. En effet, bien que sa jeunesse la fasse d'abord adhérer à certains stéréotypes, la jeune fille perçoit très tôt une différence due à son sexe et commence petit à petit à avoir son propre avis, qui s'écarte des carcans sociaux traditionnels de l'époque.

Ainsi, cette partie permet d'aborder comment Simone s'émancipe progressivement des stéréotypes féminins, tant par ses idées que par ses actions, et comment cette même émancipation dessine l'engagement féministe par lequel l'auteure va se distinguer.

#### **A. Une émancipation d'abord sociale : sortir de la bourgeoisie**

Au-delà d'une simple recherche d'écart vis-à-vis des stéréotypes féminins dans lesquels elle est enfermée, l'émancipation de Simone de Beauvoir repose sur une volonté de s'éloigner de sa classe sociale, la bourgeoisie. C'est le point de départ de son affranchissement : s'écarter de son milieu revient à s'écarter des idéaux sexistes qu'ils véhiculent. Son milieu et les strates

sur lesquelles il repose contribuent largement à lui renvoyer une image fermée et genrée de la femme. Par conséquent, rompre avec les carcans sociaux de sa condition de femme revient nécessairement à rompre avec la bourgeoisie qui a développé cette même condition : Simone cherche ainsi à sortir de son propre milieu.

« Je ne me sentais plus du tout rejetée par mon milieu : c'était moi qui l'avais quitté pour entrer dans cette société dont je voyais ici une réduction, où communiaient à travers l'espace et les siècles tous les esprits qu'intéresse la vérité. »<sup>1</sup>

À la fin de l'œuvre, l'auteure affirme bien avoir volontairement quitté son milieu social sans y avoir été poussée. Ce geste démontre que le conditionnement de la femme que Simone de Beauvoir dénonce est avant tout un problème d'ordre social, point qu'elle perçoit ainsi dès son adolescence. L'auteure adulte le déclare elle-même au sein d'une interview retransmise par France Culture dans l'émission « Une vie une œuvre »<sup>2</sup> : le féminisme est l'affaire de « problèmes sociaux beaucoup plus vastes », ce qui peut par conséquent renvoyer aux mentalités sociales et culturelles bourgeoises venant directement forger une image réductrice de la femme et de la jeune fille.

L'originalité de la situation de la jeune fille repose sur un certain paradoxe : même si sa classe sociale participe à façonner l'image stéréotypée de la femme, sa sœur et elle n'entrent pas parfaitement dans ce carcan, situation due à la relative modestie économique de la famille. Les deux sœurs Beauvoir sont destinées à une vie de travailleuses. Au-delà de ce point, l'éducation des deux jeunes filles reflètent également le milieu relativement modeste dont elles sont issues :

« Toute mon éducation m'assurait que la vertu et la culture comptent plus que la fortune : mes goûts me portaient à le croire ; j'acceptais donc avec sévérité la modestie de notre condition. Fidèle à mon parti pris d'optimisme, je me convainquis même qu'elle était enviable : je vis dans notre médiocrité un juste milieu. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.374.

<sup>2</sup> « Une vie, une œuvre : Simone de Beauvoir », 2014, Émission de radio, Animée par Matthieu Garrigou-Lagrange, 10 mai 2014, France Culture.

<sup>3</sup> *MJFR*, p.65.

La perspective adoptée par l'auteure sur sa propre condition relève ici d'un point de vue sociologique : le regard de l'adulte est porté sur son ancienne condition de jeune fille pour démontrer que cette dernière avait bien accepté cette éducation favorisant le travail tout en conditionnant la femme, et qu'elle s'en était même accommodée.

L'un des autres points sur lequel repose cette classe sociale est le mariage. Bien que les deux sœurs Beauvoir échappent à une destinée les confinant dans la gestion du foyer par le travail auquel elles sont destinées, elles ne sont pas éloignées pour autant de la perspective d'une alliance matrimoniale avec un homme. Cette institution participe à la construction des différents idéaux genrés de la bourgeoisie, et la jeune Simone Beauvoir n'y adhère pas :

« Je considérais toujours avec déplaisir le mariage. Je n'y voyais pas une servitude, car maman n'avait rien d'une opprimée ; c'était la promiscuité qui me rebutait. "Le soir, au lit, on ne peut même pas pleurer tranquillement si on en a envie !" me disais-je avec effroi. Je ne sais pas si mon bonheur était entrecoupé de crises de tristesse, mais souvent la nuit je me faisais pleurer pour le plaisir ; m'obliger à refréner ces larmes, c'eût été me refuser ce minimum de liberté dont j'avais un impérieux besoin. Tout le jour, je sentais des regards braqués sur moi ; j'aimais mon entourage, mais quand je me couchais le soir, j'éprouvais un vif soulagement à l'idée de vivre enfin quelques instants sans témoin ; alors je pouvais m'interroger, me souvenir, m'émouvoir, prêter l'oreille à ces rumeurs timides que la présence des adultes étouffe. Il m'eût été odieux qu'on me privât de ce répit. Il me fallait échapper au moins quelques instants à toute sollicitude et me parler en paix sans que personne m'interrompît. »<sup>1</sup>

Ce que l'adolescente redoute à travers la perspective du mariage, c'est une perte d'indépendance qui ne pourrait qu'aller de façon croissante. Se sentant déjà examinée, jugée, voire opprimée par les personnes de son entourage, l'idée d'être un jour liée à un homme accentue le poids des regards qui sont portés sur elle. Mais cela réduit aussi ses instants de solitude qui sont chers à la jeune fille et qui lui permettent de se retrouver avec elle-même, ses propres pensées et ses propres idées, sans subir aucune influence de la part d'une personne extérieure. Cela témoigne donc d'une volonté présente dès l'adolescence de l'auteure, celle de penser et surtout d'évoluer par elle-même en tentant d'échapper aux stéréotypes et aux idéaux que sa classe sociale cherche à lui inculquer.

Cependant, son rejet du mariage n'empêche pas la jeune fille de penser à une telle perspective d'un point de vue hypothétique. Puisque son milieu lui a fait comprendre qu'une femme est nécessairement accompagnée et liée à un homme, elle se projette dans une telle

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p. 97.

relation mais dans une perspective négative. Simone se persuade qu'aucun homme n'est fait pour elle, car elle base immédiatement leur relation sur un aspect fusionnel, différent des caractéristiques bourgeoises de ce lien qu'on lui a présenté :

« [...] je ne m'envisageai jamais comme la compagne d'un homme : nous serions deux compagnons. Cependant, l'idée que je me faisais de notre couple fut indirectement influencée par les sentiments que j'avais portés à mon père. »<sup>1</sup>

Ce que la jeune Simone recherche c'est un homme avec qui elle pourrait être complémentaire, avec qui elle pourrait se situer sur un pied d'égalité, ce qui s'écarte tout à fait de l'image du mari selon la mentalité bourgeoise de l'époque. D'après ce milieu social, la femme est la subordonnée du mari, point que Beauvoir nomme ici à travers le terme « compagne » : elle accompagne l'homme, elle reste à ses côtés sans pouvoir véritablement se considérer comme étant à sa hauteur. La jeune Simone souhaite pouvoir partager, faire reposer sa relation sur une connivence et une proximité qui s'éloignent totalement des idées préconçues de son milieu. Cette idée démontre que dès son adolescence, Simone de Beauvoir marque un écart avec son milieu social de par son rang de femme : c'est parce qu'elle est une femme, et qu'elle saisit ce que cela signifie pour elle, qu'elle recherche cet écart et que donc, sortir de cette condition signifie nécessairement sortir de la bourgeoisie.

Plus encore, la jeune Simone se réfère à son père lorsqu'elle s'imagine son futur compagnon : l'admiration et l'entente intellectuelle présentes entre le père et la fille est ce que cette dernière peut rechercher chez un futur compagnon. Au caractère autoritaire et patriarcal du père, la jeune Simone substitue la complicité son futur compagnon, perspective qui constitue un écart important avec l'image traditionnelle du chef de famille bourgeois, démontrant qu'elle cherche à échapper aux différentes caractéristiques de sa classe sociale de naissance.

L'idée qui ressort donc principalement de telles observations est la dénonciation d'une certaine domination : le modèle patriarcal instauré par le milieu bourgeois impose la domination de la figure masculine sur la figure féminine. La jeune fille ressent cette domination et l'éprouve à travers les différents carcans stéréotypés qui lui sont imposés. Tels sont les faits relevés par Michèle Le Doeuff dans son article « Mythoclasties beauvoiriennes »<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.191.

<sup>2</sup> Le Doeuff Michèle, « Mythoclasties beauvoiriennes », in : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2009, n°61. pp. 193-210.

« En tout cas, quand S. de Beauvoir écrit les *Mémoires d'une jeune fille rangée* en 1956-8, elle se souvient à la fois du travail théorique qu'elle a accompli pour *Le Deuxième Sexe* et de ce qu'elle et ses amies ont vécu, c'est-à-dire de l'inculcation de représentations destinées à manipuler des jeunes filles soumises et sommées d'être rangées. Ces *Mémoires* montrent un univers étouffant car saturé de paroles qui prescrivent des conduites, norment tous les détails possibles de la vie et instillent des représentations qu'on peut, en effet, qualifier de mythologiques. Néanmoins, c'est le terme de "mœurs" qui est utilisé : une fois infligée, l'inculcation de croyances va jusqu'à une réalisation concrète. »

Le Doeuff s'attache bien à démontrer que dans ses *Mémoires* l'auteure fait la peinture de la pression sociale éprouvée alors qu'elle était adolescente. Le terme « mœurs » utilisé permet de mettre en exergue le point de vue social ici choisi par l'adulte retraçant son enfance : les observations de la manière d'enfermer et de « manipuler » les jeunes filles reposent sur les actes de la société bourgeoise de laquelle elles sont issues. Le Doeuff illustre la violence de « l'inculcation » des modèles de perfection vers lesquels les jeunes filles doivent tendre, tel qu'ils ont été vécus par Simone de Beauvoir elle-même. Le Doeuff n'hésite pas à employer le terme de « mécanique d'oppression » pour décrire l'impétuosité d'une éducation bourgeoise réductrice et sexiste.

« Beauvoir déchiffre, à travers le récit d'épisodes de son enfance et de sa prime jeunesse, le travail au quotidien d'une énorme mécanique d'oppression, qui passe par ses parents, le Cours Désir, etc. Elle montre comment cela marche dans la subjectivité et comment cela casse, puisqu'elle se mettra elle-même en rupture avec la religion, la famille et l'éducation reçue. »<sup>1</sup>

En mettant en évidence le fait que Simone de Beauvoir se met dès l'adolescence en rupture avec le milieu bourgeois, Le Doeuff prouve également que les sévices bourgeois sont transmis par ceux qui représentaient les modèles sur lesquelles la jeune fille devait prendre exemple, comme les éducatrices du Cours Désir mais aussi ses parents, notamment sa mère. Cet article permet donc de bien comprendre à la fois la violence de l'influence bourgeoise sur les jeunes filles et comment il fut nécessaire pour la jeune Simone d'en sortir afin d'accomplir une subjectivité qui lui est propre et éloigné des carcans sociaux antiféministes.

De surcroît, la jeune adolescente a pleinement conscience de la démarche volontaire qu'elle entame contre la bourgeoisie. Mais surtout, elle comprend tout à fait que renoncer à cette classe implique nécessairement de défier ce qui est propre à son sexe : « Demain j'allais

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

trahir ma classe et déjà je reniais mon sexe ; cela non plus, mon père ne s'y résignait pas : il avait le culte de la jeune fille, la vraie [...] »<sup>1</sup> Les verbes « trahir » et « renier » sont tout à fait significatifs puisqu'ils démontrent la position très forte et nécessaire prise par Simone de Beauvoir dès son adolescence : c'est une opposition contre son milieu mais par conséquent contre les idéaux stéréotypés sur les femmes que véhiculent sa classe et surtout son père. Ainsi, la jeune fille, en prenant position contre la bourgeoisie se voit opposée à son propre père qui symbolise en lui-même les valeurs bourgeoises notamment attribuées à « la jeune fille, la vraie ». Le caractère véritable de la fille est ici relatif : en changeant de position par rapport aux principes qui ont participé à son éducation, l'adolescente n'est plus la « vraie » fille telle que le conçoit sa classe mais un autre type de fille, telle qu'elle-même souhaite se forger. Et elle a d'abord conscience de cela à travers l'écart qui se creuse entre elle et son père : « [...] je décidais de ce que j'allais devenir et en adoptant des opinions, des goûts opposés aux siens, il lui semblait que délibérément je les reniais »<sup>2</sup>. Cette perspective amène à comprendre qu'un réel conflit se joue pour Simone entre l'héritage qui lui est transmis, ce qu'elle-même souhaite en faire et comment elle souhaite se construire à partir de cette transmission. Elle insiste également sur le fait que cette volonté de rejeter son milieu n'est pas une chose vers laquelle l'on aurait pu la pousser, mais un geste fait de sa propre volonté, motivé par ses propres constats et ses propres opinions : « Je ne me sentais plus du tout rejetée par mon milieu : c'était moi qui l'avais quitté [...] »<sup>3</sup>. Cette citation permet de montrer que, tout comme elle ne sent aucune forme de rejet de la part des personnes composant son milieu social, elle ne ressent également aucune révolusion à l'égard de son statut de femme :

« Je ne regrettais certes pas d'être une femme ; j'en tirais au contraire de grandes satisfactions. Mon éducation m'avait convaincue de l'infériorité intellectuelle de mon sexe, qu'admettaient beaucoup de mes congénères. "Une femme ne peut pas espérer passer l'agrégation à moins de cinq ou six échecs", me disait Mademoiselle Roulin qui en comptait déjà deux. Ce handicap donnait à mes réussites un éclat plus rare qu'à celles des étudiants mâles : il me suffisait de les égaler pour me sentir exceptionnelle [...] »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.234.

<sup>2</sup> *Ibid*, p.250.

<sup>3</sup> *Ibid*, p.374.

<sup>4</sup> *Ibid*, p.389.

Cette situation illustre le fait que la jeune Simone de Beauvoir fait uniquement des constats quant aux injustices et aux stéréotypes de son milieu telle que « l'infériorité intellectuelle » prétendue des femmes. Aucun geste volontaire de personnes de sa classe ne la pousse à cet écart, son simple jugement et considération de son propre niveau, ici à travers ses études, lui font prendre conscience qu'elle ne souhaite pas continuer à faire partie de cette classe sociale si elle souhaite développer ses opinions et ses idéaux. Ces derniers se voient entravés par les carcans sexistes de sa classe : s'épanouir selon ses propres goûts est impossible si elle continue à obéir aux idéaux portant sur les femmes construits par la bourgeoisie. Comme le démontre Éliane Lecarme-Tabone dans son article, ce n'est donc pas une simple émancipation de son milieu car cette émancipation sociale inclut forcément une émancipation de son rang de femme :

« Elle découvre que son émancipation intellectuelle, vécue comme une libération individuelle par rapport à sa classe d'origine, a cependant revêtu une forme particulière dans la mesure où elle était une femme. »<sup>1</sup>

Sortir de la bourgeoisie implique donc nécessairement une prise de position par rapport à son statut de jeune fille et de femme, ce qui ne signifie pas nécessairement un rejet de son sexe mais une prise de position par rapport à ce qu'implique socialement et culturellement celui-ci. Ainsi, le social et le genre sont nécessairement liés car le premier forge les opinions sur l'autre. L'affranchissement de Simone de Beauvoir alors jeune fille est avant tout un affranchissement social et culturel, comme l'est l'ensemble de la prise de paroles des femmes qui se placent elles-mêmes avant tout face à des carcans sociaux imposés par une classe.

### **B. Le caractère ironique du titre : une jeune fille pas si rangée que cela**

L'émancipation de la jeune fille repose donc d'abord sur le fait de sortir de son milieu social de naissance, à savoir la bourgeoisie, ce qui amène à principalement étudier la manière dont la jeune Simone se détache progressivement de l'éducation bourgeoise qu'on lui a inculquée. Mais, hormis le versant social de cette émancipation, il est possible de constater que l'adolescente cherche avant tout à prendre le contrepied de toute sa formation : les différents points de sa prise de liberté visent à montrer qu'il s'agit pour elle de sortir de ce dans quoi son

---

<sup>1</sup> Lecarme-Tabone Éliane, « Essai et autobiographie : du *Deuxième sexe* aux *Mémoires d'une jeune fille rangée* », art. cit., p.121.

entourage tend à “l’enfermer”. Par conséquent, elle devient progressivement le contraire de ce qui est suggéré par le titre choisi par Simone de Beauvoir adulte : Simone passe de la petite fille modèle et donc “rangée” à une jeune fille émancipée des carcans dans lesquels on cherche à la murer.

L’adjectif renvoie à une idée de limite : un élément ou un objet rangé signifie qu’il ne dépasse pas les limites que l’on lui a imposées. Dans le cas de la jeune fille, cela renvoie davantage à son éducation : une jeune fille rangée ne dépasse pas les limites des codes sociaux dictés par son éducation. Plus encore, elle respecte les règles imposées par ses parents, qu’il s’agisse de règles de conduite ou de règles concernant la vie à la maison.

Ainsi, pour l’enfant en pleine éducation, être rangée revient donc à respecter d’abord les règles imposées par les adultes, et cela pour le petit garçon comme pour la petite fille. Mais, cette condition reste néanmoins une condition genrée : une petite fille n’est pas “rangée” comme l’est un garçon. Par conséquent, une petite fille rangée est celle qui respecte et se plie aux modes de conditionnement féminins qui dessineront petit à petit son statut de femme.

Difficile donc de ne pas constater le caractère ironique présent dans le titre de l’autobiographie une fois la lecture de l’œuvre effectuée. Dans son article « Simone de Beauvoir et les jeunes filles rangées : l’art du contrepoint »<sup>1</sup>, Anne Strasser démontre également la réalité sous-jacente dénoncée par le titre de l’œuvre : Simone de Beauvoir emploie ce titre certes pour montrer comment son émancipation a consisté en “contrepiéd” avec les valeurs suggérées par l’adjectif “rangée” mais également pour souligner le portrait que ses essais font des véritables filles rangées. En effet, dans son œuvre, Simone de Beauvoir dépeint le quotidien des jeunes filles qui l’entourent en en soulignant particulièrement la tristesse et la morosité : « La tristesse que dégageaient mes autres camarades tenait moins à leur terne apparence qu’à leur résignation »<sup>2</sup>. Par conséquent, Anne Strasser souligne que ce type d’existence incarné par l’adjectif “rangée” permet à Beauvoir de démontrer comment son émancipation a consisté en un contrepiéd de ce genre de vie, comment ce portrait négatif des jeunes filles restées bien éduquées met en valeur sa propre vie, « il la sert et la valorise »<sup>3</sup>. Strasser présente bien que la

---

<sup>1</sup> Strasser Anne, « Simone de Beauvoir et les jeunes filles rangées : l’art du contrepoint », in : Jeannelle Jean-Louis (dir.), *Simone de Beauvoir, Mémoires d’une jeune fille rangée : Agrégation de Lettres*, Paris, PUR, coll. « Didact Concours », 2018, 353p.

<sup>2</sup> *MJFR*, p.199-200.

<sup>3</sup> Strasser Anne, « Simone de Beauvoir et les jeunes filles rangées : l’art du contrepoint », art. cit., p.44.

peinture des autres jeunes filles amène à mettre en lumière sa propre prise de liberté, ceci afin de servir « le discours féministe et émancipateur sous-jacent »<sup>1</sup>.

L'émancipation de Simone de Beauvoir est à la fois une prise de liberté par rapport à son milieu social mais également par rapport à son statut de femme : elle permet de révéler la naissance du discours féministe chez l'adolescente à travers une auteure adulte qui met en scène la rétrospective de son enfance afin de justement prouver l'apparition de ses initiatives féministes dès le plus jeune âge.

Les *Mémoires d'une jeune fille rangée* racontent l'enfance d'une femme que son entourage a tenté de garder « rangée » dans des carcans sociaux mais qui s'en est progressivement détachée, et cela à partir des différents points. Ceux-ci sont principalement les divers modèles qui ont servi à forger l'éducation de la jeune fille ; à savoir une pratique religieuse stricte, des lectures adaptées et sévèrement contrôlées contre lesquelles celle-ci va simplement s'opposer en développant ses propres goûts et ses propres pratiques.

Tout d'abord, un des principaux points d'émancipation de la jeune fille repose sur la littérature et plus précisément, les lectures qui construisent son quotidien. La jeune Simone de Beauvoir se voit forcée à lire des ouvrages spécifiques, propres à son milieu social et à son sexe. Mais, la jeune adolescente se détache progressivement de ce qui lui est imposé pour s'ouvrir à des lectures qui reposent davantage sur ses goûts. Centre d'intérêt essentiel depuis l'âge où elle a su lire, les livres prennent, durant l'adolescence de la jeune fille une place déterminante dans son auto-formation :

« La littérature prit dans mon existence la place qu'y avait occupé la religion : elle l'envahit tout entière, et la transfigura. Les livres que j'aimais devinrent une Bible où je puisais des conseils et des secours [...] Mes parents froncèrent les sourcils. Ma mère classait les livres en deux catégories : les ouvrages sérieux et les romans [...] Ils n'avaient plus les moyens de censurer mes lectures : mais souvent ils s'en indignaient, avec éclat. »<sup>2</sup>

Il a été observé que sortir du milieu bourgeois dans lequel elle est née afin de réaliser son émancipation féminine a amené la jeune fille à sortir du dogme de la religion et de la place primordiale que prend ce modèle culturel dans son milieu. Ce passage amène à comprendre que, tout comme elle souhaite posséder ses propres convictions qui ne seront donc pas imposées par des pratiques religieuses, la jeune fille développe de façon contingente au terme de sa

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.36.

<sup>2</sup> *MJFR*, p.245-246.

croyance ses propres goûts littéraires qui s'écartent de ceux imposés par les idéaux antiféministes de sa classe sociale. C'est lorsqu'elle prend conscience qu'elle ne croit plus en Dieu et qu'elle s'écarte donc des diktats sociaux qui ont servi son éducation que la jeune fille laisse les livres prendre une place conséquente dans sa vie : elle ne laisse plus ses parents lui imposer des ouvrages convenables pour son rang de jeune fille mais choisit ses propres textes, et observe au fur et à mesure les réactions indignées de ses parents dont elle a conscience de trahir les convictions.

De surcroît, en entamant des lectures plus personnelles, la jeune Simone s'ouvre également à des auteurs dont elle va partager les convictions et les sentiments : « J'étais exactement dans la même situation que ces fils de famille désaxés ; je me séparais de la classe à laquelle j'appartenais »<sup>1</sup>. L'adolescente, en murissant, réalise son émancipation à la fois sociale et féminine et s'identifie ainsi à des auteurs proches de sa propre expérience. Elle se forge peu à peu une identité qui lui ressemble davantage, éloignée des stéréotypes féminins et rapprochée de l'idéal de liberté qu'elle souhaite atteindre.

Cette identification significative ne touche pas uniquement l'adolescente, mais également la petite fille qu'était Simone de Beauvoir. En effet, lors de ses premières lectures, l'attachement de l'enfant se porte sur des personnages, et non pas des auteurs cette fois-ci, qui détonnent par leur comportement et leurs goûts :

« Je m'identifiai passionnément à Joe, l'intellectuelle. Brusque, anguleuse, Joe se perchait, pour lire, au faite des arbres, elle était bien plus garçonnière et plus hardie que moi ; mais je partageais son horreur de la couture et du ménage, son amour des livres. »<sup>2</sup>

Tout comme les écrivains de ses goûts d'adolescente, la petite Simone est interpellée par un personnage proche de ses propres aspirations qui ne respecte pas les codes de conduite féminins dictés par son âge et son rang social : la figure de Joe incarne « l'intellectuelle » qu'elle deviendra elle-même. À l'instar de ce personnage, la petite fille rejette les tâches proprement féminines (la couture et le ménage) et évidemment partage avec elle son goût pour la lecture. Il est possible de se demander si ce n'est pas ce type de personnage littéraire qui a inspiré le développement de la fille, ou bien si cette dernière ne fait que voir en ces figures ce

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.255.

<sup>2</sup> *Ibid*, p.118.

qu'elle est déjà. Dans tous les cas, il y a bien un attachement de sa part à des portraits éloignés des images féminines stéréotypées de l'époque telle que son milieu peut les encourager, ce qui démontre bien une volonté émancipatrice et féministe se produisant très tôt chez la petite fille.

En effet, dès le début du livre l'auteure adulte s'attache à noter son goût pour la transgression qui survient très tôt dans son enfance : « J'étais une bonne petite fille et je commettais des fautes [...] »<sup>1</sup>. Les termes « bonnes » et « fautes » reposent ici sur une ambivalence : la petite fille est bonne parce qu'elle reste dans la ligne de conduite imposée par les parents, mais s'adonne à certaines erreurs lorsqu'elle franchit les limites, ce qui relève à nouveau le caractère ironique du titre, car déjà très tôt, l'auteure prend conscience de sa tendance à échapper aux règles sociales qui lui sont imposées. Cette constatation vient directement contredire le titre de l'œuvre dès les premières pages, montrant que même à un âge prématuré, la petite fille est poussée à ne pas rester « rangée ». De plus, cette aspiration au franchissement des limites relève d'une forte aspiration à la prise de liberté :

« Déjà il m'arrivait de souhaiter transgresser le cercle où j'étais confinée. Une démarche, un geste, un sourire me touchaient : j'aurais voulu courir après l'inconnu qui tournait le coin de la rue et que je ne croiserais plus jamais. »<sup>2</sup>

Ce passage permet de révéler à nouveau la manière dont la volonté de transgression apparaît très tôt chez la jeune fille : le lecteur est ici placé au début de l'œuvre, lorsque Simone de Beauvoir a environ dix ans. Mais il amène également à comprendre le mouvement qu'elle souhaite effectuer, comme si elle essayait de s'échapper pour partir vers ce qu'elle « nomme » l'inconnu et ainsi s'éloigner des limites qui l'enferment pour atteindre une certaine liberté. Et ce désir de liberté se poursuit même au moment de son adolescence, lorsqu'elle envisage la perspective d'une union avec Jacques, comme elle l'écrit dans son journal inséré dans le récit :

« M'enfermer dans les limites d'un autre ! Horreur de cet amour qui m'enchaîne, qui ne me laisse pas libre. » « Désir de briser ce lien, d'oublier, de commencer une autre vie... » « Pas encore, je ne veux pas encore ce sacrifice de tout moi-même. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.23.

<sup>2</sup> *Ibid*, p.74.

<sup>3</sup> *Ibid*, p.304.

Elle l'explicite à plusieurs reprises au cours de son ouvrage : la Simone adolescente rejette le mariage et ce qu'il incarne, notamment à travers la figure de sa mère, femme mariée et bourgeoise. Mais dans cette situation, la jeune fille explicite davantage la raison du rejet de cette haute valeur de la bourgeoise : elle souhaite rester libre, rester elle-même et ne pas s'enfermer dans une relation qui l'obligerait à changer. Ce refus du mariage révèle donc à la fois d'une volonté de liberté et d'indépendance, deux points qui sont implicitement et indirectement refusés aux femmes mariées de l'époque, à cause des idéaux patriarcaux construisant la figure de la femme mariée. Et tel que le démontre Hélène Baty Delalande dans son article « Faire le récit d'une émancipation : enjeu de l'œuvre », cette volonté de prise de liberté est directement liée à l'engagement féministe, car il s'agit d'un désir de « ne souffrir aucune limite à l'affirmation de soi, à la liberté de son corps et de son esprit »<sup>1</sup>. Par conséquent, l'aspiration à la liberté de Simone est bien reliée avec son engagement féministe surgissant dès l'adolescence : en ne souhaitant pas rester dans des carcans et des limites visant à la garder « rangée » selon les codes bourgeois, elle démontre que son but est précisément l'affranchissement et son affirmation en tant que jeune fille libérée des diktats sociaux.

De même, en rejetant le modèle du mariage, la jeune fille explicite également sa révolusion pour les tâches ménagères, directement associées à une activité spécifiquement féminine effectuée par la mère, gardienne du foyer :

« Non, me dis-je, tout en rangeant dans le placard une pile d'assiettes ; ma vie à moi conduira quelque part. Heureusement, je n'étais pas vouée à un destin de ménagère. [...] Je préférerais infiniment la perspective d'un métier à celle du mariage ; elle autorisait des espoirs. Il y avait eu des gens qui avaient fait des choses : j'en ferais. Je ne prévoyais pas bien lesquelles. L'astronomie, l'archéologie, la paléontologie tour à tour m'avaient réclamée et je continuais à caresser vaguement le dessein d'écrire. »<sup>2</sup>

L'association de son activité ménagère concrète et de sa pensée concernant le « destin de ménagère » explicite le caractère émancipé de la jeune fille : le fait que son père la voue au travail est une aubaine pour Simone qui se sent libre de s'épanouir dans différents domaines la passionnant, à son époque totalement fermée aux femmes, s'écartant ainsi d'un destin de jeune fille bourgeoise traditionnelle. C'est donc une émancipation poussée et voulue : son

---

<sup>1</sup> Baty Delalande Hélène, « Faire le récit d'une émancipation : enjeu de l'œuvre », in Jeannelle Jean-Louis (dir.), *Simone de Beauvoir, Mémoires d'une jeune fille rangée : Agrégation de Lettres*, Paris, PUR, « Didact Concours », 2018, 353p.

<sup>2</sup> *MJFR*, p.138-139.

affranchissement est involontairement poussé par le statut du père et voulue par la jeune fille qui souhaite en tirer le meilleur profit pour s'accomplir.

Néanmoins, comment ne pas oublier qu'il s'agit avant tout d'une adulte qui prend la plume pour décrire son point de vue de petite fille et d'adolescente ? La temporalité entre aussi en jeu dans le cadre de l'écriture des mémoires. L'auteure adulte choisit précisément les événements de son passé qui servent l'orientation de son discours, à savoir la démonstration de son émancipation, car comme le présente Corinne Grenouillet dans son article, il s'agit bien d'un récit d'émancipation :

« Le récit d'émancipation est ponctuée d'affirmations féministes. La revendication d'une égalité des sexes traverse le récit, que Simone exige une chasteté identique pour les deux sexes ou qu'elle envisage plus globalement : "L'égalité des sexes j'étais pour" (310 ; déclaration à propos d'un projet de loi sur la mobilisation des femmes). »<sup>1</sup>

En tant que récit d'émancipation, l'adulte oriente donc son choix des événements relatés pour appuyer son sujet : elle se met en quelque sorte son enfance en scène en le reconstruisant par ses choix d'auteure afin de prouver son émancipation. De façon, générale, les termes précis que l'auteure emprunte semblent être choisis pour justement dessiner son émancipation. Ce qui permet de montrer que les textes de genre autobiographiques incluent également un rapport de véracité voire de confiance avec le lecteur : l'auteur(e) a-t-il/elle vraiment dit cela à ce moment précis ainsi raconté ? Sont-ce les mots justes ? La temporalité séparant l'auteure racontant et le personnage autobiographique narré amène nécessairement une retranscription approximative de ce qui a pu être dit et pensé : l'auteur(e) prend pour point de départ ses souvenirs et tentent de les rendre le plus authentique possible sans pour autant qu'il soit certain que ce fut les mots exacts choisis à l'époque narrée. Par conséquent, lorsqu'on étudie les citations précédemment présentées, il est possible de relever que les termes choisis répondent directement à son sujet qu'est l'émancipation, ils l'appuient et l'illustrent : l'auteure met donc ainsi son passé en scène en prenant bien sûr pour appui l'authenticité de ses souvenirs pour servir la peinture de son affranchissement.

---

<sup>1</sup> Grenouillet Corinne, « Lecture des *Mémoires d'une jeune fille rangée* à la lumière du *Deuxième Sexe* », Conférence prononcée lors de la Journée d'études « Simone de Beauvoir, Autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée* », Strasbourg, 28 septembre 2018.

### **C. Le regard sur elle-même et sur l'autre : un désir d'écrire sur elle et ce qui l'entoure**

Si les *Mémoires d'une jeune fille rangée* peuvent être considérés comme étant un moyen pour l'auteure de faire son récit d'enfance incluant sa propre émancipation en tant que femme, cette œuvre amène également à constater que Beauvoir établit un récit de l'autre. En parlant de son propre affranchissement, elle porte un regard sur des personnes et une société qui l'ont poussées à ce même affranchissement féministe, soit en lui donnant un modèle plus libre vers lequel tendre, soit en lui présentant tout l'inverse de ce qu'elle souhaite devenir. Par conséquent, en donnant aux lecteurs les traces d'une émancipation féministe surgie très tôt dans son enfance, elle fait également le tableau d'une société et de son entourage qui ont amené cette même émancipation. L'auteure le déclare elle-même lors d'une interview retranscrite au cours de l'émission de radio diffusée par France Culutre « Les Chemins de la philosophie »<sup>1</sup> : parler d'elle revient à « parler de [son] époque, [...] témoigner sur celle-ci et sur un certain nombre de choses qui [la] dépassent ». Ce à quoi l'auteure semble faire référence renverrait donc en partie aux injustices faites aux femmes quant aux nombreux stéréotypes sociaux et culturels qui jalonnent leur existence.

De plus, tel que le démontre Jean-Louis Jeannelle au cours de cette même émission l'« exemplarité des mémorialistes est de type socialiste », leur œuvre « permet de comprendre ce qui a été partagé par les membres d'une génération ». Ainsi, le point de vue sociologique nécessairement présent au sein de ces Mémoires implique donc que l'auteure, en retraçant son point de vue de jeune fille, relate les points déterminants dans son époque qui viennent justifier l'originalité de son parcours. En dévoilant les premières traces de son émancipation au cours de son enfance, Simone de Beauvoir retrace également le début de l'émancipation des femmes : sa voix est l'une des premières à avoir abordé le conditionnement des femmes, et à avoir proposé un chemin de vie alternatif à ce conditionnement. Historiquement et socialement, ce récit marque donc également les prémices de l'engagement féministe pour toutes les femmes, par cette observation des autres que l'auteure propose.

Il s'agit ainsi d'un sujet majeur dans l'œuvre beauvoirienne de façon générale, comme tend à le démontrer Ursula Tidd dans son article lorsqu'elle écrit : « Dans le système beauvoirien, l'autre, en faisant partie de la situation du sujet, existe comme réalité matérialiste

---

<sup>1</sup> « Les Chemins de la philosophie : Les Mémoires de Simone de Beauvoir », 2018, Émission de radio, Animée par Adèle Van Reeth, Diffusée le 18 mai 2018, France Culture.

et éthique. »<sup>1</sup>. Tidd démontre ainsi que l'autre est une donnée nécessairement prise en compte dans les textes de Simone de Beauvoir, tant par l'aspect concret qu'il revêt que par l'enjeu moral dont il peut venir servir le récit, et notamment dans des contextes autobiographiques : l'autre est celui par rapport auquel l'on agit, l'on se développe.

L'autre, ou les autres, sont ceux qui agissent et influencent la vie de la jeune Simone. De façon plus précise, l'autre est notamment celui à l'instar de qui elle va se construire et développer sa personnalité. Par conséquent, l'autre peut parfaitement être l'homme, ou les hommes, qui construisent les stéréotypes qui conditionnent la vie de femmes. Mais l'autre, c'est également les autres femmes, que la petite Simone observe, juge et analyse. En faisant le récit de sa vie, l'auteure fait donc le récit de ceux qui ont participé à sa vie, et de ceux qui l'ont amenée à se développer en tant que femme et à comprendre quels carcans sociaux l'entouraient.

Le regard porté sur autrui par l'adolescente est cependant retracé par la perspective de l'auteure adulte parcourant les événements de son passé : le recul de l'adulte permis par la temporalité amène à mieux sélectionner les points cruciaux que l'auteure cherche à révéler chez l'autre, ceux qui lui permettront d'accentuer avec justesse les éléments servant la démonstration de son émancipation. Et l'une des premières traces de ce regard sociologique tourné vers autrui se distingue à travers le titre. En effet, comme le démontre Anne Strasser dans son article « Simone de Beauvoir et les jeunes filles rangées : l'art du contrepoint », l'emploi de l'article indéfini au sein du titre « permet de renvoyer à l'ensemble des jeunes filles rangées » et de « partir de la singularité d'une expérience pour atteindre une portée générale »<sup>2</sup>, celle de ses contemporaines. Le regard de l'auteure adulte retraçant son passé amène à considérer ceux des autres jeunes filles qui ont accompagné son enfance, mais Anne Strasser précise également que « C'est aussi en spécialiste de l'analyse de la condition des femmes qu'elle retrace cette jeunesse »<sup>3</sup>. Le point de vue de l'adulte engagé dans la lutte féministe oriente le récit de son passé dans le but de justifier son émancipation par le témoignage d'existences autres qui illustrent les carcans enfermant la vie des femmes et des jeunes filles en ce début du XXe siècle.

Par conséquent, l'un des principaux points venant servir le regard féministe porté sur l'autre repose sur la figure de Zaza. À travers celle qui deviendra sa meilleure amie, la jeune Simone parvient à saisir la connivence parfaite qu'elle souhaite atteindre au sein d'une amitié,

---

<sup>1</sup> Tidd Ursula, « Simone de Beauvoir et la quête de l'autre » in : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2009, n°61. p.150.

<sup>2</sup> Strasser Anne, « Simone de Beauvoir et les jeunes filles rangées : l'art du contrepoint », art.cit., p.35.

<sup>3</sup> *Ibid.* p.36.

mais elle prend également conscience que toutes les jeunes filles ne parviennent pas à sortir des carcans sociaux et culturels comme elle a pu progressivement le faire. En effet, Zaza est tout d'abord une personne avec qui la jeune Simone s'entend moralement et intellectuellement. Issue d'un milieu social également bourgeois, celle qui est nommée Elisabeth Mabilille a grandi entourée des mêmes stéréotypes sociaux et culturels que Simone de Beauvoir elle-même. Comme l'explique Ursula Tidd dans son article, les idées de la jeune Zaza se rapprochent de celles de la jeune Simone par leurs traits également émancipateurs :

« Avec son amie Zaza, Beauvoir s'enthousiasme dans ses carnets pour l'œuvre d'Alain-Fournier et de Jacques Rivière, et surtout pour *Le Grand Meaulnes* à cause de son portrait du premier amour. Ces repères littéraires et philosophiques ont permis à Beauvoir d'élaborer une autre conception de la relation avec autrui qui est distincte du modèle catholique et patriarcal inculqué aux jeunes femmes de sa génération. »<sup>1</sup>

Avec Zaza, Simone est libre d'être elle-même, loin des règles régissant son existence de fille de la bourgeoisie. La jeune Mabilille renvoie à un autrui proche des aspirations de Simone, à partir d'un rapprochement littéraire et philosophique reflétant une volonté d'indépendance et de liberté. Cette particularité dans sa relation avec Zaza montre que le regard porté sur l'autre répond au besoin émancipateur de la jeune Simone : à partir de ce regard particulier, l'auteure adulte laisse entrevoir la nécessité pour la petite fille qu'elle était de trouver un même esprit recherchant la liberté des idées et l'indépendance dans le comportement quotidien.

Néanmoins, le caractère rebelle de Zaza trouve ses limites. Comme la jeune Simone de Beauvoir, elle baigne dans ses mêmes stéréotypes et les incarne grâce à ce que son entourage lui a inculqué : « [...] fondamentalement, Zaza exprimait, comme moi, son milieu. »<sup>2</sup>. Mais, contrairement à Simone, Zaza ne parvient pas à s'extirper des carcans sociaux et antiféministes propres à son milieu, malgré ses aspirations à la prise de liberté. Le regard porté sur elle par l'auteure permet de constater l'assimilation de certains idéaux figés portant sur la femme propre au milieu bourgeois, telle que la maternité que Simone, elle, rejette :

« J'avais décidé depuis longtemps de consacrer ma vie à des travaux intellectuels. Zaza me scandalisa en déclarant d'un ton provocant : "Mettre neuf enfants au monde comme l'a fait maman, ça vaut bien autant que d'écrire des livres." Je ne voyais pas de commune mesure entre ces deux

---

<sup>1</sup> Tidd Ursula, « Simone de Beauvoir et la quête de l'autre », art.cit., p.154.

<sup>2</sup> *MJFR*, p.153.

destins. Avoir des enfants, qui à leur tour auraient des enfants, c'était rabâcher à l'infini la même ennuyeuse ritournelle ; le savant, l'artiste, l'écrivain, le penseur créaient un autre monde, lumineux et joyeux, où tout avait sa raison d'être. »<sup>1</sup>

L'importance du modèle maternel reprise par la jeune Mabelle illustre la même importance que revêt ce point au sein de son milieu : une différence entre elle et Simone repose donc sur l'assimilation par Zaza de ce socle important de l'image de la femme bourgeoise du début du XXe siècle. Elle met ainsi sur le même plan deux processus différents, celui de la maternité et de la création littéraire préférée par Simone, sauf que le premier est mieux considéré pour la femme que le second. Cette observation de Zaza vécue par l'auteure permet de constater que toutes les jeunes filles entourant Simone ne cherchent pas comme elle à sortir des stéréotypes antiféministes qui les entourent, même ses amies les plus proches.

Cependant, Zaza prend tout de même conscience du côté absurde et grotesque du milieu dans lequel elle évolue. Car si l'enfance et l'adolescence de Simone furent régulées selon des codes comportementaux précis, celles de Zaza furent bien plus strictes et accompagnées de codes autrement plus réducteurs, ce que Zaza a elle-même pu comprendre :

« Dans leur entourage on parlait beaucoup de Dieu, de charité, d'idéal ; mais Zaza s'aperçut vite que tous ces gens ne respectaient que l'argent et les dignités sociales. Cette hypocrisie la révolta ; elle s'en protégea par un parti pris de cynisme. »<sup>2</sup>

Comme la jeune Simone, Zaza est formatée selon l'importance que son milieu social accorde à la religion, qui participe à la vie sociale de la classe bourgeoise. Mais rapidement, elle adopte un certain comportement qui est la conséquence de son observation de l'hypocrisie des acteurs de la pratique religieuse. Ainsi la jeune fille opère, tout comme son amie Simone, un rejet de ce qui constitue son formatage social et culturel.

De surcroît, non seulement Zaza rejette ce carcan social précis qu'est la religion, mais elle se positionne également contre ce qui la conditionne précisément en tant que jeune fille issue de la bourgeoisie, à savoir le mariage par intérêt :

« Ces mœurs indignaient Zaza ; elle déclara un jour qu'elle ne voyait pas de différence entre une femme qui se mariait par intérêt et une prostituée ; on lui avait appris qu'une chrétienne devait respecter son corps : elle ne le respectait pas si elle se donnait sans amour, pour des raisons de

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.185.

<sup>2</sup> *Ibid*.p.155.

convenance ou d'argent. [...] Pour moi, la question ne se posait pas. Je gagnerais ma vie, je serais libre. Mais dans le milieu de Zaza, il fallait se marier ou entrer en religion. "Le célibat, disait-on, n'est pas une vocation." »<sup>1</sup>

Cette situation permet à la fois de constater que Zaza possède sa propre idée indépendante sur le mariage par intérêt, et d'observer dans quelles restrictions sociales elle est enfermée : dans son milieu, bien plus formaté que celui de la jeune Simone, c'est le mariage ou la religion, deux socles solides de la bourgeoisie, qui restreignent la liberté de la femme du début du XXe siècle. Ainsi, Zaza, malgré sa volonté émancipatrice, se voit nécessairement rattrapée par ce qui la conditionne, sans jamais pouvoir se libérer de ce formatage ce qui causera sa mort.

Tels sont les quelques points importants de la vie Zaza qui s'effectue parallèlement à celle de la jeune Simone, points que l'auteure adulte sélectionne donc précisément pour servir sa démonstration. Son regard sur l'autre sélectionne ce qui importe le plus pour servir le sujet de son récit autobiographique qui est sa formation mais aussi sa propre émancipation féministe.

Au-delà du personnage de Zaza, la considération d'autrui passe également par l'entourage familial de la jeune Simone : ceux qu'elle côtoie le plus souvent, ceux qui font partie de son quotidien, ceux que l'auteure observe et décrit le plus au sein de ses Mémoires. Sa famille est aussi la principale source d'influence de la jeune fille : issue de la bourgeoisie, elle construit directement l'univers stéréotypés entourant la jeune Simone, lui renvoie une image de jeune fille et de future femme à qui tout n'est pas permis, qui possède des libertés et des activités restreintes. Par conséquent, tant que la jeune fille reste « rangée », son lien avec sa famille reste sans conflit. En revanche, le regard que porte Simone sur sa famille amène le lecteur à comprendre qu'au fur et à mesure que la jeune fille s'émancipe et prend des libertés par rapport à ce qui lui est imposé, son rapport avec son entourage se dégrade :

« Ainsi, mes rapports avec ma famille étaient-ils devenus beaucoup moins faciles qu'autrefois. [...] et ma perfection s'était ébréchée ; j'étais incertaine de moi-même, et vulnérable. Mes rapports avec les autres devaient s'en trouver modifiés. »<sup>2</sup>

Cette situation démontre que c'est lorsque qu'elle se considère comme sortie d'une forme de « perfection », renvoyant aux idéaux sociaux dictés par la classe bourgeoise, que ses

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.200.

<sup>2</sup> *Ibid*, p.147.

rapports avec les autres et avec sa famille sont davantage houleux. Cette observation de la réaction d'autrui sert directement la démonstration de l'émancipation féministe de la jeune fille : c'est lorsqu'elle prend la peine de se détacher de ce qui lui est imposé pour se développer elle-même que s'ouvre un conflit avec sa famille, ce qui illustre à la fois son détachement avec le milieu bourgeois et sa volonté d'affranchissement.

De surcroît, non seulement la jeune fille observe chez l'autre un changement d'attitude lorsqu'elle-même change et s'oriente différemment, mais sa propre évolution l'amène à elle-même développer un autre regard sur les personnes qu'elle côtoie, notamment ses enseignantes :

« Je ne regardais plus en effet ces demoiselles comme les augustes prêtresses du Savoir mais comme d'assez dérisoires bigotes. [...] Elles croyaient devoir manifester leur dévotion par l'extravagance de leurs toilettes ; elles portaient des corsages en taffetas changeant, à manches gigot, avec des guimpes baleinées ; leurs jupes balayaient le plancher. Elles étaient plus riches en vertus qu'en diplômes. On trouvait remarquable que Mademoiselle Dubois, une brune moustachue, achevât une licence d'anglais ; Mademoiselle Billon, âgée de trente ans environ, avait été vue à la Sorbonne, en train de passer l'oral de son bachot, rougissante et gantée. »<sup>1</sup>

Alors qu'étant petite Simone adulait celles qui lui apportaient savoir et connaissances, l'adolescente qu'elle commence à devenir adopte un regard distancié et critique, ce qui l'amène à reconsidérer ses enseignantes. Cette observation s'achève par la gêne qu'elles éprouvent lorsqu'elles se rapprochent des sphères concrètes du savoir : Mademoiselle Dubois étonne par sa capacité et mademoiselle Billon éprouve une certaine honte pendant l'oral de son bachot. La première incarne le regard stéréotypé porté sur les femmes tandis que l'autre l'incarne par son attitude, ce qui les dévalue auprès de la jeune Simone alors plus à même de comprendre la désillusion portée par ses enseignantes. Un tel jugement de la part de la jeune fille démontre bien son changement de position et l'affranchissement qui s'achemine petit à petit en elle : elle n'adhère plus à ce grotesque qui entoure le comportement des et aux jugements portés sur elles.

Ainsi, le regard sur l'autre et tout aussi déterminant dans cette œuvre que le regard que Simone de Beauvoir porte sur elle-même et son enfance : elle narre son passé tout en incluant des observations sur les personnes qui ont nourri ce temps révolu. Ce regard sur autrui sert le récit de son émancipation féministe car il permet d'observer les conséquences de l'enfermement stéréotypé des jeunes filles (la mort de Zaza) et les répercussions dans son rapport avec les

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.162.

autres : c'est lorsque la jeune fille s'affranchit des idéaux bourgeois que l'on change d'attitude envers elle et qu'elle-même porte un regard différent sur ceux qui l'entourent.

Les axes sur lesquels reposent l'émancipation de la jeune fille amènent finalement à comprendre que dès son jeune âge, Simone revendique un point important pour poursuivre le cours de sa vie : l'égalité. Celle-ci s'établirait entre elle-même, jeune fille à qui tout n'est pas permis à cause de son sexe, et entre les jeunes hommes, à qui l'on autorise toutes les lectures, tous les projets d'avenir et tous les cercles de la société. Par conséquent, l'égalité entre filles et garçons est un axe fondamental dans cette œuvre, non seulement parce qu'il annonce le futur combat de l'auteure adulte, mais également parce qu'il s'agit d'une valeur pédagogique importante à mettre en œuvre au sein d'un enseignement. L'évolution des mœurs au XXI<sup>e</sup> siècle fait qu'il s'agit là d'un principe qui est désormais inscrit dans les programmes, et que le professeur ne peut plus ignorer au sein de sa transmission pédagogique.

#### **IV. La transmission pédagogique de l'égalité fille-garçon à partir des *Mémoires d'une jeune fille rangée***

Le volet pédagogique de cette analyse reposera sur trois temps : il s'agira d'abord d'étudier comment cette valeur peut être transmise au sein d'un cours de français, puis dans un enseignement d'éducation-civique, pour enfin proposer une séance de français concrète autour de l'œuvre corpus.

La valeur de l'égalité fille-garçon sera donc au cœur de cette partie. Le but de cette dernière est de proposer une extension pédagogique à l'analyse des *Mémoires d'une jeune fille rangée* en démontrant comment cette œuvre peut participer à la formation d'un élève, aussi bien sur le plan littéraire et culturel que moral et social, justement parce qu'elle véhicule en partie le principe d'égalité qui doit être au cœur de l'enseignement. Ainsi, initier les élèves aux enjeux de cet engagement fait partie de l'éducation pédagogique que l'enseignant leur dispense. Pour le collège, le troisième domaine du Socle Commun de Compétence, de Connaissance et de Culture renvoyant à « La formation du citoyen »<sup>1</sup> illustre bien le rôle que possède le professeur dans l'apprentissage des principes qui impliquent la tolérance, la liberté et l'égalité, particulièrement entre les hommes et les femmes. L'objectif commun à ces trois parties serait donc d'envisager une manière d'amener les élèves à développer une réflexion sur des idées très actuelles, sans aucune perspective moralisante. Les *Mémoires d'une jeune fille rangée* pourraient donc être un point de départ significatif pour ouvrir sur une initiation à ce principe d'égalité entre les sexes, auquel les élèves sont aujourd'hui très fortement confrontés, notamment par la récente libération de la parole de cet enjeu culturel et social.

Enfin, cette partie prend aussi en compte la difficulté pour un enseignant d'aborder pareille notion qui engage la vie privée et la subjectivité de l'élève qui se développe. Le but n'est pas de créer une forme d'inconfort et de gêne auprès de l'élève mais bien d'engager une réflexion pédagogique ainsi qu'une prise de conscience auprès du groupe-classe, afin d'ouvrir les élèves à une attitude respectueuse vis-à-vis des autres.

---

<sup>1</sup> Socle Commun de Compétence de Connaissance et de Culture, MENE1506516D, décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015, consulté en ligne le 20/01/2020, [https://cache.media.education.gouv.fr/file/17/45/6/Socle\\_commun\\_de\\_connaissances\\_de\\_compétences\\_et\\_de\\_culture\\_415456.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/17/45/6/Socle_commun_de_connaissances_de_compétences_et_de_culture_415456.pdf), page 5.

## **A. Le rôle de l'enseignant de français**

Le rôle de l'enseignant de français s'avère primordial dans cette éducation à l'égalité fille-garçon. Cet enseignement est celui où la discussion et la communication sont les plus à même de s'établir, en vue du format même de ce domaine : l'échange et les questionnements soulevés par les études menées durant l'enseignement de cette matière sont essentiels pour inviter les élèves à la réflexion quant à ce principe.

Il est nécessaire de rappeler que l'éducation à cette notion est obligatoire au sein de l'enseignement de façon générale, tel que l'indique l'article L312-17-1 du Code de l'Éducation<sup>1</sup> :

« Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. »

Ajoutée à l'ampleur actuelle que prend ce sujet au sein de la société, cette injonction prouve donc la nécessité d'introduire les élèves à ses valeurs. Cette étude, notamment par le contenu proposé par les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, mettra principalement l'accent sur la lutte contre les préjugés et l'égalité entre les sexes qui doit en découler.

Il s'agira tout d'abord d'étudier comment la notion d'égalité fille-garçon s'insère au sein des programmes de français selon les différents niveaux, pour ensuite montrer quels genres de ressources sont présentes pour la mise en pratique de cette notion au sein d'un cours. Cette étude s'achèvera sur une proposition d'ouverture avec l'enseignement d'histoire, en envisageant ce que le professeur de français pourrait y apporter, à partir d'un extrait de l'œuvre corpus.

De façon générale, les programmes de français n'abordent pas de façon explicite la valeur d'égalité hommes-femmes, ni même ne proposent directement d'aborder une figure féminine précise au sein des textes ; et ce pour les différents niveaux. Mais, comme le rappelle la loi précédemment citée, le professeur de français ne peut omettre l'initiation à cette valeur au sein de son enseignement. Ainsi, seront présentées des entrées du programme qui peuvent s'avérer particulièrement pertinentes pour l'étude de ce principe ; bien que l'enseignant puisse

---

<sup>1</sup> Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

tout à fait la mentionner dans les autres entrées du programme. L'intérêt est donc de traverser chaque niveau de classe, du collège au lycée, pour donc comprendre comment cette valeur peut être envisagée à partir des thématiques et des objectifs induits par les textes.

Premièrement, pour le programme de cycle 4, la classe de 5<sup>ème</sup> possède dans la thématique « Vivre en société, participer à la société » le sous-chapitre « Avec autrui : familles, amis, réseaux » ainsi que le point « s'interroger sur le sens et les difficultés de la conquête de l'autonomie au sein du groupe ou contre lui »<sup>1</sup> qui pourrait s'avérer intéressant pour l'étude de l'émergence d'une pensée féministe et des conflits que cela peut engendrer. En effet, dans les indications de corpus, le programme préconise notamment l'étude de récits d'enfance ou d'adolescence, fictifs ou autobiographiques, ce qui peut concorder avec la volonté d'initier les élèves à la valeur d'égalité homme-femme.

De plus, concernant la classe de 4<sup>ème</sup>, la même thématique possède comme déclinaison le chapitre « Individu et société : confrontations de valeurs ? » avec un enjeu littéraire significatif qui serait de « comprendre que la structure et le dynamisme de l'action dramatique, ou romanesque, ont partie liée avec les conflits, et saisir quels sont les intérêts et les valeurs qu'ils mettent en jeu »<sup>2</sup>. Ces axes peuvent être à même d'intégrer une réflexion sur les tensions qu'engendreraient l'émergence d'une volonté d'égalité entre les sexes au sein d'un récit littéraire, notamment complétée par l'indication de corpus proposant des extraits de romans ou issus de nouvelles allant du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle.

À propos de la classe de 3<sup>ème</sup>, la thématique « Se chercher, se construire » est associée au chapitre « Se raconter, se représenter » ainsi qu'à l'enjeu littéraire « comprendre les raisons et le sens de l'entreprise qui consiste à se raconter ou à se représenter »<sup>3</sup>, lié à des indications de corpus préconisant notamment des récits autobiographiques. De telles entrées peuvent donc être propices à la transmission de la valeur d'égalité au sein du groupe classe.

Ainsi, au regard des programmes de français au collège, plusieurs points concernant les contenus littéraires sont favorables à ce que l'enseignant aborde cette notion en classe. Pour l'étude de la langue elle-même, plusieurs travaux peuvent être menés, comme par exemple l'analyse du genre des mots et des différents enjeux et remaniements qu'ils impliquent

---

<sup>1</sup> Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège, Annexe 3 Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4), MENE1526483A, arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015, consulté en ligne le 02/01/20, p.245  
[https://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN\\_SPE\\_11/67/3/2015\\_programmes\\_cycles234\\_4\\_12\\_ok\\_508673.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/67/3/2015_programmes_cycles234_4_12_ok_508673.pdf)

<sup>2</sup> *Ibid*, p.247.

<sup>3</sup> *Ibid*, p.249.

actuellement, notamment autour du genre de certains noms de professions. De façon générale, les textes littéraires doivent concourir à l'acquisition de compétences précises, dont l'une des principales concordant avec l'égalité des genres est le développement de la réflexion relative aux grands questionnements de l'humain. Comme le présente directement le programme du cycle 4, l'élève doit pouvoir apporter : « des suggestions de réponse aux questions que se pose l'être humain, sans oublier les enjeux proprement littéraires, spécifiques au français. À travers ces questionnements, l'élève est conduit à s'appropriier les textes, à les considérer non comme une fin en soi mais comme une invitation à la réflexion »<sup>1</sup>. Par conséquent, l'étude de l'égalité homme-femme s'avère propice à mettre en pratique ces objectifs et ces compétences, afin que les élèves puissent à la fois comprendre les enjeux sociaux et culturels que peuvent présenter les textes, pour notamment développer leur propre réflexion.

Enfin, concernant le lycée, de même que pour le collège, les programmes ne font pas une mention explicite des enjeux concernant l'égalité homme-femme au sein de la pratique de textes ou de la langue. De plus, les différentes thématiques étant bien plus générales et libres que celle du collège, l'étude de cette valeur peut intervenir au cours de différents grands chapitres, pensons notamment au chapitre « La littérature d'idées et la presse du XIXe siècle au XXIe siècle »<sup>2</sup> intervenant en seconde qui sera le socle de la proposition de séquence achevant cette partie.

Après avoir étudié comment l'égalité fille-garçon s'inscrit dans les programmes, il s'agirait de présenter quels types de socles pédagogiques sont disponibles pour mettre en œuvre cette valeur. L'objectif est de montrer que les ressources pour l'initiation à cette notion sont bien présentes, qu'elles peuvent répondre à un vrai projet d'enseignement, et donc d'en donner un seul exemple précis. Un contenu littéraire particulier sera d'abord présenté, pour ensuite envisager sous quels angles il pourrait être utilisé par l'enseignant.

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.244.

<sup>2</sup> *Programme de l'enseignement de français de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, Annexe 1 : Programme de français de seconde générale et technologique*, MENE1901575A, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019, consulté en ligne le 15/01/20 [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/8/spe575\\_annexe1\\_1062928.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/8/spe575_annexe1_1062928.pdf)

Cette perspective pédagogique se placerait dans le cadre d'un enseignement dispensé au collège. L'objectif étant la valeur d'égalité entre les sexes, le professeur pourrait choisir un ouvrage illustrant les gestes stéréotypés et discriminants que les élèves seraient eux-mêmes capables de rencontrer, ou du moins, d'en avoir entendu parler. Dans leur article « La littérature pour la jeunesse et le genre : un corpus face à ses contradictions ? »<sup>1</sup>, Marie Manuelian, Nathalie Magnan-Rahimi et Lydie Laroque mentionnent la maison d'édition « Talents Hauts » fondée il y a dix ans avec une ligne éditoriale bien précise : la promotion de l'égalité des sexes. Leurs premiers romans édités faisaient ainsi partie d'une collection de livres appelée « Livres et égaux ». Sélectionnant une partie des ouvrages proposés par cette maison éditoriale, elles se sont notamment attachées à étudier les personnages pour finalement constater que « [n]ous sommes en présence de filles ou de garçons qui, de manière égale, veulent s'affirmer, dont le discours et le comportement traduisent une vraie maturité »<sup>2</sup>. Les personnages adultes révéleraient cependant une certaine contradiction au sein des romans de cette maison d'édition puisque ces personnages n'illustrent pas le principe d'égalité entre les genres : les auteures de cet article démontrent ainsi que ce sont non pas les enfants mais les adultes qui, dans ces histoires, sont les principaux vecteurs de stéréotypes.

Par conséquent, une œuvre tirée de cette collection pourrait parfaitement convenir, par exemple le récit *Joli-Cœur*<sup>3</sup>, racontant l'histoire d'un jeune garçon subissant les moqueries de ses camarades à cause de ses goûts ne concordant pas avec ceux des « vrais garçons ». Ce contenu pourrait également ouvrir les élèves à une idée fondamentale dans le principe de l'égalité de sexes, non abordée jusqu'à présent car cette étude par son corpus se place d'abord du point de vue d'une femme : l'idée que l'égalité se fait dans les deux sens, pas seulement du côté de la fille. Un garçon peut également rechercher un besoin d'égalité et de reconnaissance en voulant se définir autrement que par les stéréotypes genrés imposés par la société. Ce support interviendrait dans le cadre d'un enseignement proposé à des 5<sup>ème</sup>, répondant au chapitre du programme « Avec autrui : familles, amis, réseaux » de la thématique « Vivre en société, participer à la société » pouvant inclure des récits d'enfance fictifs appartenant à la littérature

---

<sup>1</sup> Manuelian Marie, Magnan-Rahimi Nathalie et Laroque Lydie, « La littérature pour la jeunesse et le genre : un corpus face à ses contradictions ? » in Bruno Pierre (dir.) et Mangenot Christine (dir.), *Le Français aujourd'hui : revue de l'Association française des professeurs de français*, n°193, Genre et enseignement, Armand Colin, Paris, 2016, 152p.

<sup>2</sup> *Ibid*, p.52.

<sup>3</sup> Witek Jo & Strickler Benjamin, *Joli-Cœur*, Talents Hauts, « Livres et égaux », 2017.

de jeunesse comme le spécifie le programme : « Chaque année, le professeur aborde les questionnements au programme en mobilisant les ressources de : [...] la littérature de jeunesse ; les textes non littéraires de natures et de fonctions variées (écrits sociaux, documentaires) »<sup>1</sup>.

Après avoir trouvé un contenu, il s'agit d'envisager une manière dont l'enseignant peut l'exploiter : sous quel angle analyser ces textes pour apporter une ressource constructive à l'élève ? Le réseau Canopé propose une grille d'analyse<sup>2</sup> des récits pour justement révéler ce qui amènerait l'élève à s'interroger. Consacré spécifiquement à la littérature de jeunesse, cet outil rappelle que l'éducation « participe à la déconstruction des stéréotypes de genre en apprenant aux élèves à les repérer et à comprendre leurs potentiels effets inégalitaires »<sup>3</sup>. Cette grille, exposée sous forme de différentes questions, repose sur deux étapes : d'abord, l'apprenant doit faire une série d'observations, pour ensuite en conclure certaines interprétations, en portant principalement son attention sur les personnages. Par exemple, pour ce qui est de la phase de simple observation, les élèves sont amenés à répondre aux questions suivantes, après avoir renseigné le sexe du personnage :

« Comment est-il désigné ? [...] Dans quel contexte social évolue-t-il ? [...] Quels sont les attributs physiques qui le caractérisent ? [...] Quelles sont les postures fréquentes chez ce personnage ? [...] Que fait-il pour se distraire, quels sont ses loisirs ou ses passions ? [...] S'il est représenté dans un environnement domestique, que fait-il ? [...] S'il est représenté dans un environnement professionnel, que fait-il ? [...] Quelles émotions expriment-il ? etc. »<sup>4</sup>

Une fois qu'ils ont répondu à ces questions, les élèves sont confrontés à d'autres questions de cette grille qui portent donc sur les interprétations qui peuvent être faites suites à ces observations. Les réponses apportées sont à classer en fonction de s'il s'agit d'un personnage masculin ou bien féminin. Les élèves répondent donc à des questions orientées de différentes sortes :

---

<sup>1</sup> Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège, Annexe 3 Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4), MENE1526483A, arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015, consulté en ligne le 05/01/20, p.235  
[https://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN\\_SPE\\_11/67/3/2015\\_programmes\\_cycles234\\_4\\_12\\_ok\\_508673.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/67/3/2015_programmes_cycles234_4_12_ok_508673.pdf)

<sup>2</sup>[https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user\\_upload/Projets/Plan\\_egalite\\_filles-garcons/OEFG\\_Lecture\\_litterature\\_jeunesse.pdf](https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Plan_egalite_filles-garcons/OEFG_Lecture_litterature_jeunesse.pdf)

<sup>3</sup> *Ibid*, p.2.

<sup>4</sup> *Ibid*, p.3.

« Sont-ils valorisés ou dévalorisés par les points suivants ? De quelles façons ? Par leur rôle ? Par la façon dont ils sont nommés ? Par leurs attributs physiques, leurs postures ? Par leurs activités ? Par les environnements dans lesquels ils évoluent ? »<sup>1</sup>

Les interprétations données par les apprenants sont donc directement liées aux questions d'observation qui leur sont précédemment posées. Ainsi, cet outil pédagogique proposé par le réseau Canopé permet de guider le professeur de français sur la manière d'aborder avec le groupe-classe la notion d'égalité fille-garçon au sein de la littérature de jeunesse.

Après s'être exclusivement concentré sur le domaine des lettres, il s'agirait d'envisager comment l'enseignement d'histoire peut venir compléter l'enseignement de français, dans le cas de l'initiation à la valeur fille-garçon. Cette perspective pluridisciplinaire se justifierait par une volonté d'ouverture, mais également par le fait que ce principe d'égalité possède un enjeu historique important, qui peut être complémentaire à une perspective littéraire.

La séance proposée entrerait dans le cadre du programme de 3<sup>ème</sup>, à travers la proposition de croisement entre enseignements sur le thème « Information, communication, citoyenneté » : « Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques »<sup>2</sup>. Cette séance serait principalement construite sur une étude du discours prononcée par Simone Veil à l'Assemblée nationale en 1974. De son côté, le professeur d'histoire pourrait proposer aux élèves à la fois un support vidéo et également le discours sur format papier pour qu'ils puissent en garder une trace. Ce cours serait également contextualisé : à quelle occasion ce discours est-il délivré ? dans quel contexte législatif et politique pour les femmes ? qui est Simone Veil et quel fût son rôle ? Ce contexte serait d'abord établi par les connaissances des élèves et complétées par l'apport du professeur. Le principal objectif de cette étude serait d'ordre culturel mais également d'ordre réflexif : elle aurait pour but de questionner l'opinion et le jugement des élèves, non pas par rapport à leur avis sur la question de l'avortement, mais sur la manière dont le discours de Simone Veil est conduit, ce qui peut laisser entrevoir la part du professeur de

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.4.

<sup>2</sup> *Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège, Annexe 3 Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4)*, MENE1526483A, arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015, consulté en ligne le 05/03/20, p.323.

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN\\_SPE\\_11/67/3/2015\\_programmes\\_cycles234\\_4\\_12\\_ok\\_508673.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/67/3/2015_programmes_cycles234_4_12_ok_508673.pdf)

français dans cette séance. Ce dernier, de son côté, interviendrait pour démontrer que si ce combat pour l'avortement a un versant historique, il possède également des échos littéraires, afin de compléter l'étude sur le discours de Simone Weill. Les *Mémoires d'une jeune fille rangée* pourrait être utilisée, à partir de l'extrait où Simone apprend que l'avortement est un délit<sup>1</sup> et où elle exprime son avis sur cette question. Le rôle du professeur de français serait donc de montrer comment l'auteure relate les pensées avant-gardistes d'une jeune fille des années 20, à propos d'une des questions majeures des années 70, questions présentées donc par le professeur d'histoire.

Au-delà de l'intérêt pluridisciplinaire de cette séance, l'objectif serait de démontrer aux élèves que la question sociale et législative de l'avortement provoque des réactions depuis le début du siècle, et non pas uniquement durant la période des années 1970. Il s'agirait de leur faire prendre conscience que cet engagement féministe est présent dans les mœurs depuis bien longtemps, tel que le démontre l'avis de la jeune Simone dans cet extrait ; mais aussi de leur montrer que la question de l'avortement possède des enjeux importants pour l'égalité des sexes. La lecture de ce passage serait également l'occasion de présenter aux élèves la figure de Simone de Beauvoir, d'étudier son engagement parallèlement à celui de Simone Veil, mais également de leur soumettre son récit d'enfance comme modèle d'un parcours d'émancipation.

Néanmoins, le fait qu'une jeune fille comme Simone éduquée selon les principes catholiques puissent avoir si jeune cet avis sur l'avortement peut s'avérer anachronique : il serait intéressant de travailler, autour de ce questionnement, l'esprit critique des élèves en les amenant à considérer la part de reconstruction sur laquelle peut reposer une œuvre autobiographique.

Ainsi, le rôle du professeur de français s'avère essentiel pour initier les élèves à l'importance de l'égalité des sexes. La liberté de contenu lui permet d'aborder cette valeur au sein de nombreux objets d'étude, et les discussions ouvertes par les textes littéraires sont à même de favoriser un échange constructif autour de cette notion avec l'ensemble du groupe classe. Les œuvres étudiées sont tout à fait à même d'amener les élèves à posséder un regard critique sur les stéréotypes portés non seulement sur les femmes, mais également sur les hommes. L'initiation aux différentes figures littéraires féminines s'avèrent également nécessaire, notamment autour du rôle de Simone de Beauvoir et de son récit d'enfance.

---

<sup>1</sup> Voir Annexe 1.

## **B. Proposition de mise en lien avec un enseignement d'éducation civique et morale**

L'éducation au principe d'égalité entre les hommes et les femmes s'avère être un sujet abordable dans plusieurs matières. Comme l'indiquent les programmes, chaque enseignant concourt à transmettre pareille valeur. Ainsi, un autre domaine propice à la transmission de ce principe est l'éducation civique et morale. L'intérêt que peut avoir cet enseignement pour la transmission de cette valeur apparaît dans le titre même de la matière : il s'agit d'amener les élèves à saisir l'importance d'agir de façon juste et correcte en société, vis-à-vis d'autrui. Par conséquent, une étude du rapport entre les genres et les injustices que la différenciation des genres peut engendrer est tout indiquée dans le cadre de cet enseignement. Tout d'abord, cette analyse précisera la manière dont le principe d'égalité des sexes s'inscrit au sein des programmes, à travers les différents niveaux. Puis elle proposera ensuite une application de ces mêmes programmes incluant l'œuvre corpus de cette étude.

Il est avant tout nécessaire de rappeler que cette matière peut être dispensée par tous les professeurs. En effet, chaque enseignant concourt à faire acquérir aux élèves les valeurs nécessaires à la vie commune en société :

« Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement. »<sup>1</sup>

Les professeurs de toutes les matières sont donc amenés à intégrer cet enseignement au sein de leurs contenus pédagogiques. Car, bien que l'éducation civique soit principalement considérée comme un contenu enseigné par le professeur d'histoire-géographie, il s'agit bien d'une matière traversant les différents enseignements et favorisant également le travail interdisciplinaire : « L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques »<sup>2</sup>. Chaque matière possède une spécificité qui nourrit donc les enjeux proposés par l'éducation morale et civique,

---

<sup>1</sup> *Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège, Annexe 3 Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4)*, MENE1526483A, arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015, consulté en ligne le 05/01/20, p.163.  
[https://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN\\_SPE\\_11/67/3/2015\\_programmes\\_cycles234\\_4\\_12\\_ok\\_508673.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/67/3/2015_programmes_cycles234_4_12_ok_508673.pdf)

<sup>2</sup> *Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4)*, MENE1820170A, arrêté du 17-7-2018 - J.O. du 21-7-2018, consulté en ligne le 28/01/20  
[https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170\\_annexe\\_985734.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170_annexe_985734.pdf)

d'où l'intérêt pour les différents enseignants de se référer à ce domaine au sein de leur propre pédagogie.

Tout d'abord, au sein du programme du collège (cycle 3 et 4), l'égalité entre les sexes est principalement mentionnée de façon générale, au sein de la présentation pour les trois cycles de la deuxième finalité (sur les trois) indiquées par le texte officiel, à savoir « Acquérir et partager les valeurs de la République » :

« Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. S'en déduisent la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations. »<sup>1</sup>

Mais dans le détail du programme, d'autres compétences intègrent également l'initiation à cette valeur. En effet, pour le cycle 3, une classe de 6<sup>ème</sup> peut être amenée à travailler la compétence « Respecter autrui » que le texte officiel oriente autour de ce même principe : la connaissance associée « Connaître les valeurs, principes et symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques » intègre directement en objet d'enseignement « l'égalité entre les filles et les garçons ». La compétence « Acquérir et partager les valeurs de la République » ne fait appel à ce principe que de façon timide, lors de la présentation des attendus du fin du 3<sup>ème</sup> cycle : « On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon ».

En revanche, concernant le cycle 4, cette compétence intègre davantage cette valeur à travers la compétence associée « Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne » dont l'un des points « Expliquer les différentes dimensions de l'égalité » est accompagné d'une proposition d'objet d'enseignement « L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fille- garçon »<sup>2</sup>.

Ainsi, les programmes du collège accordent une véritable place à l'éducation à l'égalité des genres, permettant donc à l'enseignant d'axer son contenu en fonction de ces différentes indications : tel que le présentent les textes officiels, bien que la place de cette valeur n'y soit pas prépondérante, le professeur doit bien initier ses élèves à ce principe d'égalité et de non-discrimination des sexes.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

Qu'en est-il des programmes du lycée ? De façon générale, dans le préambule de ces trois niveaux, ce texte officiel mentionne une orientation commune et significative pour le professeur, par rapport à ce qui doit être abordé en classe :

« Les valeurs, les principes et les notions étudiées dans le cadre de l'enseignement moral et civique se doivent d'être incarnés. Le professeur s'attachera à mentionner quelques figures de femmes et d'hommes engagés, et à faire le lien entre son propos et des événements, des lieux ou des enjeux contemporains. »<sup>1</sup>

Pour le programme de seconde<sup>2</sup>, le premier axe « Des libertés pour la liberté » aborde bien l'égalité des genres à travers l'un des domaines à aborder « Les libertés collectives ». L'un des objets d'enseignement possibles axé autour d'« Un corpus de loi » propose tout un ensemble de contenu législatif :

« les grandes lois sociales de la IV<sup>e</sup> République, les lois favorisant l'émancipation féminine et l'égalité femmes/hommes, en contextualisant l'élaboration des lois choisies et en abordant les débats provoqués. »<sup>3</sup>

Un des autres objets d'enseignement proposés inclut également une perspective générale sur le rôle égalitaire qu'hommes et femmes ont pu avoir pour la construction de la liberté, proposant donc d'aborder « L'engagement des femmes et des hommes pour les libertés par des figures remarquables notamment celles placées au Panthéon par la République. »<sup>4</sup>. De plus, le programme de seconde repose sur un deuxième axe « Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat » dont l'un des contenus d'enseignement potentiellement abordable par le professeur propose de se concentrer particulièrement sur la figure de Simone Veil et son engagement pour le droit des femmes. Ce point peut s'avérer particulièrement intéressant, car cet axe comme les précédents reposent sur des contenus assez larges permettant

---

<sup>1</sup> *Programme d'enseignement moral et civique de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, Annexe 1 : Programme d'enseignement moral et civique de seconde générale et technologique*, MENE1901572A, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019, consulté en ligne le 29/01/20

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/90/0/spe572\\_annexe1\\_1062900.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/90/0/spe572_annexe1_1062900.pdf)

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

au professeur de puiser dans de nombreuses ressources illustrant les progrès de la lutte féministe, comme par exemple divers textes littéraires.

Pour ce qui est du programme de première, l'éducation au principe d'égalité des sexes transparaît dans l'axe 2 du programme « La recomposition du lien social » dont l'un des domaines potentiellement à étudier avec la classe (au sein de deux domaines minimum) est : « La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance ». De même, un autre objet d'étude possible propose un angle plus précis concernant : « La défense des droits des femmes : renouveau du féminisme ou évolution sociétale »<sup>1</sup>. Le fait de mentionner explicitement le cas du féminisme permettrait d'exploiter les différentes figures qui ont forgé ce mouvement social, dont la personne de Simone de Beauvoir. À nouveau, ces divers points peuvent amener le professeur à diversifier son contenu notamment en termes de support, pouvant donc parfaitement amener l'enseignant de français à dispenser cette matière à ses élèves.

Enfin, quant au programme de terminale<sup>2</sup>, il se développe principalement autour d'un thème annuel qu'est la démocratie, un régime politique permettant de montrer aux élèves qu'il « [...] met le pouvoir politique au service des droits de l'Homme et des libertés individuelles, civiles, politiques et sociales, qui incluent notamment l'égalité entre les hommes et les femmes et dont la loi garantit l'exercice ».

Après avoir établi les axes par lesquels la valeur d'égalité des sexes s'insère au sein des programmes, il s'agit d'adopter une perspective pratique en établissant la manière dont ce principe serait effectivement introduit dans un enseignement d'éducation morale et civique, en lien avec l'enseignement de français. Par conséquent, une séquence entière peut être esquissée avec pour point de départ un contenu proposé par l'ouvrage *Enseigner l'égalité filles-garçons*<sup>3</sup>, point de départ dont l'élargissement inclurait l'œuvre corpus. En effet, ce manuel amène à penser un enseignement sans sexisme, et à éduquer les élèves à cette valeur, tant par la posture

---

<sup>1</sup> *Programme d'enseignement moral et civique de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, Annexe 2 : Programme d'enseignement moral et civique de première des voies générale et technologique*, MENE1901572A, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019, consulté en ligne le 29/01/20

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/84/8/spe572\\_annexe2\\_22-1\\_1063848.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/84/8/spe572_annexe2_22-1_1063848.pdf)

<sup>2</sup> *Programme d'enseignement moral et civique de la classe terminale des voies générale et technologique*, MENE1921244A, arrêté du 19-7-2019 - J.O. du 23-7-2019, consulté en ligne le 18/01/20

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8\\_MENJ\\_25\\_7\\_2019/89/7/spe244\\_annexe\\_1158897.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/89/7/spe244_annexe_1158897.pdf)

<sup>3</sup> Anka Idrissi Naïma, Gallot Fanny et Pasquier Gäel, *Enseigner l'égalité filles-garçons*, Dunod, coll. « La boîte à outil du professeur », 2018, 192p.

pédagogique de l'enseignant que du contenu qu'il propose. Ainsi, cet ouvrage se compose de plusieurs outils, dont le numéro 27 intitulé « La littérature de jeunesse pour travailler l'égalité : Déconstruire les stéréotypes de sexe avec la littérature jeunesse » propose un exemple intéressant : « Histoire et littérature de jeunesse : le cas de Rosa Parks », notamment à travers l'objectif qu'il propose :

« [...] il s'agit de revenir avec les élèves sur cette figure du mouvement des droits civiques pour s'interroger avec elles et eux sur le racisme et en particulier sur la ségrégation raciale aux Etats-Unis en rendant visible une femme dont l'action a été déterminante dans l'histoire. »<sup>1</sup>

Tout en précisant le versant pluridisciplinaire de cette proposition de cours, il apparaît donc que celle-ci est à la fois propice à l'éducation morale et civique par le contexte civique dans lequel s'ancre l'histoire de Rosa Parks, mais également à l'enseignement du français par le support littéraire sur lequel ce contenu peut s'appuyer. Par conséquent, cet exemple repose principalement sur l'œuvre d'Éric Simard *Rosa Parks : la femme qui a changé l'Amérique*<sup>2</sup>. Il s'agirait donc d'une œuvre donnée à lire aux élèves, suite à quoi s'établirait comme le préconise cet ouvrage une séquence de cinq séances. Selon ce que l'ouvrage pédagogique propose, cette séquence commencerait d'abord par contextualiser le récit en demandant aux élèves ce qu'ils connaissent de Rosa Park, en s'intéressant à la couverture du récit et au contexte historique général entourant l'émergence de cette figure des droits civiques. Puis, les séances suivantes s'axeraient autour de l'étude de la narration et des différentes étapes du récit. Enfin, la dernière séance proposerait une sorte d'ouverture en mettant les points saillants de ce récit en relation avec des enjeux contemporains français : le racisme est-il toujours présent actuellement dans notre pays ? est-il plus important envers les femmes qu'envers les hommes ? Telle serait donc une séquence potentielle que l'enseignant d'éducation civique et morale pourrait proposer à son groupe classe afin de lui transmettre la valeur de l'égalité homme-femme. C'est après ce cheminement que peut s'insérer une analyse des *Mémoires d'une jeune fille rangée*.

L'analyse de cette œuvre corpus interviendrait à la cinquième et dernière séance de cette séquence portant sur l'œuvre d'Éric Simard. Cette ultime leçon consisterait, comme le propose l'ouvrage pédagogique *Enseigner l'égalité filles-garçons à l'école*, en une ouverture d'abord actuelle mais également sur des expériences comparables à celle relatée dans cette œuvre

---

<sup>1</sup> *Ibid*, p.110.

<sup>2</sup> Éric Simard, *Rosa Parks : la femme qui a changé l'Amérique*, Oskar, coll. « Société », 2007, rééd. 2018, 160p.

concernant un moment important dans le mouvement des droits civiques. En effet, après avoir considéré avec les élèves le cas de du racisme en France qui est une forme de ségrégation en soi, il pourrait s'agir de se concentrer sur une autre forme d'exclusion sans évidemment considérer ce cas comme une ségrégation : l'exclusion des femmes et le mouvement de leurs propres droits civique pourraient être comparés à celui des droits afro-américains. L'objectif serait de montrer aux élèves que ce sont là deux formes d'injustice et de lutte avec des points communs, et des différences, notamment en termes d'évolution chronologique et de contexte social et culturel, d'où un lien possible entre l'histoire de Rosa Parks et le récit d'enfance de Simone de Beauvoir. Par conséquent, cet extrait pourrait être objet d'une analyse particulière :

« Dans mon milieu, on trouvait alors incongru qu'une jeune fille fit des études poussées ; prendre un métier, c'était déchoir. Il va de soi que mon père était vigoureusement anti-féministe ; il se délectait, je l'ai dit, des romans de Colette Yver ; il estimait que la place de la femme est au foyer et dans les salons. [...] Pour y briller (dans le beau monde), il jugeait qu'une femme devait avoir non seulement de la beauté, de l'élégance, mais encore de la conversation, de la lecture, aussi se réjouit-il de mes premiers succès d'écolière ; physiquement, je promettais ; si j'étais en outre intelligente et cultivée, je tiendrais avec éclat ma place dans la meilleure société. Mais s'il aimait les femmes d'esprit, mon père n'avait aucun goût pour les bas-bleus. Quand il déclara : "Vous, mes petites, vous ne vous mariez pas, il faudra travailler", il y avait de l'amertume dans sa voix. Je crus que c'était nous qu'il plaignait ; mais non, dans notre laborieux avenir, il lisait sa propre déchéance ; il récriminait contre l'injuste destin qui le condamnait à avoir pour filles des déclassées. [...] "Quel dommage que Simone ne soit pas un garçon : elle aurait fait Polytechnique !" J'avais souvent entendu mes parents exhaler ce regret. Un polytechnicien, à leurs yeux, c'était quelqu'un. Mais mon sexe leur interdisait de si hautes ambitions et mon père me destina prudemment à l'administration : cependant il détestait les fonctionnaires, ces budgétivores, et c'est avec ressentiment qu'il me disait : "Toi au moins, tu auras une retraite !" »<sup>1</sup>

Au cours de ce passage, la jeune Simone est confrontée aux idéaux stéréotypés de son père concernant non seulement les femmes mais aussi les jeunes filles, en considérant l'engagement professionnel de ses propres filles comme une déchéance. De plus, le lecteur apprend également que la jeune fille se voit interdite d'entrée à Polytechnique car l'école n'est pas encore ouverte aux femmes (elle ne le sera qu'en 1972), ce qui la ramène à des idées de profession jugées plus appropriées. L'étude de ce passage pourrait donc amener l'enseignant à confronter ses élèves à plusieurs enjeux : comment sont considérées les femmes à cette époque ? sont-elles admises partout ? et même là où elles sont admises, sont-elles justement

---

<sup>1</sup> *MJFR*, p.231-233.

considérées et acceptées (pour le domaine professionnel en général) ? Après avoir présenté ces points, l'enseignant envisagerait alors une comparaison avec le cas de Rosa Parks : quels sont les injustices constatées ? à quelle lutte particulière ramènent-elles ? comment peuvent-elles être rapprochées ? en quoi présentent-elles des enjeux pour la société actuelle ? Bien entendu, il s'agira également de souligner les différences entre ces deux formes d'exclusion, notamment par rapport aux idéaux et aux divers stéréotypes sur lesquels elles reposent. En termes de programme, une pareille séance concorderait avec la compétence évoquée en classe de 6<sup>ème</sup> « Respecter autrui » dont la connaissance associée significative pour un pareil enseignement serait « Connaître les valeurs, principes et symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques »<sup>1</sup>, complétée donc par un apport littéraire à travers le rôle de l'enseignant de français dans la dernière séance.

Ainsi, un parallèle peut être établi, non seulement entre non seulement l'éducation civique et l'enseignement de français, mais également entre la ségrégation raciale et la discrimination des genres, à travers le cas de Rosa Parks et cet extrait des *Mémoires d'une jeune fille rangée*.

### **C. Proposition de séquence autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée***

Enfin, cette partie se clôturerait par une proposition de séquence principalement construite autour de l'œuvre corpus. Le choix de consacrer une section entière à pareille démonstration se justifierait par l'importance que représente le français au sein de cette étude générale, mais également par la volonté de détailler cette proposition dans une partie d'avantage pratique que théorique.

Le tableau suivant (page 76) illustrerait donc un exemple de séquence que pourrait mettre en œuvre le professeur de français autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée*. Il débute donc par le rappel du niveau dans lequel se situerait cette étude, mais également le rappel de l'objet d'étude donné par le programme dans laquelle elle se place. La thématique « Le roman et le récit du XVIII<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle » nécessite donc l'étude d'une œuvre intégrale

---

<sup>1</sup> Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4), MENE1820170A, arrêté du 17-7-2018 - J.O. du 21-7-2018, consulté en ligne le 26/01/20  
[https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170\\_annexe\\_985734.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170_annexe_985734.pdf)

et propose d'aborder « un récit relevant de l'une des formes du biographique, un journal, etc. »<sup>1</sup> ce qui permet de choisir l'œuvre de Simone de Beauvoir.

Concernant les compétences visées, les intitulées sont directement repris du programme officiel afin de bien concorder avec les attentes de l'enseignement de français. Les objectifs, quant à eux, combinent à la fois des éléments propres à l'œuvre et aux enjeux sociétaux qu'elle engage, mais également des éléments davantage spécifiques à la littérature et à la langue, notamment à propos du genre de l'autobiographie. En effet, l'objectif général pour l'enseignant serait de développer la réflexion des élèves ainsi que leur culture en les amenant à réfléchir sur des enjeux sociétaux actuels ; mais aussi en leur faisant découvrir une auteure et une œuvre, tout en les ramenant à l'idée que ces propriétés sont « inscrites dans une perspective historique et culturelle de l'évolution des formes narratives »<sup>2</sup> à propos donc du genre autobiographique.

De plus, pour les séances, le tableau ne prend en compte que leurs spécificités et fait l'impasse sur les gestes que doivent adopter le professeur pour chacun de ces temps de cours : lire le texte à haute voix avec les élèves, s'assurer ensuite de leur compréhension, puis recueillir leurs diverses impressions avant d'en venir, en dernier recours, aux questions orientées. Le but de celles-ci est de relancer la réflexion des élèves lorsqu'ils ne parviennent pas à saisir directement les enjeux du texte. La deuxième séance s'inspire directement de l'ouvrage *Des femmes en littérature, 100 textes d'écrivaines à étudier en classe*<sup>3</sup> qui propose l'étude de l'extrait abordé dans cette séance. Les questions orientées sont donc également tirées de cette œuvre. Cette démarche se justifie autant par la pertinence de l'étude proposée par ce manuel que par la volonté de montrer que les ouvrages scolaires font de plus en plus appel à des extraits d'écrivaines pour orienter l'enseignement du professeur de français.

Enfin, ces séances se construiraient aussi sur certains points de grammaire précis. Ainsi, la séance 2 proposerait une étude lexicale et la séance 3 un point sur l'imparfait, pour répondre aux attentes du programme : « Des activités sont régulièrement consacrées au renforcement des ressources trop souvent négligées du lexique. » ; « Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles,

---

<sup>1</sup> *Programme de l'enseignement de français de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, Annexe 1 : Programme de français de seconde générale et technologique*, MENE1901575A, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019, consulté en ligne le 05/03/20 [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/8/spe575\\_annexe1\\_1062928.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/8/spe575_annexe1_1062928.pdf)

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Belhouchat Djamilia, Bizière Céline, Idels Michèle et Villeneuve Christine, *Des femmes en littérature, 100 textes d'écrivaines à étudier en classe*, Belin Education, coll. « Guides de l'enseignement », 2018, 288p.

modales ; concordance des temps »<sup>1</sup>. L'intérêt serait donc à la fois de concorder avec les textes officiels et de montrer aux élèves que tout propos s'appuie sur une langue, que la grammaire sert et soutient le contenu littéraire.

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Classe :</b>                   | Seconde   |
| <b>Objet d'étude :</b>            | Le roman et le récit du XVIIIe siècle au XXIe siècle  |
| <b>Œuvre :</b>                    | <i>Mémoires d'une jeune fille rangée</i> , Simone de Beauvoir   |
| <b>Problématique :</b>            | Comment ce récit autobiographique fait-il émerger la notion d'égalité fille-garçon ?  |
| <b>Compétences visées :</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension, réflexion, argumentation</li> <li>- Reformuler et synthétiser un propos</li> <li>- Exprimer et nuancer une opinion</li> <li>- Organiser le développement logique d'un propos</li> </ul>   |
| <b>Objectifs de la séquence :</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parvenir à saisir l'importance de l'égalité des sexes et la manière dont cette notion transparait autant dans les textes que dans la vie quotidienne</li> <li>- En lien avec les compétences visées : développer la réflexion des élèves face à cet enjeu social en les guidant vers la construction d'une opinion nuancée en lien avec le contenu littéraire</li> <li>- Aborder avec le groupe-classe les enjeux sociétaux présentés par cet extrait tant à l'époque de l'auteure que de façon actuelle</li> <li>- Enrichir leurs connaissances en leur faisant le portrait de Beauvoir, son action et son œuvre</li> <li>- Amener une réflexion sur le développement du « Moi » qui consiste en un personnage en soi</li> <li>- Les amener à comprendre la spécificité du genre de l'autobiographie et comment le définir par rapport à d'autres genres</li> </ul> |

<sup>1</sup> Programme de l'enseignement de français de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, Annexe 1 : Programme de français de seconde générale et technologique, MENE1901575A, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019, consulté en ligne le 05/03/20 [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPI-MEN-22-1-2019/92/8/spe575\\_annexe1\\_1062928.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPI-MEN-22-1-2019/92/8/spe575_annexe1_1062928.pdf)

|                   |  |
|-------------------|--|
|                   |  |
| <b>Séance 1 :</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explication de la problématique</li> <li>- Présentation de Simone de Beauvoir</li> <li>- Contextualisation</li> <li>- Présentation et définition du genre de l'autobiographie : en montrer le style, les propriétés narratives, comparaison avec le roman</li> </ul>  |
| <b>Séance 2 :</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Extrait n°1<sup>1</sup> : Simone, la petite fille lectrice</u></li> <li>- <u>Questions orientées :</u></li> <li>- « Quel type de livres n'est pas au goût de la narratrice ? En quoi cela la différencie-t-elle de son entourage ? »</li> <li>- « Quels sont les points communs qui unissent la narratrice et les jeunes filles de la famille March ? »</li> <li>- « Quel portrait d'elle-même Simone de Beauvoir dresse-t-elle à travers ses lectures ? »<sup>2</sup></li> <li>- <u>Objectifs de la séance :</u></li> <li>- Aborder les enjeux de l'identification de la petite fille</li> <li>- Étude lexicale autour des adjectifs présents dans l'extrait</li> </ul> |
| <b>Séance 3 :</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Extrait n°2<sup>3</sup> : Simone et son destin de travailleuse</u></li> <li>- <u>Questions orientées :</u></li> <li>- Quel constat réveille l'angoisse de la jeune Simone ?</li> <li>- A l'inverse de quoi se réjouit-elle ?</li> </ul>  |

<sup>1</sup> Voir texte Annexe 2.

<sup>2</sup> Belhouchat Djamilia, Bizière Céline, Idels Michèle et Villeneuve Christine, *Des femmes en littérature, 100 textes d'écrivaines à étudier en classe, op.cit.*, p.162-163.

<sup>3</sup> Voir texte Annexe 3.

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
|                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont les deux destinées qui semblent s’opposer dans cet extrait ?</li> <li>- <u>Objectifs de la séance :</u></li> <li>- Repérer l’ambivalence entre les éléments de conditionnement et les éléments d’émancipation</li> <li>- Étudier les stéréotypes dépeint par l’auteur et la façon dont la jeune fille cherche à s’en écarter</li> <li>- Revoir les valeurs temporelles, aspectuelles et modales de l’imparfait</li> </ul>  |
| <p><b>Séance 4 :</b></p>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Extrait n°3<sup>1</sup> : Le rôle du père et de sa classe sociale</u></li> <li>- <u>Questions orientées :</u></li> <li>- Quels sont les points communs avec l’extrait n°2 ?</li> <li>- Quel portrait de son père Simone de Beauvoir donne-t-elle ?</li> <li>- Quel portrait de la femme semble dessiner le père ?</li> <li>- Que signifie « déclassée » ?</li> <li>- <u>Objectifs de la séance</u></li> <li>- Étudier le rôle du père et de la classe sociale de Simone et voir quels en ont été les enjeux pour son émancipation</li> </ul> |
| <p><b><u>Séance 5 :</u></b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Extrait n°4<sup>2</sup> : Une émancipation qui n’empêche pas l’égalité ni la féminité</u></li> <li>- Par quelle idée les deux paragraphes commencent-ils ?</li> <li>- Comment est le comportement des garçons dans le premier paragraphe ?</li> <li>- Quel champ lexical peut-on trouver dans le second paragraphe ?</li> </ul>  |

---

<sup>1</sup> Voir texte Annexe 4.

<sup>2</sup> Voir texte Annexe 5.

|                   |  |
|-------------------|--|
|                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Objectifs de la séance :</u></li> <li>- Démontrer que le féminisme de Simone (et le féminisme en général) ne signifie pas nécessairement le rejet de la féminité</li> <li>- Observer comment elle a pu se sentir l'égale des garçons présents dans cet extrait</li> </ul>                          |
| <b>Séance 6 :</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Séance de conclusion :</u></li> <li>- Réponse à la problématique</li> <li>- Ouverture avec des questions d'actualité</li> <li>- Montrer que l'égalité fille-garçon ne s'effectue pas uniquement du point de vue de la fille, que cela peut aussi être un enjeu important pour un garçon</li> </ul> |

Pour conclure cette partie, il peut être important de rappeler que de pareils contenus pédagogiques n'engagent pas uniquement des objectifs et des enjeux pour les élèves mais également pour le professeur. En effet, en plus de l'article L312-17-1 du Code de l'Éducation indiquant l'importance pour l'enseignant de prendre en compte le principe d'égalité au sein de son contenu, le professeur doit lui-même appliquer ce principe dans ses gestes pédagogiques quotidiens. La prise en compte de cette valeur dans l'enseignement est récente, du moins dans son inscription dans les textes. Par conséquent, il appartient à l'enseignant d'adopter progressivement une posture à même de respecter cette valeur, en ne reproduisant pas les stéréotypes et les jugements étudiés au sein des textes. L'aspect très sensible de la question du genre et du sexe nécessite précaution et bienveillance de la part de l'enseignant. Ainsi, les propositions de contenu précédents ont pour objectif de constamment ramener la promotion de l'égalité des sexes vers un engagement pédagogique et utile à l'élève, aussi bien pour sa formation d'apprenant que sa formation de citoyen.

## Conclusion

Cette analyse aura donc montré que les prémices de l'engagement féministe de Simone de Beauvoir sont présentes au sein des *Mémoires d'une jeune fille rangée*. L'auteure y livre à la fois ses souvenirs d'enfant et de jeune fille, mais y dresse également son propre portrait de future adulte en disséminant de grands points constitutifs de ce qui deviendra sa lutte : égalité des genres, davantage de liberté et de droit pour les femmes. Tout en dessinant une bourgeoisie de début de siècle à laquelle elle a elle-même pris part à travers des comportements sociaux stéréotypés et genrés, Simone de Beauvoir dévoile à ses lecteurs la naissance d'une pensée émancipée, celle d'une jeune fille qui comprend les restrictions qui lui sont imposées et qui souhaite s'en détacher en affirmant sa voix.

Ce récit d'enfance préfigure donc la future lutte féministe de l'auteure car il révèle sa volonté d'affranchissement reposant sur plusieurs points : volonté d'être traitée comme égale aux hommes, volonté de conquérir un savoir et une culture qui ne lui sont pas offerts, volonté de s'écarter du modèle social bourgeois qui dénigre les femmes. Ces prémices apparaissent donc à la fois à travers des constatations, des pensées, et des actions : la jeune fille comprend l'éducation qui lui est prodiguée et comment elle est différenciée par rapport à celle donnée aux jeunes garçons, elle saisit l'écart de traitement des femmes et présente face à cela ses propres idéaux. Ceux-ci sont d'abord rattachés aux stéréotypes construisant sa formation, mais au fur et à mesure qu'elle grandit, Simone décide de ne plus évoluer uniquement dans le modèle fermé transmis par ses parents : elle veut lire d'autres choses, elle fréquente des intellectuels et laisse apparaître sa volonté d'égalité. Certes, ces prémices reposent aussi sur un élan, celui donné par le père n'ayant d'autre choix que de procurer un avenir professionnel à ses deux filles : c'est ce qui participera également à l'émergence de l'affirmation féministe de la jeune fille.

À travers ce récit autobiographique, l'auteure met ainsi en scène sa propre émancipation. Sans pour autant affirmer qu'il s'agit là du sujet principal de son œuvre, elle semble sélectionner les passages de son enfance qui mettent directement en lumière sa volonté de s'écarter des carcans genrés de sa société. Les paroles qui sont relevées, les moments qui sont choisis, possèdent un fil conducteur qui n'est pas seulement celui d'un récit de vie linéaire, mais celui de la naissance d'une pensée engagée et philosophique. En faisant la peinture de son époque, de son entourage, des autres, Simone de Beauvoir fait également son propre portrait, évoluant certes, mais qui tend vers la formation de sa réflexion d'adulte féministe.

Enfin, cette étude aura démontré que les enjeux pédagogiques soulevées par ce sujet sont certes multiples, mais pas moins essentiels aux méthodes d'éducation et de transmissions actuelles. Cette analyse présente l'avantage d'apporter à la fois un savoir et une valeur primordiale à travers le contenu sur lequel elle repose : un savoir quant à la figure littéraire de Simone de Beauvoir et ce qu'elle a apporté dans le cadre de la littérature d'idées, et une valeur qui est celle de l'égalité fille-garçon. Le fait d'aborder les prémices de l'engagement féministe de l'auteure amène nécessairement à comprendre que la jeune fille souhaite une égalité entre les sexes, valeur qui est donc abordable auprès d'un groupe classe à partir d'un texte littéraire et qui doit pleinement faire part de ce que l'enseignant doit transmettre aux élèves, et ce dans toutes les matières.

Cette nécessité d'intégrer le principe d'égalité fille-garçon autant dans les contenus que dans la posture pédagogique n'apparaît pas uniquement de façon explicite dans les textes officiels, elle est soulevée par le fait qu'il s'agit là d'une problématique des plus actuelles et des plus importantes à mettre en place dans le cadre d'un enseignement, à la vue de ce que les élèves peuvent rencontrer désormais dans leur environnement quotidien.

Les pratiques d'enseignement se doivent d'évoluer et de s'adapter par rapport aux nouvelles problématiques sociétales et culturelles pour ne pas rester ancrer dans un passé qui ne correspondraient plus au quotidien non seulement des élèves mais également du professeur : la revendication d'une égalité entre les hommes et les femmes est donc une donnée sociétale, sociale et culturelle que les enseignants, ceux qui forment et éduquent les futurs adultes, ne peuvent plus écarter de leurs démarches.

Ainsi, les *Mémoires d'une jeune fille rangée* présente à la fois les prémices de l'engagement féministe de l'auteure et l'avantage propose enjeux pédagogiques nécessaires à la démarche de tout enseignant.

## Bibliographie

- Œuvres corpus :

BEAUVOIR Simone De, *Les Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Folio, 1958, réed. 2008, 480p.

BEAUVOIR Simone De, *Le Deuxième sexe, t. II : L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1986, réed. 2014, 643p.

- Les articles

BATY DELALANDE Hélène, « Faire le récit d'une émancipation : enjeu de l'œuvre », in Jeannelle Jean-Louis (dir.), *Simone de Beauvoir, Mémoires d'une jeune fille rangée : Agrégation de Lettres*, Paris, PUR, « Didact Concours », 2018, 353p.

COLLET Isabelle, « Former les enseignant-e-s à une pédagogie de l'égalité », in Bruno Pierre (dir.) et Mangenot Christine (dir.), *Le Français aujourd'hui : revue de l'Association française des professeurs de français*, n°193, « Genre et enseignement », Armand Colin, Paris, 2016, p.118.

MANUELIAN Marie, MAGNAN-RAHIMI Nathalie et LAROQUE Lydie, « La littérature pour la jeunesse et le genre : un corpus face à ses contradictions ? » in Bruno Pierre (dir.) et Mangenot Christine (dir.), *Le Français aujourd'hui : revue de l'Association française des professeurs de français*, n°193, « Genre et enseignement », Armand Colin, Paris, 2016, 152p.

LECARME-TABONE Éliane, « Essai et autobiographie : du *Deuxième sexe* aux *Mémoires d'une jeune fille rangée* », *Les Temps Modernes* 2009/3 (n°654), p.121.

LE DOEUFF Michèle, « Mythoclasties beauvoirienne », in : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2009, n°61. pp. 193-210.

LEJEUNE Philippe, « Vers une grammaire de l'autobiographie », in : *Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*, numéro 16, 2001, Autobiographies, pp. 9-35.

LEMONNIER-DELPY Marie-Françoise, « Fille(s)- mère(s) dans *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir », *SELF XX-XXI*, Journée d'agrégation « Simone de Beauvoir » (J.-L. Jeannelle dir.), 6 octobre 2018, Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle.

STRASSER Anne, « Simone de Beauvoir et les jeunes filles rangées : l'art du contrepoint », in Jeannelle-Jean Louis (dir), *Simone de Beauvoir, Mémoires d'une jeune fille rangée : Agrégation de Lettres*, Paris, PUR, coll. « Didact Concours », 2018, 353p.

TIDD Ursula, « Simone de Beauvoir et la quête de l'autre », In : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2009, n°61. pp. 149-159.

- **Les ouvrages :**

ANKA IDRISSE Naïma, GALLOT Fanny et PASQUIER Gäel, *Enseigner l'égalité filles-garçons à l'école*, Dunod, coll. « La boîte à outil du professeur », 2018, 192p.

ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis, VIALA Alain, *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, Presses Universitaire de France - PUF, coll. « Quadrige. Dicos poche », 2010, 768p.

BELHOUCHE Djamila, BIZIERE Céline, IDELS Michèle et VILLENEUVE Christine, *Des femmes en littérature, 100 textes d'écrivaines à étudier en classe*, Belin, coll. « Guides de l'enseignement », 2018, 288p.

D'ATABEKIAN Caroline, BREMOND-BORTOLI Véronique, CART Marie-Pierre, DALLERIVE Elise, DURAND DEGRANGES Corinne, HURTEVENT Karine, TRES-GUILLAUME Marie-Laure, *L'autobiographie ou l'écriture de soi*, Canopé – CNDP, coll. « WebLettres, 2006, 182p.

DEKEUWER-DEFOSSEZ Françoise, *L'Egalité des sexes*, Edition Dalloz-Sirey, coll. « Connaissance du droit », 1998, 220p.

SIMARD Éric, *Rosa Parks : la femme qui a changé l'Amérique*, Oskar, coll. « Société », 2007, rééd. 2018, 160p.

HANIN Laetitia, HIMY-PIERI Laure, *Simone de Beauvoir : Mémoires d'une jeune fille rangée*, Atlande, coll. « Clefs concours – Lettres XXe siècle », 2018, 192p.

LEJEUNE Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Seuil, coll. « Points Essais », 1996, 382p.

PISIER Evelyne et BRIMO Sara, *Le Droit des femmes*, Paris, Dalloz, coll. « À savoir », 2007, 2<sup>e</sup> ed. 2019, 192p.

RIOT-SARCEY Michèle, *Histoire du féminisme*, La Découverte, coll. « Repères », 2002, 3<sup>e</sup> ed. 2015, 128p.

WITEK Jo et STRICKLER Benjamin, *Joli-Cœur*, Talents Hauts, « Livres et égaux », 2017.

- **Les conférences prononcées :**

GRENOUILLET Corinne, « Lecture des *Mémoires d'une jeune fille rangée* à la lumière du *Deuxième Sexe* », Conférence prononcée lors de la Journée d'études « Simone de Beauvoir, Autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée* », Strasbourg, 28 septembre 2018.

TREVISAN Carine, « Autopsie d'une enfance, figures de la poupée », Conférence prononcée lors de la Journée d'études « Simone de Beauvoir, Autour des *Mémoires d'une jeune fille rangée* », Strasbourg, 28 septembre 2018.

- **Les émissions de radio :**

« Les Chemins de la philosophie : Les Mémoires de Simone de Beauvoir », 2018, Émission de radio, Animée par Adèle Van Reeth, Diffusée le 18 mai 2018, France Culture.

« Une vie, une œuvre : Simone de Beauvoir », 2014, Émission de radio, Animée par Matthieu Garrigou-Lagrange, Diffusée le 10 mai 2014, France Culture.

- **Les documents consultés en ligne :**

[https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user\\_upload/Projets/Plan\\_egalite\\_filles-garcons/OEFG\\_Lecture\\_litterature\\_jeunesse.pdf](https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Plan_egalite_filles-garcons/OEFG_Lecture_litterature_jeunesse.pdf)

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/46/8/2016\\_09\\_13\\_PARCOURS-AVENIR\\_628468.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/46/8/2016_09_13_PARCOURS-AVENIR_628468.pdf)

[http://www.egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/IMG/pdf/avenir\\_c\\_est\\_moi\\_qui\\_choisis.pdf](http://www.egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/IMG/pdf/avenir_c_est_moi_qui_choisis.pdf)

- **Les textes officiels :**

Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

Socle Commun de Compétence de Connaissance et de Culture, MENE1506516D, décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015.

*Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège, Annexe 3 : Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4), MENE1526483A, arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015.*

*Programme de l'enseignement de français de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, Annexe 1 : Programme de français de seconde générale et technologique, MENE1901575A, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019.*

*Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4), MENE1820170A, arrêté du 17-7-2018 - J.O. du 21-7-2018.*

*Programme d'enseignement moral et civique de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, Annexe 1 : Programme d'enseignement moral et civique de seconde générale et technologique, MENE1901572A, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019.*

*Programme d'enseignement moral et civique de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique, Annexe 2 : Programme d'enseignement moral et civique de première des voies générale et technologique, MENE1901572A, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019.*

*Programme d'enseignement moral et civique de la classe terminale des voies générale et technologique*, MENE1921244A, arrêté du 19-7-2019 - J.O. du 23-7-2019.

- **Les colloques :**

CHEVALIER Anne (dir.) ; DORNIER CAROLE (dir.). *Le Récit d'enfance et ses modèles*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2003.

## Annexes

**Annexe 1** : BEAUVOIR Simone De, *Les Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Folio, 1958, rééd. 2008, p.249-250.

« La morale sexuelle courante me scandalisait à la fois par ses indulgences et par ses sévérités. J'appris avec stupeur en lisant un fait divers que l'avortement était un délit ; ce qui se passait dans mon corps ne concernait que moi ; aucun argument ne m'en fit démordre.

Nos disputes s'envenimèrent assez vite ; j'aurais pu, s'il s'était montré tolérant, accepter mon père tel qu'il était ; mais moi, je n'étais encore rien, je décidais de ce que j'allais devenir et en adoptant des opinions, des goûts opposés aux siens, il lui semblait que délibérément je le reniais. D'autre part, il voyait beaucoup mieux que moi sur quelle pente je m'étais engagée. Je refusais les hiérarchies, les valeurs, les cérémonies par lesquelles l'élite se distingue ; ma critique ne tendait, pensais-je, qu'à la débarrasser de vaines survivances : elle impliquait en fait sa liquidation. Seul l'individu me semblait réel, important : j'aboutirais fatalement à préférer à ma classe la société prise dans sa totalité. Somme toute, c'était moi qui avais ouvert les hostilités ; mais je l'ignorais, je ne comprenais pas pourquoi mon père et tout son entourage me condamnaient. J'étais tombée dans un traquenard ; la bourgeoisie m'avait persuadée que ses intérêts se confondaient avec ceux de l'humanité ; je croyais pouvoir atteindre en accord avec elle des vérités valables pour tous : dès que je m'en approchais, elle se dressait contre moi. Je me sentais « ahurie, désorientée, douloureusement ». Qui m'avait mystifiée ? pourquoi ? comment ? En tout cas, j'étais victime d'une injustice et peu à peu ma rancune se tourna en révolte. »

**Annexe 2 :** BEAUVOIR Simone De, *Les Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Folio, 1958, rééd. 2008, p.118.

« Je commençai à m'intéresser à ma future image. Outre les ouvrages sérieux et les récits d'aventures que je prenais au cabinet de lecture, je lisais aussi les romans de la "Bibliothèque de ma fille", qui avaient distrait l'adolescence de ma mère et qui occupaient tout un rayon de mon armoire ; à la Grillère, j'avais droit aux Veillées des Chaumières et aux volumes de la collection Stella, dont se délectait Magdeleine, Delly, Guy Chantepleure, *La Neuvaine de Colette*, *Mon oncle et mon cure* : ces vertueuses idylles ne m'amusaient qu'à demi ; je jugeais les héroïnes sottes, leurs amoureux fades. Mais il y eut un livre où je crus reconnaître mon visage et mon destin : *Litte Women*, de Louisa Alcott. Les petites March étaient protestantes, elles avaient pour père un pasteur et comme livre de chevet, leur mère leur avait donné non *l'Imitation de Jésus-Christ*, mais *The Pilgrim's Proress* : ce recul ne faisait que mieux ressortir les traits qui nous étaient communs. Je m'émus de voir Meg et Joe enfiler de pauvres robes en popeline noisette pour se rendre à une matinée où tous les autres enfants étaient vêtus de soie ; on leur enseignait, comme à moi, que la culture et la moralité l'emportent sur la richesse ; leur modeste foyer avait, comme le mien, un je-ne-sais-quoi d'exceptionnel. Je m'identifiai passionnément à Joe, l'intellectuelle. Brusque, anguleuse, Joe se perchait, pour lire, au faite des arbres, elle était bien plus garçonnière et plus hardie que moi ; mais je partageais son horreur de la couture et du ménage, son amour des livres. »

**Annexe 3 :** BEAUVOIR Simone De, *Les Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Folio, 1958, rééd. 2008, p.138-139.

« La monotonie de l'existence adulte m'avait toujours apitoyée ; quand je me rendis compte que, dans un bref délai, elle deviendrait mon lot, l'angoisse me prit. Un après-midi, j'aidais maman à faire la vaisselle ; elle lavait des assiettes, je les essuyais ; par la fenêtre, je voyais le mur de la caserne de pompiers, et d'autres cuisines où des femmes frottaient des casseroles ou épluchaient des légumes. Chaque jour, le déjeuner, le dîner ; chaque jour la vaisselle ; ces heures indéfiniment recommencées et qui ne mènent nulle part : vivrais-je ainsi ? Une image se forma dans ma tête, avec une netteté si désolante que je me la rappelle encore aujourd'hui : une rangée de carrés gris s'étendait jusqu'à l'horizon, diminués selon les lois de la perspective, mais tous identiques, et plats ; c'étaient les jours et les semaines, et les années. Moi, depuis ma naissance, je m'étais endormie chaque soir un peu plus riche que la veille ; je m'élevais de degré en degré ; mais si je ne trouvais là-haut qu'un morne plateau, sans aucun but vers lequel marcher, à quoi bon ?

Non, me dis-je, tout en rangeant dans le placard une pile d'assiettes ; ma vie à moi conduira quelque part. Heureusement, je n'étais pas vouée à un destin de ménagère. Mon père n'était pas féministe ; il admirait la sagesse des romans de Colette Yver où l'avocate, la doctoresse, finissent par sacrifier leur carrière à l'harmonie du foyer ; mais nécessité fait loi : « Vous, mes petites, vous ne vous mariez pas, répétait-il souvent. Vous n'avez pas de dot, il faudra travailler. » Je préférais infiniment la perspective d'un métier à celle du mariage ; elle autorisait des espoirs. Il y avait eu des gens qui avaient fait des choses : j'en ferais. Je ne prévoyais pas bien lesquelles. L'astronomie, l'archéologie, la paléontologie tour à tour m'avaient réclamée et je continuais à caresser vaguement le dessein d'écrire. Mais ces projets manquaient de consistance, je n'y croyais pas assez pour envisager avec confiance l'avenir. D'avance, je portais le deuil de mon passé. »

**Annexe 4 :** BEAUVOIR Simone De, *Les Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Folio, 1958, rééd. 2008, p. 232.

« Dans mon milieu, on trouvait alors incongru qu'une jeune fille fit des études poussées ; prendre un métier, c'était déchoir. Il va de soi que mon père était vigoureusement anti-féministe ; il se délectait, je l'ai dit, des romans de Colette Yver ; il estimait que la place de la femme est au foyer et dans les salons. Certes, il admirait le style de Colette, le jeu de Simone ; mais comme il appréciait la beauté des grandes courtisanes : à distance ; il ne les aurait pas reçues sous son toit. Avant la guerre, l'avenir lui souriait ; il comptait faire une carrière prospère, des spéculations heureuses, et nous marier ma sœur et moi dans le beau monde. Pour y briller, il jugeait qu'une femme devait avoir non seulement de la beauté, de l'élégance, mais encore de la conversation, de la lecture, aussi se réjouit-il de mes premiers succès d'écolière ; physiquement, je promettais ; si j'étais en outre intelligente et cultivée, je tiendrais avec éclat ma place dans la meilleure société. Mais s'il aimait les femmes d'esprit, mon père n'avait aucun goût pour les bas-bleus. Quand il déclara : "Vous, mes petites, vous ne vous marierez pas, il faudra travailler" , il y avait de l'amertume dans sa voix. Je crus que c'était nous qu'il plaignait ; mais non, dans notre laborieux avenir il lisait sa propre déchéance ; il récriminait contre l'injuste destin qui le condamnait à avoir pour filles des déclassées. »

**Annexe 5 :** BEAUVOIR Simone De, *Les Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Folio, 1958, rééd. 2008, p.389.

« Je ne regrettais certes pas d'être une femme ; j'en tirais au contraire de grandes satisfactions. Mon éducation m'avait convaincue de l'infériorité intellectuelle de mon sexe, qu'admettaient beaucoup de mes congénères. « Une femme ne peut pas espérer passer l'agrégation à moins de cinq ou six échecs », me disait Mademoiselle Roulin qui en comptait déjà deux. Ce handicap donnait à mes réussites un éclat plus rare qu'à celles des étudiants mâles : il me suffisait de les égaler pour me sentir exceptionnelle ; en fait, je n'en avais rencontré aucun qui m'eût étonnée ; l'avenir m'était ouvert aussi largement qu'à eux : ils ne détenaient aucun avantage. Ils n'y prétendaient pas, d'ailleurs ; ils me traitaient sans condescendance, et même avec une particulière gentillesse car ils ne voyaient pas en moi une rivale ; les filles étaient classées au concours selon les mêmes barèmes que les garçons, mais on les acceptait en surnombre, elles ne leur disputaient pas leurs places. C'est ainsi qu'un exposé sur Platon me valut de la part de mes condisciples — en particulier de Jean Hyppolite — des compliments que n'atténuait aucune arrière-pensée. J'étais fière d'avoir conquis leur estime. Leur bienveillance m'évita de prendre jamais cette attitude de *challenge* qui m'agaça plus tard chez les femmes américaines : au départ, les hommes furent pour moi des camarades et non des adversaires. Loin de les envier, ma position, du fait qu'elle était singulière, me paraissait privilégiée. Un soir Pradelle invita chez lui ses meilleurs amis et leurs sœurs. La mienne m'accompagna. Toutes les jeunes filles se retirèrent dans la chambre de la petite Pradelle ; je demurai avec les jeunes gens.

Je ne reniais cependant pas ma féminité. Ce soir-là, nous avons apporté ma sœur et moi les plus grands soins à notre toilette. Vêtues moi de soie rouge, et elle de soie bleue, nous étions en vérité fort mal nippées, mais les autres jeunes filles ne brillaient pas non plus. J'avais croisé à Montparnasse d'élégantes beautés ; elles avaient des vies trop différentes de la mienne pour que la comparaison m'écrasât ; d'ailleurs, une fois libre, avec de l'argent en poche, rien ne m'empêcherait de les imiter »

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION :</b> .....  | <b>2</b>  |
| <b><u>I. ÉTAT DE LA SITUATION DE LA FEMME ET PLUS PARTICULIÈREMENT DE LA JEUNE FILLE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XXE SIÈCLE</u></b> ..... | <b>7</b>  |
| A. LA CONDITION SOCIALE DE LA FEMME AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE .....   | 7         |
| B. LE RÔLE DE LA PETITE FILLE ET DE LA JEUNE FILLE .....   | 12        |
| C. LES ENJEUX PÉDAGOGIQUES DES MÉMOIRES ET DE L'AUTOBIOGRAPHIE.....  | 17        |
| <b><u>II. LES DIFFÉRENTS MODES DE CONDITIONNEMENT DE LA JEUNE FILLE</u></b> .....  | <b>23</b> |
| A. LES MODÈLES : MODÈLES FÉMININS (LA MÈRE, LES TANTES) ET LES MODÈLES CULTURELS (LA RELIGION ET LES LIVRES).....                        | 23        |
| B. L'IMPORTANCE DE L'APPARENCE : UNE PETITE FILLE QUE L'ON DÉGUISE .....   | 28        |
| C. LA HIERARCHISATION DES SEXES : LE RÔLE DU PÈRE.....   | 33        |
| <b><u>III. L'ÉMANCIPATION DE LA JEUNE FILLE : LA VOIE VERS L'ENGAGEMENT FÉMINISTE</u></b> .....  | <b>39</b> |
| A. UNE ÉMANCIPATION D'ABORD SOCIALE : SORTIR DE LA BOURGEOISIE .....   | 39        |
| B. LE CARACTÈRE IRONIQUE DU TITRE : UNE JEUNE FILLE PAS SI RANGÉE QUE CELA .....   | 45        |
| C. LE REGARD SUR ELLE-MÊME ET SUR L'AUTRE : UN DESIR D'ÉCRIRE SUR ELLE ET CE QUI L'ENTOURE .....   | 52        |
| <b><u>IV. LA TRANSMISSION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON À PARTIR DES MÉMOIRES D'UNE JEUNE FILLE RANGÉE</u></b> .....             | <b>59</b> |
| A. LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT DE FRANÇAIS.....  | 60        |
| B. PROPOSITION DE MISE EN LIEN AVEC UN ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION CIVIQUE ET MORALE  | 67        |
| C. PROPOSITION DE SÉQUENCE AUTOUR DES <i>MÉMOIRES D'UNE JEUNE FILLE RANGÉE</i> .....   | 73        |
| <b>CONCLUSION</b> .....  | <b>79</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....   | <b>81</b> |
| <b>ANNEXES</b> .....   | <b>86</b> |

Cette étude a pour but de démontrer qu'au sein de son récit d'enfance *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Simone de Beauvoir dessine son émancipation d'un système bourgeois et antiféminisme, ce qui laisse suggérer son futur engagement féministe, son futur combat pour une reconnaissance des droits de la femme et une égalité entre les sexes. Il s'agit donc dans cette analyse de dévoiler les prémices de la lutte féministe de l'auteure, au moment de son affranchissement par rapport à des valeurs stéréotypés. En partant tout d'abord de la situation juridique et législative de la femme et de la petite fille du début du XXe siècle, les différents points de conditionnement de la jeune fille seront considérés, à savoir principalement son environnement familial et culturel. L'intérêt de cette démarche sera alors de comprendre les raisons de l'émancipation de la jeune fille, sur quels éléments elle s'appuie, et d'analyser comment l'adolescente est parvenue à s'affirmer et à développer sa propre pensée. Cette étude s'attachera donc à révéler les premières convictions féministes de l'auteure tout en montrant sur quels instants précis de son existence ces mêmes convictions s'appuient. Il sera également nécessaire de montrer quel versant pédagogique une pareille étude peut avoir, notamment autour du principe d'égalité filles-garçons. Ce récit d'enfance sera donc un élan pour étudier la manière dont ce principe s'insère au sein du programme de français et d'éducation civique et morale. Il sera également un point de départ pour une proposition de séquence dans le cadre d'un enseignement de français.

**Mots clés** : émancipation – féminisme – pédagogie – égalité – enfance